

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mohamed KHIDER-Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et Littérature Française



Intitulé du module

ANALYSE DU DISCOURS

Cours adressé aux étudiants de Master2
Option Sciences du langage

Elaboré par :

Dr. HAMMI Chafia
Maitre de conférences A

Année universitaire : 2024/2025

Présentation du module

Unité d'enseignement	Matière	Crédit	Coefficient	Volume horaire		Mode d'évaluation
	Intitulé			TD	VHS 15semaines	Examen
UE Fondamentale	Analyse du discours	2	1	1h30	22h30	100%

□ Descriptif de la matière

Le séminaire « *analyse du discours* » est une unité d'enseignement semestrielle (S 3) destinée aux étudiants de 2^{ème} année master, option science du langage. Il relève de l'unité fondamentale et son coefficient est de 1.

□ Contenu de la matière : Analyse du discours

Ce cours s'inscrit dans le cadre d'une analyse approfondie du discours, en mettant en lumière ses caractéristiques et ses typologies. L'analyse du discours constitue un domaine essentiel en linguistique, car elle permet de déchiffrer les mécanismes sous-jacents à la communication humaine. Ainsi, cet enseignement vise à doter les étudiants des outils linguistiques nécessaires pour appréhender deux aspects cruciaux de l'usage de la langue.

D'une part, il s'agit de décrire l'usage subjectif de la langue, en apprenant à repérer les indices de l'expression subjective au sein de diverses productions langagières. Cela implique une attention particulière aux nuances aux choix lexicaux et aux structures grammaticales qui révèlent les émotions et les opinions des locuteurs. D'autre part, l'accent est également mis sur l'usage interactionnel de la langue. Les étudiants seront amenés à comprendre, décrire et analyser des conversations en tenant compte à la fois de leurs dimensions verbales et non verbales. Cela inclut l'étude des gestes, des expressions faciales et des contextes sociaux qui enrichissent la communication.

Ce cours répond à deux questions essentielles :

1. Que faisons-nous lorsque nous parlons ? Nous explorerons la richesse des actes langagiers, en examinant les multiples effets que la parole peut produire, qu'il s'agisse d'informer, de persuader, de réconforter ou de questionner.
2. Comment parvenons-nous à nous comprendre ? Nous savons que dans nos échanges quotidiens, la compréhension se construit souvent sur des éléments implicites, où beaucoup reste non-dit. Ainsi, nous analyserons la nature de l'implicite, en considérant comment les interlocuteurs interprètent et complètent les messages au-delà des mots prononcés.

En intégrant ces réflexions, les étudiants développeront une compréhension enrichie des dynamiques linguistiques et pragmatiques qui façonnent nos interactions quotidiennes.

Objectifs

1. Définir le concept de discours en le distinguant des notions d'énoncé et de phrase.
2. Explorer la typologie des discours pour identifier les différentes formes et fonctions du discours.
3. Identifier les paramètres de l'analyse du discours, afin de comprendre les éléments contextuels et structurels à prendre en compte.
4. Distinguer l'analyse de discours de l'analyse grammaticale, en soulignant leurs méthodes et objectifs respectifs.
5. Examiner les concepts d'énonciation et d'interaction, ainsi que leur relation avec la subjectivité en linguistique.
6. Analyser les actes de langage, en se penchant sur la coopération dans le discours et les stratégies d'argumentation.

TABLE DE MATIERE

Chapitre 1 : L'émergence de l'analyse du discours et ses fondements

1.1. La distinction fondamentale entre langue et parole chez Saussure	7
1.2. L'évolution de l'analyse du discours : fondements, approches et développements	8
1.3. Analyse DE ou DU discours ?.....	12
1.4. Les notions de base	12
1.4.1. Le discours : essai de définition	12
1.4.2. Le texte.....	14
1.4.2.1. Le cadre étroit de la phrase.....	14
1.4.2.2. Texte vs phrase	15
1.5. Les caractéristiques du discours	16
1.5.1. Le discours est orienté.....	16
1.5.2. Le discours est interactif	17
1.5.3. Le discours est pris dans un inter-discours.....	17
1.6. Les principes du discours.....	17
1.6.1. Le principe de coopération.....	17
1.6.2. Le principe de pertinence	18
1.6.3. Le principe de sincérité.....	18
1.7. Les lois du discours	18
1.7.1. La loi d'informativité.....	19
1.7.2. La loi d'exhaustivité	19
1.7.3. La loi de modalité.....	20
1.8. Les limites entre les trois notions	20
APPLICATIONS	22

Chapitre 2 : Les différentes approches en analyse du discours

2.1. L'approche énonciative	27
2.1.1. Le sujet de l'énonciation et sa relation au discours.....	28
2.1.2. Les traces d'inscription langagière :l'appareil formel de Benveniste.....	32
2.1.2.1. Les indices de personne.....	32
2.1.2.2. Les indices de temps et de lieu	33
2.1.3. La subjectivité ; marques d'inscription du sujet ou objets du discours	35
2.1.4. Relation entre locuteur et allocutaire.	37
APPLICATIONS	43
2.2. L'approche pragmatique	51
2.2.1. La notion de performatif	54
2.2.1.1. Degrés de performativité	54
2.2.1.2. Les quasi-performatifs	55
2.2.1.3. Les énoncés intermédiaires (Mixtes)	56
2.2.1.4. Les énoncés intermédiaires (Primaires)	57
2.2.2. Les actes de langage	57
2.2.3. Actes de langage et forces illocutoires.....	62
APPLICATIONS	69
2.3. L'approche sémiotique	75
2.3.1. La sémiologie de la communication	75
2.4. L'école française d'analyse de discours	79
2.5. L'approche communicationnelle.....	88
2.5.1. Le schéma de la communication selon JAKOBSON	88
2.5.2. La compétence communicative chez HYMES.....	92
APPLICATIONS	93
2.6. L'approche conversationnelle	97
2.6.1. L'interactionnisme symbolique.....	97

2.6.1.1. L'ethnographie de la communication	98
2.6.1.2. L'ethnométhodologie des conversations quotidiennes	99
2.7. L'approche interactionnelle en France et en Suisse	105
2.8. Dialogisme et polyphonie chez Bakhtine	107
2.9. L'approche sociolinguistique	109
2.9.1. La sociolinguistique interactionnelle de Gumperz : une approche interprétative du discours.....	109
2.9.2. L'approche variationniste de Labov	110
2.9.3. Bourdieu : Les rituels sociaux	111
APPLICATIONS	111

1.1. La distinction fondamentale entre langue et parole chez Saussure :

Pour établir une science linguistique, il est essentiel de définir clairement son objet d'étude et son domaine spécifique, afin de le distinguer des autres disciplines. Alors que de nombreux aspects de l'expérience humaine sont souvent abordés sous un angle philosophique, les linguistes ont déjà débattu de ces questions de manière approfondie.

Selon Ferdinand de Saussure, la clé réside dans la focalisation sur la "langue". Il convient d'opposer la langue au langage et surtout à la parole. Pour Saussure, le langage représente une capacité humaine, tandis que la langue est un produit social, une convention partagée par les membres d'une même communauté linguistique. Il insiste sur la distinction entre ce qu'il considère comme une faculté naturelle du langage, qui se manifeste par la langue apprise, et l'idée que cette langue est intrinsèquement sociale, puisque la capacité de parler est innée.

Cela signifie que l'existence de la langue conditionne la possibilité du langage parlé, où la parole se révèle comme l'expression des désirs, des émotions et des pensées de l'individu. La parole est ainsi un acte individuel qui s'adresse à un interlocuteur.

La question qui se pose est celle de la position de la langue dans le cadre du langage. La parole constitue l'utilisation personnelle de la langue, chaque individu ayant accès à un même système qui relie sons et significations. On peut ainsi définir la langue comme un objet social pur, un ensemble de conventions nécessaires à la communication.

En dissociant la langue de la parole, on sépare le social de l'individuel, le virtuel de la réalisation concrète. Le domaine de la parole est celui de la liberté, du choix et de la créativité, car les combinaisons de signes dépendent des décisions des locuteurs. Cette distinction est essentielle : la parole d'un individu n'est qu'un usage partiel de la langue, et cette séparation entre langue et parole met en lumière les interactions entre le collectif et l'individuel.

Cela soulève des questions sur les limites des combinaisons linguistiques : où s'arrêtent-elles pour laisser place à celles de la parole ? Saussure illustre ce problème avec des exemples concrets. Par exemple, l'expression familière "À quoi bon prendre la mouche ?" appartient à la parole, alors que l'énoncé "La terre tourne" est ancré dans la langue.

Cette distinction souligne une lacune dans la linguistique saussurienne : la langue est un produit social issu de la parole, un ensemble de conventions permettant son exercice.

D'autre part, la parole joue un rôle essentiel dans la création linguistique. Les innovations linguistiques naissent dans la parole ; certaines s'intègrent à la langue, d'autres non. La parole, en tant que mode d'utilisation de la langue, contribue à son évolution, tant au niveau de l'espèce humaine que de la communauté linguistique ou de l'individu.

De plus, la parole englobe également les aspects phonétiques et les actions nécessaires à la mise en œuvre de la langue. La langue est conçue comme un système grammatical et lexical virtuel présent dans chaque esprit, doté d'une signification qui peut varier selon les productions individuelles, influencées par les réceptions qui, elles aussi, sont instables d'un énonciataire à l'autre.

Saussure fait une analogie en comparant la langue à une symphonie, dont l'existence est indépendante de la manière dont elle est exécutée (la parole). Par conséquent, il propose deux branches de la linguistique : a) La linguistique proprement dite, axée sur la langue. b) La linguistique de la parole, reléguée à un rôle secondaire.

1.2. L'évolution de l'analyse du discours : fondements, approches et développements

L'analyse du discours trouve ses origines dans la critique de l'opposition saussurienne entre langue et parole, ainsi qu'entre société et individu. Cette critique a été amorcée par Charles Bally dans son « Traité de stylistique » publié en 1909, où il redonne une place centrale à la parole, souvent négligée par Saussure, permettant ainsi d'explorer la relation entre le sujet parlant, son discours et le contexte. Gustave Guillaume, de son côté, a renforcé l'importance du sujet parlant à travers son étude des « actes de discours », bien que sa perspective n'ait pas véritablement dépassé celle de Saussure. Ce n'est qu'à partir de 1915 que les formalistes russes ont établi les bases d'une recherche sur les structures narratives de la littérature orale et écrite. Ces différentes approches convergent vers l'étude des textes en tant qu'ensembles complexes, avec un intérêt particulier pour leur organisation syntaxico-sémantique, comme l'illustre l'œuvre de Vladimir Propp, « La Morphologie du conte russe », publiée en 1928.

Émile Benveniste, influencé par la pensée anglo-saxonne d'Austin, a introduit la notion d'« analyse du discours » dans le champ de la linguistique française, en se concentrant sur la théorie de l'énonciation et la sémiologie du langage. Le terme même d'« analyse du discours » apparaît en 1952 grâce au linguiste structuraliste Z. Harris, qui définit le discours comme une unité linguistique constituée de phrases et de textes. Son objectif est d'analyser la structure des textes en mettant l'accent sur leurs régularités internes et sur leur relation avec les phénomènes sociaux.

Cette distinction entre texte et contexte a été approfondie par le structuralisme littéraire français dans les années 1960, qui préconise une combinaison entre les propriétés internes d'un texte et les conditions socio-historiques qui l'entourent. Cependant, cette approche ne reflète qu'un aperçu d'un projet plus vaste où le texte et son contexte ne font qu'un. Les années 1960 marquent une période cruciale pour l'analyse du discours, notamment aux États-Unis, avec les travaux de D. Hymes sur l'ethnographie de la communication, J. Gumperz sur l'anthropologie, H. Garfinkel sur l'ethnométhodologie, H. Sacks sur l'analyse des interactions orales, et E. Goffman sur les rituels d'interaction quotidienne. Ces travaux, en dialogue avec la linguistique, prennent en compte la notion de contexte et son impact sur la construction du sens.

En France, l'analyse du discours émerge comme une discipline théorique et méthodologique en 1969, notamment avec la publication du numéro 13 de la revue « Langage », dirigée par le linguiste J. Dubois. Celui-ci définit l'analyse du discours comme une méthode permettant à la linguistique de renouer le lien entre langue et société, en étudiant divers genres de textes pour saisir la relation entre le texte et les conditions de sa production. Dès lors, les recherches dans ce domaine se multiplient, illustrées par des figures comme M. Pêcheux, représentant emblématique de l'école française, avec son « analyse automatique du discours », ainsi que M. Foucault avec son « archéologie du savoir ». À partir des années 1980, des chercheurs tels que P. Charaudeau, S. Moirand, D. Maingueneau, et C. Kerbrat-Orecchioni développent des travaux axés sur les types et genres de discours, s'inspirant des théories pragmatiques, de la théorie de l'énonciation et de la linguistique textuelle.

L'analyse du discours s'est également développée au croisement de la linguistique, de la philosophie et des sciences sociales. Elle se fonde sur les travaux de Harris, qui visent à étendre les procédures de la linguistique descriptive au-delà de la phrase. En philosophie, l'analyse du discours s'enrichit d'une longue tradition rhétorique, philologique et

herméneutique, renouvelée par certains courants comme la théorie de l'argumentation de Perelman. Pour se structurer, elle abandonne la distinction entre langue et parole, établie par la linguistique structurale de Saussure, et dépasse l'opposition entre réalité sociale et représentation idéologique, intégrant ainsi les contraintes linguistiques, textuelles et les inscriptions sociales et historiques dans les dispositifs d'énonciation.

Souvent réduite à une méthodologie, l'analyse du discours, selon Maingueneau, tend à se constituer en une discipline à part entière, avec un objet propre, un cadre conceptuel spécifique, une diversité de courants en interaction et des méthodes distinctes. En sciences sociales, elle se développe en relation critique avec l'analyse de contenu, qui est une technique de recherche visant à décrire de manière objective, systématique et quantitative le contenu manifeste de la communication. L'analyse du discours, conçue comme une méthodologie distincte, s'appuie sur des marques linguistiques pour interpréter le sens et examine les marques énonciatives attestant des actes de langage et de l'ancrage contextuel du discours. Avec la diversification des courants linguistiques, de plus en plus d'études allient analyses de contenu et du discours.

Dans les années 1960, l'analyse du discours se libère de la linguistique structurale en suivant trois axes. D'abord, Harris, disciple de Bloomfield, systématise des procédures d'analyse structurale issues de la description formelle des langues amérindiennes. Sa méthode consiste à décrire les régularités dans la distribution de classes d'équivalence, et à construire des corpus de phrases autour de termes pivots, représentatifs d'une formation discursive. De même, l'analyse automatique du discours de Pêcheux vise à réduire les discours à des énoncés élémentaires pour permettre un traitement informatique. Par ailleurs, le modèle actantiel de Greimas, qui généralise les travaux de Propp, se concentre sur six actants et leurs relations afin d'analyser des énoncés narratifs. Ces deux méthodes s'attachent à décrire des régularités distributionnelles ou sémantiques échappant au cadre de la phrase.

Dans le monde anglo-saxon, l'analyse du discours se détache de la linguistique structurale, influencée par l'ethnométhodologie et l'ethnographie de la communication, ainsi que par la sociolinguistique issue des recherches de Labov. Dans les années 1970 et 1980, la méthode de Harris est critiquée par l'École française pour son manque d'attention à la dimension énonciative et textuelle, et pour sa réduction du sens à des contenus doctrinaux, soulevant ainsi des risques de circularité. Ces critiques conduisent à un élargissement progressif de l'analyse du discours, influencé par des réflexions philosophiques et la diversité

des méthodes en linguistique et sciences sociales. Des chercheurs tels que Courtine, Marandin, et Authier-Revuz commencent à explorer l'intrication d'une formation discursive avec son extérieur, en analysant les marques d'hétérogénéité au sein d'un discours.

Cette notion d'interdiscursivité émerge alors, selon laquelle « tout discours est traversé par l'interdiscursivité », mettant en lumière les relations entre les discours, qu'ils soient antérieurs ou futurs. Les travaux de Bakhtine influencent cette perspective, en soulignant que le discours est toujours tissé de celui d'autrui, engendrant des relations interdiscursives et interlocutives. L'interdiscursivité permet de penser la circulation des discours, incluant les références entre paroles ou textes, essentielles à la transmission d'un discours à travers ses reformulations.

Parallèlement, l'analyse du discours prend en compte sa dimension énonciative, influencée par plusieurs facteurs : l'archéologie de Foucault, qui conceptualise le discours comme une pratique d'énonciation ; les débats sur les actes de langage entre philosophes analytiques anglo-saxons et leurs critiques ; et la linguistique de l'énonciation, inspirée par Benveniste et enrichie par la théorie de la polyphonie de Ducrot. Ce changement de perspective se traduit par une attention accrue aux marques de subjectivité et d'hétérogénéité énonciative, ainsi qu'aux actes de langage.

Les travaux de Maingueneau se concentrent sur des notions telles que l'ethos, représentant la vocalité d'un discours et sa relation à une source énonciative, et la scénographie, qui concerne la construction de la situation d'énonciation. La dimension textuelle est également réintégrée à l'analyse, avec l'émergence d'une linguistique textuelle centrée sur la cohésion et la cohérence des textes, ainsi que sur leur visée pragmatique. Des approches récentes en textométrie et les méthodes des cooccurrences permettent également d'explorer la cohésion textuelle.

Aux États-Unis, l'analyse conversationnelle et la sociolinguistique mettent l'accent sur le contexte des discours, les réflexivités des pratiques sociales, et l'impact de facteurs sociaux tels que classe, genre, génération et « race ». Certains travaux sur les idéologies linguistiques se rejoignent également avec l'analyse critique du discours, témoignant de l'interdisciplinarité croissante de ce champ

1.3. Analyse DE ou DU discours ?

Avant d'entamer la définition du discours ainsi que les différentes notions qui s'y rattachent, il est nécessaire de signaler que les recherches qui ont été menées autour de cette notion, ont distingué deux façons différentes de l'aborder :

- Analyser le discours c'est partir, d'une part, de sa structure globale, de son ensemble, et de son univers, pour arriver, par la suite, à expliquer son fonctionnement interne, et ceci s'accomplit au sein de l'approche «analyse DE discours» dont le postulat, nous éclaircissent Anne REBOUL et Jacques MOESCHLER², consiste à rejeter toute attitude réductionniste du discours et négliger le rapport qui existe entre la structure de ce dernier et celle des énoncés et des phrases qui le forment.
- Le discours est conçu comme une catégorie réductible aux éléments qui la composent et qui garantissent son interprétation, et c'est dans cette optique que «l'analyse DU discours» intervient pour effectuer cette tâche, en repartant des composantes discursives et en permettant une interprétation du discours sur la base de celle des phrases et des énoncés. L'analyse du discours traite le rapport qui existe entre la structure de ce dernier et celle des énoncés et des phrases qui le forment tout en prenant en compte la dimension situationnelle.

1.4. Les notions de base

1.4.1. Le discours : essai de définition

Le discours est production oratoire, il consiste à chercher le rapport existant entre celui qui parle et celui qui écrit, « *il est l'expression verbale de la pensée, un écrit qui traite méthodiquement d'un sujet, une œuvre littéraire ou simplement toute suite de paroles ordonnées* »¹. Comme il est polysémique. Maingueneau, donne six définitions de ce concept² :

- 1- Dans les dernières années, le mot discours a été employé comme un terme de même sens que parole en situation et texte, qui représentent proprement deux activités paradoxes : l'une orale et l'autre écrite. De fait, « *le discours, dont le but, mise à part les différences entre auteurs, était de comprendre la différence entre*

¹Christian Baylon, Xavier Mignot, *Initiation à la sémantique du langage*, NATHAN, Paris, 2000, p. 196.

²Maingueneau. D : « *Analyse du discours* », Hachette Université, Paris, 1976, p. 11

une collection de phrases sans lien et un texte bien formé ».³ Tout simplement, c'est parce que l'activité de l'analyse de discours est une activité inconsciente et inséparable de l'exercice de la langue : chaque être humain est entraîné d'analyser chaque jour son journal, ses lettres et tout ce qu'il entend des autres. Il est donc synonyme de la parole saussurienne (définition qu'on retrouve dans la linguistique structurale). De l'opposition langue / parole, on a retenue que l'opposition était fondée sur le fait que la langue est quelque chose de figé par contre la parole est synonyme de l'expression libre de l'individu. De là, on considère le discours comme synonyme de parole ;

- 2- Le discours est une suite linguistique de dimension supérieure à la phrase. Ce serait une suite linguistique transphrastique, un message pris globalement ;
- 3- Le discours est « *l'ensemble des règles d'enchaînement des suites de phrases composant l'énoncé* » (Harris « *analyse de discours* ») ;
- 4- Le discours est, selon Guespin, *Langages* n°23, p.10, « *l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* » ;
- 5- Benveniste oppose le discours au récit⁴ ;
- 6- La dernière définition oppose la langue comme un ensemble fini relativement stable alors que le discours, lui, est le lieu où s'exerce la créativité et où est prise en charge la contextualisation (rôle du locuteur dans l'argumentation).

Maingueneau relève d'autres usages qui sont moins reçus par les linguistes notamment Derrida pour lequel « le discours est n'importe quel ensemble de signes » et Foucault dans « *Archéologie du savoir* » qui utilise le terme de discours à propos de productions discursives sans analyser et définir ce terme.

De cette polysémie d'utilisation du terme « *discours* », Maingueneau (p : 16) conclut qu'« *un discours n'est pas évidence, un objet concret offert à l'intuition mais le résultat d'une construction* ». Il part du constat que la communication dépasse le stade de la phrase et s'inscrit plutôt dans le cadre de la conversation et le dialogue qui sont le mode de déroulement le plus courant de l'acte de communication. La conversation et le dialogue sont soumis à d'autres contraintes, à d'autres modes d'organisation, d'autres modes d'enchaînements que ceux que l'on trouve au sein de la phrase.

³-Op, cit, p. 197.

⁴Benveniste E., « *De la subjectivité du langage* » in *problèmes de linguistique générale*, T. 1, 1966, pp. 258-266.

Le deuxième point sur lequel insiste Maingueneau est celui selon lequel il faut tenir compte, dans la prise en charge de la nouvelle définition de l'unité de langages, des conditions de productions langagières qui impriment nécessairement leur influence sur la production linguistique (remise en cause de la phrase et insistance sur la notion de discours). Il conclut par une proposition : « *on considérera plutôt le discours comme le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structuration transphrastiques en fonction des conditions de production* »⁵ (prise en compte du niveau linguistique des conditions de productions langagières).

Ce terme est dans la langue courante polysémique car il renvoie souvent à un ensemble d'énoncés solennels. Il est souvent associé à une forme du langage dirigé dans un but précis est orienté pour des fins déterminées au préalable, supposant certainement une stratégie particulière, qui dépend surtout des objectifs supervisés, soumis à une rhétorique qui lui est liée, ainsi qu'un système qui permet sa reproduction et sa reprise.

Autrement dit, le terme « discours », particulièrement riche, puisqu'il permet l'intégration d'une approche historique, voire sociologique, tout en gardant à l'esprit que le discours est avant tout un acte de communication complexe, ayant une visée précise, qui peut cependant échapper à son auteur.

Dans un même discours, en effet, plusieurs types de sous-discours peuvent se superposer, s'emmêler simultanément, et l'on rejoint ici aussi la notion de polyphonie : c'est quand plusieurs « voix » font entendre au discours, et ce dernier grade bien souvent son littérarité (son caractère littéraire), de leur concurrence de leur contradiction.

1.4.2. Le texte

Maingueneau a montré comment la notion de texte a émergé à partir d'une certaine insatisfaction⁶ :

1.4.2.1. Le cadre étroit de la phrase

Il prend plusieurs exemples pour montrer l'étroitesse du cadre phrastique.

Le couple questions /réponses (échanges donc dialogue). La réponse est un énoncé déterminé par un énoncé antérieur qui s'articule sur e dernier mais pas n'importe lequel ;

⁵Maingueneau D., Op. Cit., p. 16.

⁶ Maingueneau D : Op. Cit., pp. 154-155.

Les anaphoriques (ou éléments qui reprennent un autre segment du discours par exemple les pronoms personnels) qui montrent bien que la relation sémantique est bien une relation inter phrastique. Ils ont valeur de reprise d'un terme antérieur mais aussi valeur d'identification :

Exemples

Il aime sa sœur à la folie. Cela est déplaisant.

« Cela » renvoie à un contexte sémantique antérieur. Cette affection pluralité de signifiés que seul, la passion, le contexte, l'extralinguistique ainsi que la perversion permettront de déterminer « les problèmes que soulèvent les anaphores mettent en jeu des phénomènes syntaxiques et sémantique complexes », nous dit Maingueneau ⁷.

Le problème de la coordination et de la subordination (la coordination peut exprimer la subordination). Cela conduit progressivement à élargir le cadre de l'analyse.

1.4.2.2. Texte vs phrase

On reproche au discours, à l'analyse énonciative de s'inscrire toujours dans la linguistique du monologue (conception monologiques de la communication. Ce ne sont pas des analyses de discours interactionnels).

Plusieurs définitions de la notion de texte ont été données⁸ :

- Selon l'école praxématique de Montpellier, le texte est « une suite dénoncés oraux ou écrits posés par leur producteur comme un ensemble complet et autonome » (définition donnée dans « *Introduction à l'analyse textuelle* ».
 - Les praxématiciens trouvent que cette définition s'éloigne de la définition traditionnelle (texte-----texeri-----tissu = enchainement d'idées et production de mots : ex : c'est un tissu de mensonges) et de la définition du texte qu'ils considèrent comme un produit. Ils réintroduisent la notion d'acte de production. Le texte est vu comme un objet fixé dans son statue transcendant et atemporel par l'écriture dans la définition traditionnelle.

⁷ Ibid., p. 156.

⁸ cf. Courtés et Greimas : « *Dictionnaire de sémiotique* », Hachette Université, 1979.

- Dans la définition moderne, on prend en ligne de compte, les conditions de productions.

▪ Avant

- Unicité du discours ;
- Passivité du lecteur.

▪ Maintenant

- plurivocité du discours ;
- Remise en compte du producteur ;
- Remise en question de la producteur /récepteur.

C'est une nouvelle conception de la notion du texte qui va avoir des répercussions en littérature et en linguistique (étude des langues naturelles). F, François précise que « le terme 'texte' renvoie généralement au maniement de la langue écrite, ici, au contraire, il s'agit d'étudier tout message oral ou écrit indépendamment de sa longueur en le remplaçant dans ses conditions d'échanges.»⁹

1.5. Les caractéristiques du discours

L'étude du discours ne relève pas de la syntaxe, mais il mobilise des structures assez complexes qui se concentrent sur les conditions de production des énoncés. Cela s'affecterait sans mettre à l'écart ses conditions de réception. En réalité le discours a de diverses caractéristiques quand peut citer comme suit selon leur degré de gravité.¹⁰

1.5.1. Le discours est orienté

Non seulement parce qu'il est construit en fonction d'une visée, mais, parce qu'il est une forme d'action sur autre. Toute énonciation constitue un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger...)qui vise à modifier une situation : c'est ce que J.L. Austin ¹¹appelle : « *des actes de langage* » mais que l'on appelle aussi « *actes des paroles* » ou « *actes de discours* ». ¹²

⁹ François F., « *Linguistique et analyse de texte* », ch.8, in *Linguistique*, PUF, 1980.

¹⁰-Charaudeau. P., « *Langage et discours, éléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)* », éd. Hachette, p. 101, 1983.

¹¹Austin J.L.

¹² Ibid.

1.5.2. Le discours est interactif

Cette caractéristique est évidente sous sa forme orale (le dialogue entraîne une interaction), mais elle ne s'y réduit pas. Il y a une interactivité fondamentale (ou dialogue), dans tout texte, car le discours qu'il met en place prend en considération son destinataire.

Pour souligner l'importance de ce destinataire, on le qualifie souvent de « co-énonciateur », puisqu'il participe à la production des énoncés : dans l'acte d'écriture comme dans toute communication, on sait ou on imagine à qui l'on s'adresse, par conséquent, cela influe sur le contenu de ce qu'on dit.

1.5.3. Le discours est pris dans un inter-discours

Il ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un itinéraire. Autrement dit, un discours ne prend souvent de sens que par rapport à un autre discours.¹³

Et l'on trouve ses catégories fécondes dans l'analyse d'un texte de « parodie » (prendre un discours pour le ridiculiser), « commentaire » (« dialoguer » de manière polémique avec un autre discours), « commentaire » (mettre son discours au service d'un autre), « citation » (reprendre un discours), etc.

1.6. Les principes du discours

Grice fait dépendre les lois du discours à une sorte de méta-principe, le principe de coopération « *que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptée de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé* ». ¹⁴

Nous commencerons par distinguer trois principes généraux : principe de coopération, de pertinence et de sincérité, avant de relever des lois plus spécifiques.

1.6.1. Le principe de coopération

Ce principe chez Grice est le statut d'un méta-principe. Les sujets parlants qui communiquent s'efforcent de ne pas bloquer l'échange, de faire aboutir l'activité discursive. Les protagonistes de l'énonciation reconnaissent et se reconnaissent, leurs droits comme leurs devoirs attachés à l'élaboration de l'échange dans la mesure où il faut être deux pour conserver, le sujet le plus égoïste est bien obligé de s'y soumettre.

¹³- Charaudeau. P., op. Cit., p. 103.

¹⁴-Convention, Cambridge (Mass), Harvard University Press, 1969.

1.6.2. Le principe de pertinence

C'est un principe de grosse pointure plus que celui de coopération. Ce serait l'axiome fondamental de l'échange verbal : Toute énonciation implique une pertinence, elle produit l'information convenable qui stipule qu'un énoncé n'est à saisir, que s'il est approprié au contexte énonciatif.¹⁵C'est-à-dire ; qu'il doit s'intégrer aux attentes prédéterminées qui intéressent son destinataire. Ainsi « il pleut » ; sera moins pertinent dit comme simple constat qu'en réponse à la question d'un interlocuteur qui veut savoir s'il doit ou non arroser son jardin. Il s'en suit que l'évaluation de la pertinence dépend des destinataires : le locuteur fait de son mieux pour produire l'énoncé le plus pertinent possible.

1.6.3. Le principe de sincérité

Toute énonciation est présumée sincère, dont les locuteurs sont censés s'asserter que ce qu'ils tiennent vrai, n'ordonner que ce qu'ils veulent réaliser, ne demander que ce dont ils veulent effectivement connaître la réponse. En d'autres termes, les locuteurs sont supposés adhérer à leurs propos et y croire. Ils s'engagent dans l'acte de discours qu'ils doivent accomplir. (Ils sont censés dire ce qu'ils pensent et assumer ce qu'ils disent).

Ce principe implique et engage l'énonciateur dans son discours, il doit faire preuve de bonne foi et rapporter les faits comme ils se sont produits dans la réalité sans essayer de les trahir. Cette loi fait partie de ce que P. Charaudeau nomme « *le contrat d'authenticité* », ou de ce qu'il appelle « *le contrat énonciatif* » propre aux genres discursifs informationnels.¹⁶

1.7. Les lois du discours

Ce sont les conventions tacites ou implicites entre les gens, mais de façon pragmatique. Lorsque je parle, il faut qu'il y ait quelqu'un ou quelques-uns qui m'entende (ent). Comme, il y a des lois qui régissent et assurent les conversations. Cette coopération entre les (s) locuteurs et l'allocutaire(s) (la maxime de coopération est indispensable dans la communication), qui serait régie par des lois ; un ensemble de normes, une sorte de code que Grice appelle « *maximes conversationnelles* », issues de la dérivation du sous-entendu, que nous avons élaboré précédemment. Nous utiliserons ici le terme d'O. Ducrot, lois du discours.

Ces « *lois* » jouent un rôle considérable dans l'interprétation des énoncés et définissent une sorte de compétence pragmatique (d'autres disent « *une compétence rhétorique* »). Il ne

¹⁵ Voir à ce sujet le livre de P. Charaudeau : op. Cit., 1983, p. 101.

¹⁶Ibid.

s'agit pas de lois comparables à celles qui régissent la grammaticalité des phrases, mais de normes que l'on est supposé respecter quand on joue le jeu.

1.7.1. La loi d'informativité

A côté de ces principes généraux, on peut mentionner des lois du discours les plus spécifiques qui portent sur le contenu des énoncés. La loi d'informativité est l'une des plus utilisée. Sa devise est; parler pour informer, puisqu'elle exclut qu'on parle«*pour ne rien dire* ». ¹⁷

De ce fait, les énoncés doivent apporter des informations nouvelles au destinataire. Quand un énoncé n'apporte rien de neuf, c'est que l'information se trouve à un autre niveau et que l'énoncé veut transmettre un autre contenu (on dit une chose qui n'apporte rien, pour dire autre chose de manière violée). Cette loi atteste qu'une nouvelle ne peut être retenue que si elle dit quelque chose de nouveau au destinataire. Une nouvelle qu'il ne possède pas déjà, qui vient s'ajouter à ses informations déjà encaissées.

1.7.2. La loi d'exhaustivité

La loi d'exhaustivité est le fait de donner l'information essentielle et maximale en fonction de la situation, et cela sans masquer quelques détails aux lecteurs, de préférence qu'elle soit de façon condensée et brève, pour ne pas nuire à son destinataire (cas des titres). Cette loi est intégrée chez P. Charaudeau dans la deuxième composante du contrat énonciatif qu'il baptise sous le nom de « *contrat sérieux* », cette convention morale stipule que « *tout sujet informateur a une obligation de transmission d'information (...) et à l'obligation d'objectivité* ». ¹⁸

Par conséquent, il ne doit pas laisser penser un seul instant que l'évènement dont il a la responsabilité de rapporter et imprégner de sa subjectivité, mais plutôt qu'il est le fruit de la vérité employée au service de la mise en scène de la réalité. ¹⁹

A cet effet le scripteur utilise plusieurs techniques comme par exemple l'emploi d'énoncé délocutif, ²⁰ qui ont un caractère d'irréversibilité, ou bien l'emploi du présent qui a

¹⁷- Charaudeau .P : op. Cit, 1983, p. 101.

¹⁸-Charaudeau . P : op. Cit, 1983, p. 101.

¹⁹-Cette mise en scène commence au niveau des titres qui annoncent ce travail de représentation et qui obligent le lecteur à considérer par évidence les faits comme des « *évènements réels* ».

²⁰-Ce type d'énoncé a pour caractéristique de présenter l'évènement comme une évidence, un fait posé et rapporté sans altération, un événement que l'on ne peut pas changer.

pour but la production d'« *un effet d'actualisation existentielle* »²¹, c'est-à-dire de récré (récréation) ce qu'appelle P. Charaudeau « *l'illusion du direct* ».

1.7.3. La lois de modalité

L'énonciateur doit s'exprimer clairement et sans ambiguïté, il recherche théoriquement la clarté, la concision, etc. les lois du discours obligent les scripteurs ou les titreur à être stricts dans le choix de leurs mots et de leurs titres, mais aussi, ils sont régis par la soumission irréfutable à l'économie langagière.

Cela peut s'effectuer en optant aux tournures et aux formules les plus simples et les plus directes, pour ne pas induire les lecteurs en erreur, ou les encombrer avec l'abus de détails, qui peut provoquer l'indifférence.

Ces lois définissent bien évidemment un discours classé « *idéal* », celui qu'on suppose dans l'absolu, l'acte de communication (qui vise à priori la compréhension la plus rapide et la plus totale entre ses différents partenaires).

A partir de ces éclaircissements, il semblait que les moyens de communication jouent un rôle très important, plutôt primordial et à long terme, dans la création et la structuration des opinions. Cela se réalise par le biais de leur pouvoir

1.8. Les limites entre les trois notions

Selon Roland BARTHES, Dominique MAINGUENEAU, Michel FOUCAULT des limites se tracent entre : discours, phrase, énoncé et texte :

- **Discours/phrase** : La phrase se conçoit généralement comme une chaîne de mots qui obéit à des règles morphosyntaxiques et lexicales bien précises, assurant sa grammaticalité et l'insérant dans un champ sémantiquement cohérent. Cela n'est pas suffisant pour dire que la phrase est un discours Selon Roland BARTHES: « Tout ce qui est au-delà de la phrase appartient au discours. »

L'expression au-delà de la phrase signifie que cette dernière, se mobilise dans une situation précise, déterminant sa portée et son orientation, ce qui nous mène à mettre en exergue la notion de contexte dans laquelle le discours aura lieu.

- **Discours/ énoncé** : Selon L. GUESPIN le discours n'est pas le synonyme de l'énoncé, il est pour lui une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase

²¹-P. Charaudeau : op., cit, 1983, p.114.

(transphrastique), un message pris globalement : «L'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux plans sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne.» Pour lui, le discours s'oppose à l'énoncé, mais en même temps partage avec lui une situation de production, assurant son sens.

- **Discours /texte** : Ces deux notions constituent pour certains une équivalence. Cependant, leur mode de fonctionnement ainsi que leur formation sont tout à fait distincts.

Le texte est l'unité linguistique prise dans sa structure et dans son organisation interne qui en fait une totalité cohérente, et qui permet de l'envisager dans un champ plus vaste. C'est dans cette phase de son évolution qu'il devient un objet discursif représentant des univers différents. En revanche, le discours est, selon J.-M. ADAM, l'inclusion d'un texte dans un contexte voire, les conditions de production spécifiques dans lesquelles il est produit, et qui en font un discours. Le texte est de ce fait le produit textuel de la pratique discursive des sujets.

- Discours = texte + contexte.
- Texte= discours – conditions de production

Un discours est donc « une unité transphrastique » produite par un individu ou un groupe socialement déterminé qui, par son acte de production, ou acte de parole, de langage ou de discours, exerce une influence sur autrui, ce qui introduit la notion d'action et d'interaction. Le discours est de ce fait une pratique effective réalisée dans une situation particulière qui engage plusieurs interactants. L'idée d'interaction désigne donc tout échange verbal oral ou écrit entre deux partenaires ou plus.

Cependant, la présence physique de ces deux protagonistes n'est pas nécessaire pour élaborer un discours car l'idée d'interactants signifie deux ou plusieurs instances existant réellement ou virtuellement, l'une exerce une influence sur l'autre qui, en sa présence ou son absence, participe nécessairement à l'échange communicationnel qui se déroule dans un contexte particulier.

Le texte, objet abstrait de la linguistique textuelle, est une structure qui se définit par rapport à ses régularités internes, voire le rapport entre les phrases. Il s'agit là de tous les

phénomènes qui assurent sa cohésion : anaphores, connecteurs, marqueurs énonciatifs, etc. d'un autre côté,

Le texte peut être défini comme un produit d'une activité discursive réalisée dans des conditions de production particulières et appartenant à des genres discursifs divers

Le terme «discours» acquiert donc des emplois variés et des délimitations assez floues, débouchant sur une pluralité de définitions rendant difficile la délimitation de son champ d'étude à savoir «l'analyse discursive», qui entre en collaboration avec «la linguistique textuelle» pour entretenir les productions verbales des sujets.

APPLICATIONS

Questions

- 1- Quelle est la distinction fondamentale entre l'analyse du discours et les autres disciplines linguistiques comme la syntaxe ou la sémantique ?
- 2- Comment les éléments lexicaux, syntaxiques et contextuels interagissent-ils pour construire le sens dans un discours ? Peut-on réduire un discours à une simple analyse linguistique sans tenir compte de son contexte social et culturel ?
- 3-Le discours contribue-t-il à la construction de l'identité sociale d'un individu ? Comment les discours dominants (par exemple, le discours médiatique, politique, ou académique) influencent-ils les normes et valeurs sociales ?
- 4-Pourquoi Maingueneau insiste-t-il sur l'importance des conditions de production dans l'analyse du discours ?
- 5-Donnez une définition du terme "discours" en vous appuyant sur les six définitions proposées par Maingueneau. Résumez chaque définition en une phrase simple.
- 6-Selon Maingueneau, pourquoi le terme "discours" ne peut-il pas être pris comme un objet concret offert à l'intuition ?
- 7- Comment la notion (acte de langage) change-t-elle notre compréhension de l'interaction entre énonciateur et récepteur dans le cadre du discours ?

Exercice 1

Source : Extrait de *Le Deuxième Sexe*, 1949.

"On ne naît pas femme : on le devient. Aucune détermination biologique, psychologique ou économique ne définit la femme en elle-même ; c'est l'histoire qui la fait."

Questions :

1. Identifiez et analysez l'argumentation sous-jacente dans cet extrait en vous appuyant sur l'analyse DU discours. Comment les énoncés construisent-ils la notion de "femme" ?
 - Indice : L'énoncé déconstruit l'idée que l'identité féminine est biologique, et propose une lecture historique et sociale. Il s'agit d'un discours qui remet en question des constructions sociales et culturelles autour de la féminité.
2. Ce passage présente-t-il une forme de polyphonie ? Expliquez en quoi il implique des voix multiples, et quelles sont leurs positions respectives.
 - Indice : Le discours de Beauvoir engage une réflexion critique sur des idées reçues. Il peut être perçu comme une réponse aux voix traditionnelles qui défendent une vision essentialiste du féminin.
3. Quelles sont les conditions de production qui influencent cet extrait de discours de Simone de Beauvoir ? En quoi le contexte historique et culturel de l'époque de la publication du livre en 1949 en fait-il un acte de discours engagé ?
 - Indice : Considérez la situation des femmes dans la société de l'époque et comment la pensée féministe de Beauvoir s'oppose aux discours traditionnels sur le rôle des femmes dans la société.

Exercice 2

Discours de Malala Yousafzai à l'ONU

Source : Discours de Malala Yousafzai à l'Assemblée générale de l'ONU, 12 juillet 2013.

« Un enfant, un enseignant, un livre et un stylo peuvent changer le monde. L'éducation est la seule solution. L'éducation d'abord. » »

Questions :

1. Analysez l'orientation du discours de Malala Yousafzai. En quoi ce discours peut-il être qualifié de discours orienté ?
 - Indice : Le discours est clairement orienté vers un but précis : la promotion de l'éducation, particulièrement pour les filles. Il utilise un appel direct à l'action ("L'éducation d'abord ") et vise à mobiliser la communauté internationale.
2. Malala utilise-t-elle des actes de langage pour persuader son auditoire ? Quels actes de langage pouvez-vous identifier dans cet extrait ?
 - Indice : Vous pouvez identifier des actes de persuasion et des affirmations, où l'oratrice cherche à convaincre son auditoire de l'importance de l'éducation pour transformer le monde.
3. En quoi ce discours peut-il être analysé sous l'angle de l'analyse DE discours ? Quelle est la structure de son discours et comment les énoncés s'articulent-ils pour servir la cause qu'elle défend ?

Exercice 3

Source : Discours prononcé par Charles de Gaulle à Londres le 18 juin 1940.

"La France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre. (...) Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas."

Questions :

1. Analysez l'énoncé sous l'angle de la polyphonie. Quelle(s) voix se font entendre dans ce discours ?
 - Indice : La voix de de Gaulle se mêle à celle du peuple français, ainsi qu'à une voix symbolique de la résistance. Le discours se fait l'écho de l'esprit combatif et de la volonté de persévérer malgré la défaite militaire.

2. Le discours de de Gaulle est-il orienté vers un objectif particulier ? En quoi est-ce un discours orienté ?
 - Indice : Le discours cherche à redonner de l'espoir et à galvaniser la résistance. L'objectif est de mobiliser le peuple français en insistant sur l'importance de la persévérance et de l'unité nationale face à l'occupation.
3. Quels sont les actes de langage présents dans cet extrait ?
 - Indice : De Gaulle émet des promesses et des affirmations. Par exemple, l'affirmation que la flamme de la résistance "ne doit pas s'éteindre" est une incitation à l'action et à la mobilisation.

Exercice 4

Extrait 3 : Discours de François Hollande - Cérémonie du 14 juillet 2015

Source : Discours du Président François Hollande, lors de la cérémonie du 14 juillet 2015, à Paris.

"La France est unie face à la menace du terrorisme. La France restera forte, parce que la liberté est notre bien le plus précieux. Ce qui nous unit est plus fort que ce qui cherche à nous diviser."

Questions :

1. Quel est le but de ce discours ? Comment peut-on l'analyser sous l'angle du discours orienté ?
 - Indice : Le discours vise à rassembler le peuple français face à la menace terroriste. Il est orienté vers la solidarité nationale et la résistance collective contre la peur et la division. Le Président cherche à fortifier l'unité nationale.
2. Quelles sont les conditions de production qui influencent ce discours ?
 - Indice : Ce discours intervient dans un contexte de crise nationale, suite aux attentats terroristes sur le sol français. Il a pour objectif de rassurer la population et de souligner la résilience collective face à la violence.

3. Les énoncés de ce discours peuvent-ils être interprétés comme des actes de langage de type « promesse » et « encouragement » ?
 - Indice : Le Président promet que la France restera unie et forte, et il encourage la population à maintenir son courage et à résister à la peur.

2.1 L'approche énonciative

La recherche d'une compréhension approfondie de la linguistique au-delà des simples énoncés a conduit les chercheurs à explorer le concept d'énonciation. Ce regain d'intérêt pour l'énonciation s'explique par l'élargissement même de l'objet d'étude de la linguistique. En effet, l'analyse des phénomènes relatifs aux conditions de production du discours s'avère essentielle pour saisir le fonctionnement complexe de la langue.

Lorsque nous nous penchons sur le sens des unités linguistiques, il devient inévitable de les relier à des facteurs extralinguistiques, tels que leur référence et la manière dont elles sont appropriées par un énonciateur. Cette obligation de lier les unités aux circonstances de leur production requiert une prise en compte systématique de la théorie de l'énonciation, qui articule de manière innovante le linguistique avec l'extralinguistique, c'est-à-dire le discours avec ses conditions de production.

À l'origine de cette démarche, Émile Benveniste (1966, 1970) propose une définition de l'énonciation comme l'activation de la langue à travers un acte individuel d'utilisation. En outre, il élabore une théorie générale des indicateurs linguistiques, tels que les pronoms personnels, les formes verbales, et les déictiques spatiaux et temporels, qui permettent au locuteur de s'inscrire dans l'énoncé. Selon Benveniste (1966 : 251), ces éléments représentent des « actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur ».

Le terme d'énonciation, dérivé du latin "enuntiatio", renvoie à la relation entre ce qui est dit et celui qui le dit. Initialement philosophique et grammaticale, cette notion est devenue centrale dans les préoccupations linguistiques. L'approche énonciative a été nourrie par les réflexions de penseurs tels que Platon, Aristote, Husserl et Kant sur la nature du langage. Dans les années 1920, des post-saussuriens comme Albert Sechehaye, Charles Bally, Gustave Guillaume et Émile Benveniste lui ont donné une assise linguistique solide. L'énonciation englobe ainsi l'ensemble des actes par lesquels un sujet parlant construit des représentations communicables au sein d'un énoncé, fondée sur l'idée que les déterminations du langage humain résident dans l'énonciation, plutôt que dans des abstractions préétablies comme la langue ou la proposition.

Cette approche reconnaît le lien intrinsèque entre la langue et la parole, soulignant l'importance de l'implication des protagonistes dans l'acte de langage. Elle met en avant le caractère actif, individuel et intentionnel de la communication.

Sur le plan théorique, Émile Benveniste (1966 : 238-245) établit un cadre formel pour l'énonciation, structurant ainsi la communication en fonction des circonstances de sa production. Selon lui, l'énonciation est la mise en œuvre de la langue par un acte individuel. L'analyse du discours doit alors commencer par une exploration du statut intra-textuel des différents acteurs de la communication, comme le souligne Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 : 159), en se fondant sur divers paradigmes. Par exemple, un article journalistique, considéré comme un discours écrit, peut être assimilé au dialogue au sens où il est adressé sans attendre de réponse, en raison des normes particulières qui régissent son fonctionnement (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 15).

De surcroît, la recherche d'Oswald Ducrot (1984) sur la responsabilité des actes locutoires amène à dépasser certaines tensions inhérentes à la conception benvenistienne de l'énonciation. Cette démarche est cruciale pour explorer la construction de la modalisation, de la responsabilité énonciative et des points de vue dans les discours interactifs.

Enfin, bien qu'il soit pertinent de reconnaître que le dialogisme "externe" associé au genre reste embryonnaire, notamment à travers les discours rapportés et l'interdiscours, il est indéniable que les énoncés présentent un dynamisme certain d'un dialogisme "interne". Ce phénomène souligne la complexité et la richesse des interactions discursives au sein même des énoncés.

2.1.1. Le sujet de l'énonciation et sa relation au discours

Si l'énonciation se noue autour de la situation d'énonciation et se veut son point de départ, il apparaît qu'elle met au premier plan l'instance d'énonciation qui lui donne forme et sens. Baylon et Mignot (ibid. : 43-44) affirment qu'à la base, il n'y a de sens que dans le cerveau des communicants. Si la situation se veut le point de départ de l'énonciation, il reste qu'elle est centrée sur le sujet parlant, qui est l'encodeur du sens dont nous parlons. Ce pôle de production de l'énoncé est désigné sous une multitude de dénominations mettant en vue un aspect ou un autre de sa caractérisation : sujet parlant, scripteur, locuteur, énonciateur, destinataire ou émetteur.

Émile Benveniste conçoit l'énonciation comme un acte d'appropriation linguistique, la manière dont un sujet s'énonce. Il suit en cela l'intuition saussurienne de la parole, acte individuel de volonté et d'intelligence (F. De Saussure, 1916: 30). Comme l'analyse Mathieu Valette (2004), les définitions successives que la linguistique a donné des notions jumelles parole/énonciation mettent en évidence deux composantes: acte/individu; et donc actualisation/sujet parlant.

Celui qui énonce est de ce fait la source de production de l'énoncé et le repère du mécanisme énonciatif au sein de cet énoncé. On fait ainsi le sujet centre de la linguistique : Or c'est bien le sujet dans la langue que les linguistes ont à tâche d'analyser. (Rabatel, 2005 : 135). Il permet l'actualisation de l'énoncé, et donc le passage du virtuel à l'actuel, de la langue à la parole de manière transitionnelle et non oppositive. L'énonciation est donc un acte, un acte de langage dont les marques définissent les modalités intersubjectives, elle est donc un acte pragmatique. Une autre conception de l'énonciation a cours, que Benveniste a structurée par un appareil formel : l'énonciation comme le surgissement du sujet²² dans l'énoncé (Jean Dubois, 1969 : 100), un surgissement qui est observable par des indices, on parle aussi de traces, de marques.

Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau (2002 : 224) remarquent une ambivalence du JE de Benveniste, producteur de l'énoncé et énonciateur, c'est-à-dire instance impliquée dans l'acte d'énonciation en train de se faire et qui n'a pas d'existence indépendamment de cet acte. C'est avec Ducrot (ibid.) que va s'établir de façon nette une distinction entre le locuteur, siège des mécanismes d'actualisation déictique et l'énonciateur, siège de l'actualisation modale.

Ce d'autant plus que l'acte d'énonciation ne nécessite pas toujours d'être assumé. Des textes sans marques linguistiques formelles mettent quand même en scène des expressions linguistiques et des réalités discursives projetées par une instance énonçante. Jean-Claude Coquet (1993 : 13) admet une instance dépourvue de jugement et donc d'intentionnalité comme instance énonçante : c'est l'instance non-sujet.

Pour que le discours garde sa cohérence, il doit y avoir un rapport constant à l'instance qui l'énonce. Ainsi, le statut indicial n'est qu'une étape vers le statut instanciel. Seul ce dernier statut, par la présence ou l'absence de jugement permet de reconnaître le sujet du non-sujet.

²² Ceci a été développé par Arrivé (1999)

Actualiser le discours c'est ainsi le poser comme l'acte d'un sujet protéiforme, d'une hétérogénéité énonciative. Il est nécessaire de stratifier l'instance énonçante, de voir ses manifestations dans le discours à travers les formes linguistiques systématisées par Benveniste à travers l'appareil formel de l'énonciation. Il convient donc de mettre en évidence les éléments du passage du virtuel de la langue à l'actuel de la pragmatique discursive.

Chez G. KLEIBER (1986), il apparaît que «ce n'est plus seulement le moment d'énonciation, l'endroit d'énonciation et les participants (locuteur interlocuteur) à l'énonciation qui forment le cadre déictique mais également l'objet résidant dans la situation d'énonciation». En effet, pour KLEIBER ces objets peuvent avoir une présence physique ou mentale, l'élargissement du cadre déictique sera donc théorisé sous la forme de ce qu'on appelle la “mémoire discursive” de l'énonciateur et les “savoirs-partagés” entre l'émetteur et le récepteur; c'est-à-dire ce qui est déjà là et qui fait partie de savoirs culturels, de connaissances encyclopédiques ou encore une mémoire collective que partagent les protagonistes de la communication. La répartition des temps verbaux en discours et histoire (récit) selon la théorie de BENVENISTE a fait l'objet de critiques et d'amendement de la part de plusieurs théoriciens de l'énonciation.. C'est le cas du passé composé qui fonctionne dans le discours comme dans les récits autobiographiques. André PETIT-JEAN (1987) pense que le passé composé est un temps à deux visages; il peut être employé discursivement ou historiquement. Dans le même cadre, KERBRAT ORECCHIONI (1980) propose une autre typologie des localisateurs temporels et spatiaux. Elle introduit un classement en fonction de la référence au moment de l'énonciation (To) d'une part, et selon que ces localisateurs traduisent l'opposition simultanéité / antériorité / postériorité ou qu'ils sont indifférents à cette opposition (neutre). Une autre thèse de BENVENISTE a été radicalement contestée, celle qui consistait à envisager la possibilité d'une énonciation “limpide” de type récit caractérisée par l'absence “d'aucune intervention du locuteur”. Or, dans la mesure où tout énoncé présuppose toujours quelqu'un qui l'énonce, il devient impossible, selon DUCROT (1972) d'admettre l'existence d'une histoire au sens de BENVENISTE, sinon comme “l'horizon mythique de certains discours”. Pour DUCROT (1980, 1984), le récit relève d'une énonciation “mixte” où se manifeste un phénomène d'interférence entre deux registres, plus visibles dans le domaine de la sémantique ou de la pragmatique qui ont élargi les indicateurs linguistiques à la présence de l'émetteur et du récepteur. Même si certains aspects de la théorie de BENVENISTE ont été remis en cause, celui-ci a eu le mérite d'imprimer un nouvel élan aux recherches, en quittant le champ de la phrase pour entrer dans le discours. A la suite de BENVENISTE, CULIOLI

soutient que : énoncer, c'est construire un espace et un temps, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles, bref un système de repérage par rapport à un énonciateur, à un co-énonciateur, à un temps d'énonciation et à un lieu d'énonciation. Décrire l'activité d'un sujet, c'est analyser les caractéristiques de cette activité et tous les facteurs qui la contrôlent. Il y a tout d'abord les énoncés (réalisation de l'activité langagière) qui sont construits à partir d'un système de règles (grammaire), sur lesquels porte l'analyse linguistique. La construction de ces énoncés s'effectue dans le cadre d'une situation d'énonciation, entre un énonciateur et un co-énonciateur (énonciateur potentiel), par lesquels il y a transmission d'un contenu. Le sens d'un énoncé n'est donc pas définissable sans référence à une situation donnée. C'est cet ancrage dans la situation d'énonciation qui a permis à CULIOLI de dégager des valeurs référentielles (temps, mode, aspect, quantification) qui sont des constructions cognitives effectuées par le sujet. Aux dichotomies langue / parole, performance / compétence dans la théorie de CHOMSKY, CULIOLI oppose celle de production / reconnaissance, c'est-à-dire «la faculté universelle de produire et d'interpréter des textes par des sujets »(1983 : 83). Aux notions d'énonciateur et de locuteur, CULIOLI ajoute un troisième terme: l'asserteur, c'est à dire celui qui, au sens strict, asserte ou prend en charge l'orientation ou le sens de l'énoncé. Énonciateur, locuteur et asserteur sont issus du monde réel et sont à distinguer du sujet de l'énoncé (sujet grammatical). En outre, l'énonciateur est l'agent du processus évoqué, le sujet qui produit ou reconnaît une suite, dans la mesure où il construit les conditions de production et de reconnaissance. Le locuteur est celui qui parle, celui qui géographiquement ou vocalement produit. CULIOLI fonde sa conception de relations intersubjectives en empruntant à JAKOBSON la théorie des fonctions du langage. Mais il ne prend en compte que deux fonctions : la fonction émotive (ou expressive) et la fonction conative (orientation du discours vers l'interlocuteur). La relation émetteur / récepteur se situe chez CULIOLI entre deux protagonistes engagés dans un processus. Le locuteur part d'une intention de signification claire et distincte, le travail du récepteur se situe au niveau du décodage (démêler ce qui est présupposé et ce qui est posé). Le récepteur suit les intentions de référence l'énonciateur, pour résoudre les ambiguïtés et les indéterminations inhérentes au discours. Lorsqu'un énonciateur produit un énoncé, il incite le second (co-énonciateur) à établir une relation entre l'énoncé et l'événement auquel il réfère. L'ajustement des systèmes de repérages entre énonciateurs se trouve chez CULIOLI au cœur de tout acte de langage et fonde une linguistique de l'énonciation qui se résume en ces termes : les points d'ancrage que constitue la situation d'énonciation (sujets énonciateurs, moment d'énonciation, lieu d'énonciation) sont

des systèmes de repérage sur lesquels les énoncés potentiels prennent des valeurs référentielles.

2.1.2. Les traces d'inscription langagière : l'appareil formel de Benveniste

Pour étudier la communication, il faut pouvoir se placer dans les conditions qui président à la production des énoncés (la situation de communication). Des structuralistes comme Otto Jespersen ou Roman Jakobson ainsi qu'Émile Benveniste se sont attelés à une construction théorique de l'énonciation, en opposition avec l'énoncé. Ils vont concevoir la mise dans la chaîne du discours de l'instance énonçante [appelons-la "*Locuteur*", comme Benveniste (1974) et Ducrot (1984)], son appropriation des faits évoqués, sa position par rapport auxdits faits, à travers un ensemble de signes appelés déictiques. La valeur des termes appelés déictiques ou deixis ou "*shifters*" selon les termes de Jespersen ou embrayeurs de Ruwet, est fonction de leur actualisation dans l'énoncé où ils apparaissent. En d'autres termes, les unités déictiques forment une classe de mots promus à l'existence par l'acte d'énonciation (Benveniste, 1974). De l'acte individuel de production dont les mécanismes devaient intéresser le linguiste (selon le projet de la notion d'actualisateur de Bally), l'énonciation devient l'impact du sujet dans le texte.

Émile Benveniste (1966) parle d'indiciels et distingue les indiciels de personne, les indiciels temporels et les indiciels spatiaux. Ceux-ci correspondent à des séries paradigmatiques pronominales, à des indices d'ostentation (pronoms, adverbes, déterminants à base démonstrative), à des marques temporelles égocentrées (verbales et adverbiales). Ils situent par rapport au "Moi", "Ici" et "Maintenant" du sujet parlant. En plus des deixis indiciels, les deixis anaphoriques permettent de leur côté de référer anaphoriquement à un élément en contexte : Le contexte joue alors, dans le discours, un rôle analogue à la situation, créant une série d'"*ancrages*" pour la suite (Fuchs C. et LeGoffic P., 1992 : 133)

2.1.2.1. Les indices de personne

Ce sont les indices de la première personne et de la deuxième personne. La relation je/tu permet de se poser comme sujet dans le discours, en relation avec un destinataire. La première personne du pluriel est une « *désignation autique de celui qui parle : c'est le nom propre du locuteur* » (Benveniste, 1974 : 200). Ouzounova estime que « *la catégorie pronominale est envisagée dans un rapport nécessaire quand celui-ci est posé avec une*

instance personnelle assumant sa parole ». (1996 : 2). Le nous "*interne*" associe l'énonceur, qui ne dépasse pas l'expérience perceptive, et un locuteur dont la caractéristique est le sentiment d'association avec l'interlocuteur. Il s'agit probablement de la communauté de la rédaction. Le "*nous*" énonceur (ou plutôt interlocuteur) comprend le destinataire et lecteur des écrits. Le texte peut s'orner d'un second "*nous*", locuteur, qui est au contact du public, par lequel on exprime l'expérience du "*nous*" premier, et peut-être l'évaluer.

Pour conclure, on peut dire que le locuteur peut aussi manifester assez souvent une certaine identité par les pronoms personnels de la première personne du pluriel. Ces marques grammaticales indiquent tantôt le caractère collectif de l'ontologie du locuteur, tantôt visent à manifester un locuteur social, ayant des traits identitaires avec ses lecteurs-destinataires. Comme on peut remarquer dans un discours une faible proportion de pronoms de la deuxième personne, cela illustre le souci constant du locuteur de ne pas se disjoindre de ses lecteurs. Le sentiment d'appartenance à une entité commune, à une communauté est un facteur du sentiment d'interpellation et d'adhésion du lecteur par/aux les sujets développés et donc un argument d'attraction.

2.1.2.2. Les indices de temps et de lieu

Les unités de repérage, des points d'ancrage du texte à la situation d'énonciation, outre ceux de la personne forment un véritable système autour des marqueurs de la temporalité et ceux de la localisation spatiale. Ils permettent d'assigner des "*valeurs référentielles*" aux éléments de l'énoncé par rapport au sujet de l'énonciation. Entre ces unités et le contexte, se noue une relation d'interdépendance et Calame (1986 : 15) pense qu'il y a non seulement échange entre le contexte signifiant de production du discours et ce discours même, mais il y a constitution mutuelle par l'intermédiaire du sujet parlant et énonçant, de l'un par l'autre, de l'un dans l'autre. Il ne s'agit donc pas seulement d'examiner le statut du sujet et de son contexte situationnel dans le discours, on devra également déterminer l'influence dudit contexte sur le comportement linguistique, sur la perception du sujet. Les unités linguistiques du système indicatif du temps et de l'espace se rencontrent dans la catégorie des verbes (et des temps) et des adverbes.

La référence énonciative envisage un procès dans l'une des époques du temps. Le temps dont il s'agit n'est pas du temps "*indivis*", mais bien un temps actualisé, "*le temps triparti*" (Imbs, *ibid.* : 248), c'est-à-dire un temps dont la localisation se fait en une série d'époques se succédant sur la ligne progressive du temps. Les divisions sont obtenues à partir

d'un point d'origine. Le point d'origine dans le système dit de "*l'appareil formel de l'énonciation*" est le présent, pas le présent "*réel*", pas celui de la coïncidence avec le moment de production du discours (parce que la communication ici est différée), mais un présent "*absolu*".

A partir du moment de l'énonciation, on peut alors envisager l'avenir. Les indices comme *bientôt* sont des marques de la situation d'un moment à venir non encore déterminé par rapport au jour, à la période de parution (d'énonciation). C'est la prépondérance du temps psychologique, insaisissable qui amène l'annonce de la situation encore incertaine. Dans des cas, on peut rencontrer des exemples où :

- a.** L'avenir peut s'exprimer par le futur simple, temps très souvent associé à la valeur de vérité. Gustave Guillaume le nomme d'ailleurs futur catégorique, distinct entre autres d'un futur hypothétique (le conditionnel) ;
- b.** La valeur de certitude attribuée à certains verbes peut venir d'une circonstance précisée en titre par exemple, dans un raisonnement faussement déductif ;
- c.** Le futur périphrastique partage les valeurs du futur catégorique, le modal portant imperceptiblement lesdites valeurs. Le futur périphrastique renforce le caractère absolu du procès ;
- d.** L'évocation récurrente de ces procès à-venir peut être interprétée comme la volonté de protéger son public des mensonges et des non-dits institutionnels. L'accompli, en rapport avec l'espace-temps de l'énonciation, est marqué par des adverbes comme *dernier*. Il indique la situation d'un événement accompli par rapport à d'autres faits similaires et par rapport au moment de l'énonciation ;
- e.** Le repère est le moment où l'on parle, le dernier est donc le plus proche de ce moment là. Actualiser des faits, c'est les classer dans le temps ;
- f.** Le passé composé situe dans un passé avec une incidence psychologique au présent ;
- g.** L'usage du présent de l'indicatif est problématique car, comme nous l'avons vu, il a souvent la valeur narrative, itérative et même la valeur de vérité générale. Quand bien même le présent serait celui de l'énonciation, il est difficile de circonscrire le moment dit de l'énonciation. La communication écrite étant une communication différée, il est très difficile que les faits soient exactement concomitants au temps de l'écriture ou au temps de lecture. Il ne peut s'agir dans l'absolu du jour de la

lecture (celle-ci pouvant être de longtemps différée), mais est-ce le jour de parution?

- h. Le procès peut relever de l'accompli. Un participe passé adjectif épithète sera la marque de l'accompli. Le passif permet de mettre en exergue la victime de l'action ;
- i. Des déictiques anaphoriques peuvent servir à la situation du contenu du discours dans la situation de communication immédiate. On se réfère ainsi à des "objets" perceptibles par les interlocuteurs.
 - Exemples :
 - Voici le futur président de l'Algérie ;
 - Toute l'actualité politique dans ce journal.

Ces déictiques (voici, ce) illustrent à suffisance l'acception que cette catégorie de mots n'a de sens que par rapport à une référence situationnelle ou contextuelle. Cette auto-référenciation marque comme nécessaire la démarcation de la doxa²³, positionner le discours en rupture avec les discours en circulation. Ces déictiques sont autant de promesses de récit et d'analyse qui rendent indispensable la lecture suivie du discours. Les déictiques assurent à la fois les fonctions de cohérence intertextuelle

2.1.3. La subjectivité ; marques d'inscription du sujet ou objets du discours

La subjectivité n'est par conséquent pas à réduire à des marques d'inscription du sujet dans son discours. Elle va exprimer le point de vue, une position, une attitude du locuteur/énonciateur à partir du mode de donation des référents objets du discours.

Les points de vue dépendent de l'identité des sujets en présence dans la communication, de leurs statuts et des rapports qu'ils entretiennent, des visées pragmatiques du propos, de l'univers de discours thématisé dans les propos échangés, de la situation de locution, du support de transmission de la parole, bref de la situation de communication. En plus de cette situation, l'orientation argumentative d'une référenciation, c'est-à-dire la façon d'organiser, de construire son discours conditionnent le point de vue. Les points de vue ont

²³Le terme de doxa, (du grec δόξα) désigne selon dictionnaire Bailly l'«*opinion* », l'«*avis* » ou le «*jugement* » et dans un sens étendu la «*réputation* ». Le mot «*doxa* » tire son origine du grec dokéo (δοκέω) qui signifie «*sembler* », «*paraître* » ou «*avoir l'apparence* ».

donc des entités sémantiques porteuses d'une source. Cela suppose qu'un énoncé cumule une valeur dénotative présentant des états de faits et une valeur interprétative exprimant des jugements d'êtres discursifs vis-à-vis des objets de discours dénotés.

La signification énonciative, et donc l'interprétation, ne peut, en outre, pas faire l'impasse sur un retour au plan ontologique de l'énonciation. Le niveau III des théories d'opérations énonciatives, et cela Culioli ne l'admet pas de manière formelle (1999 : 9), il doit intégrer les éléments du niveau I, et la signification des occurrences partirait d'un niveau *puissanciel* du langage. Néanmoins, l'énonciateur est intrinsèquement lié à *l'énonceur* : NØlke et Olsen (2000 : 50), dans le cadre de la SCAPOLINE, ont adopté la notion d'êtres discursifs pour "*saturer*" sémantiquement celle d'énonciateur. Ces êtres correspondent à la prise en compte de l'incarnation sémantique de telle ou telle source de point de vue. On peut les associer à un locuteur virtuel ou à un non-locuteur en fonction des mises en jeu énonciatives. Ce qui veut dire qu'il est difficile de comprendre un énoncé sans s'intéresser à l'aspect cognitif de sa source, à l'expérience culturelle et à l'histoire affective qui l'a fait naître. D'où la notion d'*être du discours* qui associe directement l'instance de *l'énonceur* à celle de l'énonciateur. Le contenu analytique de l'énonciation devient par conséquent un rapport entre l'origine de l'énoncé (imagination et construction) et le sens "*propre*" de cet énoncé, la situation de communication et la situation d'énonciation, l'acte de communication et l'acte d'énonciation. On doit aller plus loin pour voir dans ce repère-origine de l'énoncé et donc en *l'énonceur* un simple support, l'effet de discours.

Le Cercle de Bakhtine conçoit en général le dialogisme comme les relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ou ceux qu'il est possible de produire. Selon Authier-Revuz (1984 : 99), toute parole est déterminée en dehors de la volonté d'un sujet, et que celui-ci est "*parlé plutôt qu'il ne parle*". Le discours du sujet n'est donc que le produit de l'interdiscours, la subjectivité du sujet étant donc une re-présentation de discours entendus ou imaginés. L'activation de ces discours est fonction de la pragmatique énonciative.

Dominique Maingueneau (2005 : 66), à propos de l'analyse du discours énonciatif déclare que « [...] son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui se noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique. ». Ainsi, l'analyste doit

accorder une place importante à la notion de genre de discours ou contrat de communication : L'intérêt de l'analyse du discours est d'appréhender le discours comme une intrication d'un texte et d'un [individu dans un] milieu social (ibid.).

La posture que l'on ne rencontre pas souvent dans le genre, sauf dans le cas de discours directs, est la posture dite du "*author*" par Goffman (1981 : 144) ; celle qui consiste pour le locuteur de s'engager dans ce qui est dit, d'être la source du discours qu'il assume entièrement. Cela signifie que ce type de discours comporte des marques de repérage du locuteur et de la situation d'énonciation et des marques de subjectivité attribuées au locuteur. L'auteur a tendance à prendre à la fois les traits de notre énoncéur en ce qu'il est le point source des sentiments, des choix lexicaux, de l'énonciateur en ce qu'il est la source des jugements et du locuteur parce qu'il produit les énoncés.

2.1.4. Relation entre locuteur et allocataire

En ce sens, les mots permettent dans certains sens de transférer l'affectivité du locuteur qu'il en fait et c'est ce que Robert Laffont (1976) souligne de considérer tous les mots de langue comme des « praxèmes » c'est-à-dire qu'ils connotent à des degrés divers les différents « praxis » (technologique, socioculturelle) caractéristique de la société qui les manipule et qu'ils charrient toutes sortes de jugements interprétatifs « subjectifs » Inscrit dans l'inconscient linguistique de la communauté .

- le discours « objectif » qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'une énonciation individuelle.

- le discours « subjectif » dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement (je trouve ça moche) on se pose explicitement (c'est moche) comme source évaluative de l'assertion

L'axe d'opposition objectif/subjectif n'est pas dichotomique mais graduel car les lexèmes sont chargés d'une dose plus ou moins forte de subjectivité.

La tentative de dépasser la limite d'une linguistique de l'énoncé a permis aux chercheurs de faire appel au concept d'énonciation. L'intérêt porté actuellement à l'énonciation s'explique par l'extension de l'objet même de la linguistique. En effet, la prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours apparaît comme pertinente pour la compréhension du fonctionnement de la langue. Lorsqu'on aborde le sens des unités linguistiques, on est inévitablement amené à les relier à des facteurs extralinguistiques, c'est-

à-dire à leur référence comme à leur prise en charge par un énonciateur. La relation “obligée” des unités en question aux conditions de leur production suppose la prise en compte de la théorie de l'énonciation, qui d'une autre manière articule le linguistique sur l'extralinguistique ; c'est-à-dire le discours à ses conditions de production.

- À l'origine de cette démarche, Émile BENVENISTE (1966, 1970, 1974) qui, avance une définition de l'énonciation : « *mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (« L'appareil formel de l'énonciation » in *Langages*, n° 17, mars 1970, pp.12-18).
- Il opère ainsi une distinction entre énoncé et énonciation :

« Il faut prendre garde à la situation spécifique de l'énonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son propre compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l'énonciation. » (1974 : 80).

- BENVENISTE souligne également que *dans l'énonciation, nous considérons successivement l'acte même, les situations où il se réalise, les instruments de l'accomplissement.* (1974 : 81).
- Par conséquent, l'énonciation désigne l'acte de production linguistique dont le résultat est l'énoncé.

La linguistique de l'énonciation (et donc l'analyse de discours) suppose le dépassement du niveau phrastique et la prise en charge des paramètres pragmatiques, extralinguistiques et situationnels de la communication.

- C'est « L'appareil formel de l'énonciation » tel que formulé par BENVENISTE (1970 : 12-18) et qui contient les éléments d'ancrage des relations intersubjectives. *« Dès qu'il (l'énonciateur) se déclare locuteur et assume la langue, il plante l'autre en face de lui (...), postule un allocataire (...). Ce qui, en général, caractérise l'énonciation est l'accentuation de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif »* (1970 : 14).
- Ce dispositif recouvre l'ensemble des marques par lesquelles un locuteur inscrit sa présence dans un énoncé c'est-à-dire des *« actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur »* (1966: 251) ; en d'autres termes,

«Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques d'une part, et au moyen de procédés accessoires de l'autre » (1970 : 14).

- Ces marques, appelées aussi « embrayeurs » (shifters) par Jakobson, sont les suivantes :
- Les pronoms personnels ou « indices de personnes : JE/TU ; NOUS/VOUS » renvoyant au locuteur et à son allocataire, « *JE est défini en termes de locution, TU est défini en termes d'allocution ou d'individu allocuté* »
- Les déictiques ou « signes d'ostension » (termes qui permettent de désigner, de montrer, d'identifier un élément de la réalité) :
 - démonstratifs : ce, cet, celui-là, etc...
 - adverbes de lieu et de temps qui n'acquièrent de signification que dans la situation dans laquelle ils sont réalisés et ancrent le discours dans une situation spatio-temporelle particulière : ici, là, aujourd'hui, etc...
 - formes verbales : le présent, temps de l'actualité du locuteur qui réfère au moment où JE parle et qui instaure le plan d'énonciation du discours que BENVENISTE définit comme « *toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre de quelque manière* » (1966 : 242).
- A ces deux marques privilégiées, on peut rajouter :
 - Les modalités de phrases (interrogative, impérative, etc.) car elles réfèrent à une situation de communication ;
 - Les modalités évaluatives et appréciatives qui impliquent un jugement, une opinion : certes, heureusement, évidemment, gentil/méchant, beau/laid, etc...
- Le problème théorique posé par le modèle énonciatif de BENVENISTE a permis à certains chercheurs de reformuler la notion même d'énonciation et d'affiner le paradigme des indicateurs linguistiques et, parallèlement à cet appareil formel, de soumettre l'énonciation à quatre concepts fondamentaux : la distance, la tension, la transparence et la modélisation :
 - Le concept de distance de DUBOIS

Le sujet parlant adopte vis-à-vis de son énoncé une attitude déterminée par laquelle il s'y inscrit totalement (distance minimale) ou s'en éloigne (distance maximale). La distance est dite minimale lorsque le sujet parlant assume totalement son discours au moyen du JE et des verbes performatifs (je vous assure que, je vous certifie que, etc...). La distance est dite maximale lorsque le sujet considère son énoncé comme faisant partie d'un monde distinct de lui. C'est le mode d'énonciation objectif comme dans les discours scientifiques ;

➤ Le concept de tension de GUILLAUME

C'est le concept qui permet de considérer l'énonciation comme un rapport entre le sujet parlant et l'interlocuteur. Le locuteur manifeste sa volonté d'agir sur l'interlocuteur, de faire pression sur lui. La tension se marque par :

- les pronoms TU et VOUS qui manifestent la centration du discours sur l'allocutaire : textes exhortatifs, publicitaires ;
- Les verbes dits injonctifs, verbes de modalité (directifs ou déclaratifs selon la taxinomie de Searle).

➤ Le concept de modalisation de WEINREICH

Les modalisateurs de WEINREICH sont plus affinées que les marques formelles de l'énonciation de BENVENISTE auxquelles il faut rajouter entre autres :

- les transformations modalisatrices : l'emphase, le passif, etc...
- les niveaux de langue : familier, populaire, courant, littéraire, etc...

DUBOIS souligne que *« de même que le concept de distance permettait un approfondissement de la signification des règles des discours, le concept de modalisation permet une analyse plus précise des moyens phrastiques utilisés pour traduire le procès d'énonciation. Le texte n'apparaît plus comme univoque, ni émis sur la même longueur d'onde. »* (« Énoncé et énonciation » in *Langages*, n° 13, mars 1969, p. 105)

- De plus, la répartition des temps verbaux en discours et histoire (récit) selon la théorie de BENVENISTE a fait l'objet de critiques et d'amendement de la part de plusieurs théoriciens de l'énonciation.
- C'est le cas du passé composé qui fonctionne dans le discours comme dans les récits autobiographiques. André PETIT-JEAN (1987) pense que le passé composé

est un temps à deux visages ; il peut être employé discursivement ou historiquement.

- Dans le même cadre, KERBRAT ORECCHIONI (1980) propose une autre typologie des localisateurs temporels et spatiaux. Elle introduit un classement en fonction de la référence au moment de l'énonciation (To) d'une part, et selon que ces localisateurs traduisent l'opposition simultanéité / antériorité / postériorité ou qu'ils sont indifférents à cette opposition (neutre).
- Or, dans la mesure où tout énoncé présuppose toujours quelqu'un qui l'énonce, il devient impossible, selon DUCROT (1972) d'admettre l'existence d'une histoire au sens de BENVENISTE, sinon comme "*l'horizon mythique de certains discours*".
- Pour DUCROT (1980, 1984), le récit relève d'une énonciation "*mixte*" où se manifeste un phénomène d'interférence entre deux registres, plus visibles dans le domaine de la sémantique ou de la pragmatique qui ont élargi les indicateurs linguistiques à la présence de l'émetteur et du récepteur.

Même si certains aspects de la théorie de BENVENISTE ont été remis en cause, celui-ci a eu le mérite d'imprimer un nouvel élan aux recherches, en quittant le champ de la phrase pour entrer dans le discours.

- A la suite de BENVENISTE, CULIOLI soutient que :
 - *énoncer, c'est construire un espace et un temps, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles*, bref un système de repérage par rapport à un énonciateur, à un co-énonciateur, à un temps d'énonciation et à un lieu d'énonciation. Décrire l'activité d'un sujet, c'est analyser les caractéristiques de cette activité et tous les facteurs qui la contrôlent. Il y a tout d'abord les énoncés (réalisation de l'activité langagière) qui sont construits à partir d'un système de règles (grammaire), sur lesquels porte l'analyse linguistique. La construction de ces énoncés s'effectue dans le cadre d'une situation d'énonciation, entre un énonciateur et un co-énonciateur (énonciateur potentiel), par lesquels il y a transmission d'un contenu. Le sens d'un énoncé n'est donc pas définissable sans référence à une situation donnée.
 - Énonciateur, locuteur et asserteur sont issus du monde réel et sont à distinguer du sujet de l'énoncé (sujet grammatical). En outre, l'énonciateur est l'agent du processus évoqué,

le sujet qui produit ou reconnaît une suite, dans la mesure où il construit les conditions de production et de reconnaissance. Le locuteur est celui qui parle, celui qui géographiquement ou vocalement produit.

- La relation émetteur / récepteur se situe chez CULIOLI entre deux protagonistes engagés dans un processus. Le locuteur part d'une intention de signification claire et distincte, le travail du récepteur se situe au niveau du décodage (démêler ce qui est présupposé et ce qui est posé). Le récepteur suit les intentions de référence l'énonciateur, pour résoudre les ambiguïtés et les indéterminations inhérentes au discours.
- Lorsqu'un énonciateur produit un énoncé, il incite le second (co-énonciateur) à établir une relation entre l'énoncé et l'événement auquel il réfère. L'ajustement des systèmes de repérages entre énonciateurs se trouve chez CULIOLI au cœur de tout acte de langage et fonde une linguistique de l'énonciation qui se résume en ces termes :

Les points d'ancrage que constitue la situation d'énonciation (sujets énonciateurs, moment d'énonciation, lieu d'énonciation) sont des systèmes de repérage sur lesquels les énoncés potentiels prennent des valeurs référentielles.

- Après cette présentation rapide de l'approche énonciative, on peut dire que la problématique de l'énonciation évolue vite.
- Si l'on part de l'attention de BENVENISTE portée aux déictiques, à la conception de J.J. AUSTIN sur les performatifs ; des notions d'implicite et de présupposition chez DUCROT, aux *subjectivèmes* dans la théorie de C. KERBRAT ORECCHIONI (1980) et enfin à la théorie de CULIOLI, la linguistique de l'énonciation a fait du chemin.
- Avec l'approche énonciative s'amorce une rupture entre la linguistique "immanente" qui envisageait les énoncés comme des entités abstraites et la linguistique du discours où l'étude des énoncés nécessite la prise en compte des réalités déterminées par leurs conditions contextuelles de production.
- L'énonciation tend à se constituer en discipline explicative de la production du discours.
- En même temps que le social se réinvestit dans la parole, le sujet parlant se réinstalle au cœur des énoncés. L'analyste fait appel au concept d'énonciation présenté

- soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé,
- soit comme la relation que le locuteur entretient par le discours avec l'interlocuteur,
- soit enfin comme l'attitude du sujet à l'égard de son énoncé pour observer selon quelles règles s'établissent les rapports énonciateur / énonciataire.

APPLICATIONS

Exercice 1 : Identifier la modalisation dans ce texte

Extrait de texte :

"Il est bien sûr évident que ce genre de comportement ne peut pas être accepté dans une société moderne. Si nous continuons à tolérer de telles actions, nous risquons de nuire à la cohésion sociale."

Questions :

Identifiez et classez les éléments de modalisation dans ce texte (modalisateurs épistémiques, déontiques, évaluatifs).

Quelle est la fonction des mots "évident", "ne peut pas", et "risquons" dans le texte ? Expliquez le type de modalisation qu'ils expriment.

Comment la modalisation influe-t-elle sur la perception du discours par l'allocutaire ?

Réponse

"Évident" exprime une modalisation épistémique (certitude).

"Ne peut pas" montre une modalisation déontique (interdiction).

"Risque de" indique une modalisation épistémique (incertitude sur les conséquences).

L'usage de ces modalisateurs influence le degré de certitude et d'engagement du locuteur vis-à-vis du propos exprimé.

L'analyse énonciative permet de décortiquer les différentes instances de l'énonciation, notamment le locuteur, l'énonciateur, et les actes de langage.

Exercice 2 : Identifier les instances énonciatives

Extrait du texte

"Je vous assure que cet argument est complètement absurde. Il est vraiment injustifiable."

Questions :

Qui est le locuteur et quel est son rôle dans cette énonciation ?

Quelle est la différence entre l'énonciateur et l'énoncé dans ce passage ?

Quelle est la relation énonciative entre le locuteur et l'allocutaire ?

Quel effet produit le mode d'énonciation dans ce discours (affirmation, argumentation, etc.) ?

Réponse

Le locuteur est celui qui parle ("je vous assure").

L'énonciateur est celui qui assume l'argumentation, c'est-à-dire celui qui fait des affirmations sur l'absurdité d'un argument ("cet argument est complètement absurde").

L'énoncé prend position de manière subjective sur le contenu de l'énoncé, renforçant l'idée d'une opinion forte et personnelle.

La subjectivité en énonciation se réfère à la présence de l'émetteur dans le discours, c'est-à-dire l'expression des opinions, des jugements ou des émotions personnelles.

Exercice 3 : Analyser la subjectivité d'un énoncé

Extrait de texte

"Je trouve que ce film est incroyablement ennuyeux. Pourquoi a-t-il fallu en faire une suite ?"

Questions :

Quels éléments dans cet énoncé révèlent la subjectivité du locuteur ?

Comment l'utilisation de "je trouve" et "incroyablement" influence-t-elle la réception du message ?

Analysez l'intonation implicite dans cet énoncé : quel jugement est porté sur le film ?

Réponse

Le locuteur utilise "je trouve", un marqueur explicite de subjectivité.

"Incroyablement ennuyeux" renforce le jugement personnel et émotionnel du locuteur.

Cet énoncé exprime un rejet personnel du film, qui est à la fois une opinion et une critique.

Exercice 4

Extrait de texte

"Nous avons décidé de partir à la montagne dès que vous serez arrivés ici. Cela vous donnera un peu de répit après toute la fatigue accumulée."

Questions :

Identifiez et expliquez les déictiques personnels et spatio-temporels dans ce passage.

Quelle est la fonction du pronom "nous" et du pronom "vous" dans ce discours ?

Comment les éléments "ici" et "dès que vous serez arrivés" positionnent-ils l'allocutaire dans la situation énonciative ?

Quel effet de proximité ou d'éloignement est instauré par les déictiques dans cet extrait ?

Réponse

"Nous" et "vous" sont des déictiques personnels, renvoyant respectivement au locuteur et à l'allocutaire.

"Ici" est un déictique spatial, qui place l'allocutaire dans un lieu précis.

"Dès que vous serez arrivés" est un déictique temporel, marquant un futur proche en fonction de l'énonciation.

Exercice 5 : Analyser l'impact des déictiques sur la relation énonciative

Texte

:

"Je suis fatigué. Peut-être que demain, tu pourras m'accompagner à la bibliothèque."

Questions :

Quel type de déictique personnel est utilisé ici ? Qu'est-ce qu'il implique concernant la relation entre le locuteur et l'allocutaire ?

Comment l'utilisation de "je" et "tu" affecte-t-elle la proximité entre les deux acteurs de la communication ?

Le déictique temporel "demain" indique-t-il un moment précis ou une intention générale ? Expliquez en vous basant sur le contexte d'énonciation.

Quelle est la fonction du déictique "bibliothèque" dans ce contexte ?

Réponse attendue :

"Je" et "tu" marquent une relation personnelle et immédiate entre le locuteur et l'allocutaire.

"Demain" indique un futur proche dans le cadre de l'énonciation, avec une forte implication du locuteur.

"Bibliothèque" est un déictique spatial qui ancre l'énoncé dans un lieu précis, mais reste globalement flou en l'absence de précisions sur son contexte exact.

Exercice 6

Extrait de texte : *"Je suis d'accord avec ce que vous dites, mais ce n'est pas ce que l'on attend de moi. D'autres personnes ont aussi une opinion différente."*

Questions :

Comment cet extrait manifeste-t-il un dialogue entre le locuteur et l'allocutaire ?

Quel rôle joue la présence d'autres opinions dans la construction du discours ?

Comment la confrontation des opinions influence-t-elle la subjectivité de l'énonciateur ?

Réponse

L'énonciation est dialogique, car elle met en relation plusieurs points de vue.

La mention de "d'autres personnes ont aussi une opinion différente" montre que le locuteur prend en compte l'interdiscours et les positions opposées.

Cela met en lumière une subjectivité

Exercice 7

Texte

"Je pense qu'il est possible de résoudre ce problème, mais il faudra beaucoup de temps."

"Vous devez absolument finir ce travail avant demain !"

"Ce film est vraiment un chef-d'œuvre, sans aucun doute."

Questions :

Quels types de modalisation pouvez-vous identifier dans chaque énoncé ? (épistémique, déontique, évaluative)

Expliquez en quoi chaque modalisation affecte l'intention du locuteur.

Dans quelle mesure ces énoncés reflètent-ils des jugements ou des obligations personnelles ? Justifiez vos réponses.

Réponse attendue

Énoncé 1 : Modalisation épistémique ("je pense" = doute ou incertitude, "il est possible" = possibilité). **Énoncé 2 :** Modalisation déontique ("vous devez" = obligation). **Énoncé 3 :** Modalisation évaluative ("vraiment un chef-d'œuvre" = jugement subjectif et fort).

Ces modalités renforcent respectivement le degré de certitude, l'obligation, et l'évaluation personnelle du locuteur.

Exercice 8 : Analyse de la subjectivité et des évaluations dans un discours

Texte extrait :

"Je trouve que cette réforme est totalement inutile et qu'elle ne fera qu'aggraver la situation. Ceux qui la soutiennent sont à côté de la plaque."

Questions :

Quelle est la marque de subjectivité dans l'énoncé ?

Quel effet à l'expression "totalement inutile" sur la perception du propos ?

Le locuteur exprime-t-il une évaluation personnelle ou universelle ? Justifiez votre réponse.

Quel est le rôle de la phrase "ceux qui la soutiennent sont à côté de la plaque" ? Qu'apporte-t-elle à la subjectivité de l'énonciateur ?

Réponse attendue :

La marque de subjectivité se trouve dans les verbes et adjectifs comme "je trouve" et "totalement inutile", qui signalent l'opinion personnelle du locuteur.

"Totalement inutile" rend le jugement très fort et catégorique, accentuant la subjectivité et l'émotion derrière l'énoncé.

Le locuteur exprime une évaluation personnelle, non universelle, car il s'agit de son opinion propre.

La phrase "ceux qui la soutiennent sont à côté de la plaque" dévalorise l'opinion d'autrui et accentue la subjectivité et le rejet du point de vue opposé.

Exercice 9

Texte

"Je suis fatigué, mais si tu veux, on peut aller à la plage demain. Ça te va ? Je n'ai pas envie de rester ici toute la journée."

Questions :

Quels sont les déictiques personnels dans cet extrait ? Quel rôle jouent-ils dans la relation entre le locuteur et l'allocutaire ?

Quels sont les déictiques temporels et spatio-temporels présents dans le texte ? Expliquez leur fonction.

Comment l'utilisation des déictiques renforce-t-elle la proximité entre le locuteur et l'allocutaire ?

Quelle est l'importance du déictique "ici" dans le contexte de cet extrait ?

Réponse

Les déictiques personnels sont "je" et "tu", marquant la relation directe et informelle entre les deux personnes.

"Demain" est un déictique temporel (future action), "ici" est un déictique spatial (position du locuteur).

Les déictiques renforcent l'intimité et la proximité du discours, l'interlocuteur étant directement impliqué dans la proposition.

"Ici" dénote un sentiment d'enfermement ou d'opposition à l'idée de rester dans le lieu actuel.

Exercice 10 :

Texte extrait :

"Nous avons déjà parlé de ce problème hier, mais je ne comprends toujours pas pourquoi ils n'ont pas réagi ici. J'espère que vous allez enfin nous écouter aujourd'hui."

Questions :

Quels sont les déictiques temporels et spatio-temporels dans cet extrait ?

Comment les déictiques "hier", "ici", et "aujourd'hui" affectent-ils l'enchaînement temporel et spatial dans l'énoncé ?

Quel rôle jouent les déictiques personnels "nous" et "vous" dans la relation entre le locuteur et l'allocutaire ?

Quelle est l'implication de "j'espère" dans ce discours ? Est-ce un signe de doute ou de certitude ?

Réponse attendue :

"Hier", "ici", "aujourd'hui" sont les déictiques temporels et spatio-temporels qui ancrent l'énonciation dans des repères précis.

"Hier" et "aujourd'hui" structurent le temps, tandis que "ici" marque l'espace de manière immédiate et actuelle.

"Nous" (locuteur et groupe) et "vous" (allocutaire) créent une dynamique de dialogue et de confrontation dans le discours.

"J'espère" traduit une forme de doute et de souhait, suggérant que l'énonciateur ne garantit pas l'écoute effective.

Exercice 11

Texte extrait : *"Si tu veux, tu peux venir avec nous. On ira boire un verre. Mais tu n'es pas obligé."*

Questions :

Quels actes de parole sont présents dans cet extrait ? (proposition, suggestion, permission)

Quel est le ton implicite de l'énoncé "Mais tu n'es pas obligé" ?

Comment cette formulation affecte-t-elle la perception de l'allocataire ?

En quoi la structure "si tu veux" influence-t-elle la réception du message par l'allocataire ?

Réponse attendue :

Il s'agit d'une proposition ("tu peux venir avec nous") et d'une permission ("tu n'es pas obligé").

"Mais tu n'es pas obligé" adoucit l'obligation implicite et laisse une certaine liberté à l'allocataire.

Cette formulation donne l'impression que l'allocataire a le choix, ce qui crée une at

2.2. L'approche pragmatique

Les philosophes classiques considèrent les phrases comme représentant des états de choses qui peuvent être vrais ou faux. Alors qu'Austin, le philosophe britannique dans son ouvrage intitulé : « *How to do things with words* », (*Comment faire des choses avec des mots ?*) (1962), titre magistralement traduit en « *Quand dire, c'est faire* » (1970), sonne comme un manifeste. L'arrière-plan des conférences regroupées dans cet ouvrage et en effet polémique : il s'agit pour Austin de s'élever contre le privilège généralement accordé par les philosophes du langage aux énoncés de type *statement* (qu'Austin préfère dire « *constatifs* »), et corrélativement, à la question du vrai et du faux ; de s'élever donc tout à la fois contre l'« *illusion constative* », et contre l'impérialisme de la sémantique « *véri-conditionnelle* », en mettant en pièce « *le fétiche vérité-fausseté* »²⁴.

« *Quand dire, c'est faire* », plutôt que d'opposer la parole à l'action, il convient de considérer que la parole est elle-même une forme d'action : telle est l'hypothèse qui fonde la pragmatique linguistique, et plus particulièrement la théorie des actes de langage, élaborée il y a près d'un demi-siècle par John Austin. L'ouvrage présente d'abord les aspects les plus « *classiques* » de cette théorie, puis il envisage les remaniements et enrichissements apportés à la notion d'acte de langage par la perspective interactionniste : dire, c'est faire, mais c'est aussi faire faire ; parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant. Pour tous ceux qui considèrent qu'on ne peut décrire la langue sans envisager son fonctionnement dans la communication, la notion d'acte de langage est centrale et fonda²⁵mentale. Or elle n'avait jusqu'à présent jamais fait l'objet d'un travail de synthèse qui à la fois incorpore différentes approches de la notion, et l'applique à divers types de discours (dialogue littéraire, conversations naturelles, échanges médiatiques). L'ouvrage se destine à tous ceux qui, dans les différents secteurs des sciences humaines et sociales, s'intéressent au fonctionnement des langues et des discours.

Austin est l'initiateur de cette nouvelle théorie qui va prendre pour objet d'analyse le langage ordinaire par laquelle, il montre aussi que la fonction principale du langage n'est pas essentiellement la description du monde, mais aussi l'accomplissement des actions. Cette théorie est développée par la suite par J.-R. Searle dans deux ouvrages « *Les Actes de Langage* » (1972), et « *Sens et expression* » (1982). Le développement le plus récent de la

²⁴ Austin, Searle et Ducrot, « *Dire et ne pas dire* », Herman, Paris, 1972, p. 14.

pragmatique linguistique est la *pragmatique cognitive* (issue de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson) qui réduit l'importance des actes de langage et qui simplifie la théorie.

C'est ici le point de départ de la recherche d'Austin qu'il précise dans sa 8^e conférence:

*« Les philosophes du langage ordinaire objectent que ce ne sont pas les phrases en tant qu'entités grammaticales qui représentent des états de choses et sont vraies ou fausses : on se sert des phrases dans un contexte donné pour dire des choses vraies ou fausses. Il faut donc distinguer la phrase en tant qu'entité grammaticale et l'énoncé fait au moyen de cette phrase : c'est l'énoncé contextuellement situé, non la phrase qui représente un état de choses simplement vrai ou faux. »*²⁶

Dans sa première conférence²⁷, Austin établit le concept de « *performatif* » ou énonciations performatives qu'il veut distinguer des énonciations qui sont des « *affirmations* » qui ont pour critères d'être vraies ou fausses : ce sont des énonciations visant à faire quelque chose d'accompli (à parier, se marier). En même temps que l'énoncé est produit, un acte est réalisé "je vous marie", dit le maire, par exemple.

Austin conclut ensuite qu'il ne suffit pas d'utiliser uniquement les mots producteurs d'une énonciation performative pour que l'action soit accomplie, il faut aussi que le contexte soit approprié (la réunion obligatoire des personnes concernées à la Mairie afin de pouvoir célébrer leur mariage, et ce en la présence d'un représentant municipal habilité à réaliser cet acte). Par contre, si ce contexte n'est pas approprié, voire absent, l'énonciation ne sera pas fautive comme pourrait l'être une affirmation mais elle n'a pas abouti à ses fins, elle est « *malheureuse* » car elle s'est dénouée par un échec.

Cependant, Austin renoncera à sa célèbre distinction, à savoir, le performatif vs le constatif (une affirmation classique) en s'apercevant par la suite que certains énoncés sont mi-performatifs ou mi-constatifs. En d'autres termes, on peut accomplir les mêmes actes avec ou non un performatif :

Exemple

 Je te promets de le faire-----performatif

Peut-être équivalent à :

 Je le ferai-----constatatif

²⁶ Trad. Française par G. Lane (1970) : « *Quand dire, c'est faire* », Seuil, p. 112.

²⁷ Ibid.

Par conséquent, il va élaborer une théorie générale de la parole comme action. Dans sa nouvelle théorie, tous les énoncés, sont investis d'une fonction pragmatique.

Austin propose donc que dire quelque chose c'est toujours au moins :

✚ Production d'un son (un acte phonétique), l'énonciation est d'abord, une phonation '*phone*' ;

✚ Production lexicale d'un vocabulaire selon une norme grammaticale, marquée d'une intonation qui lui est propre. C'est donc, faire un acte phatique ; l'énonciation est alors une production de phème '*phème*' ;

✚ L'emploi d'un phème dans un sens précis, c'est faire donc un acte rhétique ; l'énonciation est par conséquent une production rhématique (*rhème*).

La théorie des actes de langage (A. L.) s'oppose à la conception descriptive du langage qui veut que :

- ❖ La fonction première du langage serait la description de la réalité. Or, nommer les objets du monde ;
- ❖ Les énoncés déclaratifs sont toujours vrais ou faux. Austin défend l'idée que :
 - la fonction du langage est aussi d'agir sur la réalité ;
 - les énoncés déclaratifs ne sont ni vrais ni faux, mais réussis ou non.

Austin distingue donc :

- ❖ Les énoncés constatifs qui décrivent le monde.

Exemple

- Le soleil brille.

- ❖ Les énoncés performatifs qui accomplissent une action.

Exemple

- Je te promets que je viendrai.

Les constatifs sont vrais ou faux (le soleil brille ou non), alors que les performatifs sont réussis ou non.

- ❖ Un énoncé performatif est réussi :
- ❖ Si l'énoncé s'adresse à quelqu'un ;

- ❖ Si l'énoncé est compris du récepteur, c'est-à-dire s'il y a correspondance entre ce qui est dit et ce qui est fait.

Exemple

- dire « *je ne suis pas content* » en colère / en riant.²⁸

A la source de la théorie austinienne des actes de langage, il y a en effet la « *découverte* » du performatif.

2.2.1 La notion de performatif

Comparons les énoncés suivants :

- J'ouvre la porte (A) ;
 - Je déclare la séance ouverte (B).
- L'énoncé (A) décrit une action, qu'elle soit réalisée, non réalisée ou en voie de réalisation au moment même de l'énonciation. L'énoncé peut-être donc vrai ou faux même non accompli.
- L'énoncé (B) ne décrit rien en réalité, il n'est donc ni vrai ni faux ; il réalise (*performe*) une action par un seul acte énonciatif. Dire dans ce sens, c'est faire, ou, au moins ; prétendre faire, ce faire prétendu ne devient effectif que lorsqu'il est réussi.

Un énoncé performatif est donc, un énoncé réussi, accomplit l'acte qu'il dénomme. Or, par cet énoncé le sujet parlant fait ce qu'il dit, ou il fait en disant (cas de l'exemple n° 1), ou accomplir automatiquement un acte, celui de promettre, même si l'énoncé est marqué par la sincérité ou non par le « je ». Cependant, il n'est ni vrai ni faux même si ce (je) ne tiens pas à ses paroles (cas de l'exemple n° 2).

Exemples

- (1) Je me promène.
- (2) Je te promets de venir.

Ces définitions et autres ont posé de sérieux problèmes à Austin et qu'ils lui ont permis par la suite de faire une subdivision détaillée des classes de performativité.

2.2.1.1. Degrés de performativité

Les performatifs purs

²⁸Austin travaille sur des énoncés déclaratifs, affirmatifs, de 1^{re} pers. Sg, à l'indicatif présent, voix active, non descriptifs.

Ce genre d'énoncés est centré autour d'un verbe conjugué à la première personne du singulier au présent de l'indicatif.

Exemples

- ✚ Je parie (au jeu).
- ✚ Je parie qu'il ne viendra pas.
- ✚ Je vous remercie pour ce bel exposé et j'ouvre tout de suite la discussion.

Un énoncé performatif à la première personne du présent cesse de l'être à un autre temps et à une autre personne. « *J'ai parié* » et « *il parie* » ne sont pas des performatifs ; ils ne font que décrire des actions (1970 : p.86).

Les exemples donnés par Austin sont regroupés en deux catégories selon que le verbe en question est un verbe de parole (ou *dicendi*)-----série(2)-----ou ne l'est pas----série (1) :

- (1) Je baptise ce bateau le *Queen Elizabeth*
 - Je donne et lègue ma montre à mon frère
 - Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain
 - Je contre (au bridge), je vous congédie, je vous pardonne, etc.
- (2) Je te promets / permets / t'ordonne / te conseille de venir
 - J'accepte, Je refuse, Je proteste ! Je le jure ! etc.

Les verbes de parole, qu'ils soient employés transitivement ou non, sont de généreux pourvoyeurs de formules performatives. Par ailleurs certains verbes performatifs ne sont pas des verbes de parole « *baptiser* » ne dénote pas une activité de parole, mais un acte qui peut et même doit se réaliser en partie par des moyens linguistiques, ce n'est pas la même chose²⁹.

2.2.1.2. Les quasi-performatifs

Ce type d'énoncés est caractérisé par la tournure : je (+ tu) + verbe à l'indicatif présent mais de façon non évidente, voire suffisante, toutefois nécessaire. Austin note que les « performatifs purs » peuvent se prêter à diverses manipulations telles que³⁰ :

a. L'ellipse (ou la « réduction »

²⁹C. K. ORECCHIONI (2003) : « *Les actes de langage dans le discours* », Paris, Nathan/VUEF, p. 10.

³⁰ Ibid., p.11.

Exemples

- + La séance est ouverte.
- + A voté ! coupable !

Dans ces deux exemples, nous constatons l'élimination de l'introductif « *je déclare* ».

b. La transformation passive ou impersonnelle

Exemples

- + Les voyageurs sont avisés que... ;
- + Vous êtes autorisé par la présente... ;
- + Il est formellement interdit d'entrer dans les cuisines.

c. L'addition d'un modalisateur ou d'un autre préfixe³¹

- + Je dois m'excuser.
- + Puis-je vous demander de ne pas fumer ?
- + J'aimerais vous remercier.
- + Laisse-moi te prévenir que...
- + Je vous présente mes excuses.
- + Je vous prie d'agréer mes salutations les plus sincères.

Dans les deux derniers exemples, les énoncés accomplissent des actes d'excuse ou de salutation, et non de présentation ou de prière ; dans ce sens Austin écrit : « *Je propose d'appeler (une énonciation de ce type) une phrase performative ou une énonciation performative* »³². Dans ce sens, Austin un acte d'« appellation » plus qu'un acte de « proposition » où le verbe introducteur sera considéré comme un simple préfixe adoucisseur.

2.2.1.3. Les énoncés intermédiaires (Mixtes)

Ce sont selon Austin des énoncés *mixtes*, qu'ils situent au centre ou au mi-chemin entre le performatif et le constatif. Ils ne dénomment pas explicitement l'acte qu'ils effectuent. A ce titre, on peut citer l'exemple suivant : « Je m'excuse » ou « je vous remercie », au lieu de dire de manière performative pure : « Je suis désolé » ou « Je vous suis reconnaissant ».

³¹ Dans la littérature post-austinienne ces emplois sont souvent appelés *hedgedperformatives* (voir Fraser, 1975).

³² John R. Austin., op. Cit., p. 41.

2.2.1.4. Les énoncés intermédiaires (Primaires)

Par opposition aux énoncés explicites, cas des exemples : « Je t'ordonne de fermer la porte », de même « Ferme la porte » qui accomplissent un acte de proche en proche et dit explicitement, Austin soulève d'autres énoncés dotés d'une force illocutionnaire, ou illocutoire, traduits de l'anglais *illocutionary*³³. Au terme de cette recherche, il affirme que : « *la question du performatif finit par s'absorber dans la problématique plus générale des actes illocutionnaire* »³⁴.

Il serait utile donc de maintenir une distinction de principe entre les principes qui accomplissent des actes en les dénommant explicitement, et les autres énoncés, qui accomplissent des actes par d'autres moyens plus implicites : « *utiles corrélativement de réserver '' performatif '' à la première catégorie, et de parler dans tous les autres cas '' d'actes illocutoires''* »³⁵.

En outre de ce problème de polysémie, et même en se tenant aux critères austiniens, il paraît justifié d'admettre, avec Austin justement, l'existence de *quasi-performatifs* et de *semi-performatifs*, c'est-à-dire d'une continuité de fait entre les catégories théoriques du performatif et du non-performatif³⁶. En tout cas, la théorie des *speech acts* a pour vocation de s'intéresser à tous les moyens par lesquels s'exerce la fonction agissante inhérente au langage, donc aux réalisations implicites aussi bien qu'explicites de valeurs illocutoires³⁷. Austin s'engage résolument dans la voie d'une théorie générale des actes de langage

2.2.2. Les actes de langage

A partir de ses conférences, Austin baptise une réelle théorie complète des actes de langage, mettant en exergue toutes les composantes des *speech acts*, où les successeurs n'ont qu'à les suivre ou approfondir ces recherches. On déduit donc l'existence de :

³³ Pour ce qui est par exemple des deux ouvrages de Searle « *Les actes de langage* » et « *Sens et expression* », le traducteur du premier a choisi *illocutionnaire*, alors que le traducteur du second a préféré *illocutoire*.

³⁴ Austin, cité par C. K. ORECCHIONI (2003) :Op. Cit., p. 12.

³⁵ Austin, cité par C. K. ORECCHIONI (2003) :Op. Cit., p. 13.

³⁶ Mentionnons aussi le cas très particulier des *pseudo-performatifs*, comme « je t'embrasse » énoncé au téléphone ou par écrit : quand dire, ce n'est pas vraiment faire...

³⁷ Austin, cité par C. K. ORECCHIONI (2003) :Op. Cit., p. 14.

- a.** L'affirmation selon laquelle tous les énoncés sont dotés d'une force illocutoire, y compris les « *constatifs* » ;
- b.** Prémisses de distinction entre trois types d'actes, en l'occurrence ; les locutoires, les illocutoires et les perlocutoires (8^e, 9^e et 10^e conférences).
- c.** Essai de classification des diverses valeurs des actes illocutoires que peut subir une quelconque énonciation (12^e conférences) et retiendra cinq classes énumérées comme suit :
 - 1) Les *verdictifs* ou actes judiciaires par le fait de prononcer un jugement (un verdict) : acquitter, considérer comme, calculer, décrire, analyser, estimer, classer, évaluer, caractériser, condamner, décréter, etc.
 - 2) Les *exercitifs* formulant un jugement ou une décision en faveur ou à l'encontre d'une suite d'actions : ordonner, commander, plaider pour, supplier, recommander, implorer, conseiller, nommer déclarer une séance ouverte, avertir, proclamer, exhorter, pardonner, etc.
 - 3) Les *promissifs*(ou *commissifs*) dont l'objectif est d'obliger le locuteur à l'adoption d'une certaine conduite. En d'autres termes, ils engagent ce dernier à une suite d'actions déterminée : promettre, faire le vœu de, s'engager par contrat, garantir, jurer, passer une convention, embrasser un parti, garantir, jurer de...
 - 4) Les *comportatifs* ou les "*comportementaux*", dits aussi (*behabitives*) : il s'agit des réactions au comportement des autres, aux événements qui les concernent. Ils expriment l'attitude du locuteur envers la conduite antérieure ou imminente de quelqu'un : s'excuser, remercier, féliciter, souhaiter la bienvenue, critiquer, exprimer des doléances, bénir, maudire, porter un toast, boire à la santé, protester, défier, mettre au défi de, déplorer, etc.
 - 5) Les *expositifs* qui souvent utilisés dans l'exposition des idées, défendre par argumentation, clarifier. Ils sont utilisés pour exposer des conceptions, conduire une argumentation, clarifier l'emploi des mots, assurer les références: affirmer, nier, répondre, objecter, concéder, exemplifier, paraphraser, rapporter des propos, expliquer, etc.

Austin a conclu comme suit : « *J'ai présenté un programme, c'est-à-dire que j'ai dit ce qui doit être fait, plutôt que je n'ai fait quelque chose (...)* »³⁸.

John R. SEARLE

Searle travaille sur un concept peu utilisé par Austin : *les speech acts*. C'est avec cette expression qu'il intitule son ouvrage apparu en 1969 (en français *actes de langage*, 1972). Austin et Searle parlent bien du même phénomène et ils considèrent que tout énoncé linguistique fonctionne comme un acte particulier, visant à produire un certain effet et à causer une modification dans la situation communicationnelle.

Les travaux qui se basent sur la théorie des actes de langage partent du principe que l'on peut faire des choses par la simple production d'énoncés langagiers. Effectivement, tous les énoncés possèdent implicitement ou explicitement une valeur d'acte. Même les assertions ne se contentent pas de faire savoir à l'auditeur ce que le locuteur pense à propos de quelque chose, mais elles visent à influencer d'une manière ou d'une autre sur la manière de voir « quelque chose ».

De cette façon, tout énoncé est ainsi doté d'une charge pragmatique, certes plus ou moins forte et évidente selon le cas, mais toujours présente. En d'autres termes : le « *contenu propositionnel* » ne s'actualise jamais seul, il est toujours pris en charge par une « *valeur illocutoire* » de nature variable³⁹.

Searle comme Austin considère que tout énoncé linguistique fonctionne comme un acte particulier (ordre, question, promesse, etc.), en d'autres mots, il vise à produire certain effet afin d'entraîner certaine modification de la situation interlocutive.

- L'acte locutoire, ou acte de dire quelque chose ;
- L'acte illocutoire, ou acte effectué en disant quelque chose, (dire pour changer) -----
dire + faire (ce que je dis + ce que je cherche) : c'est l'accomplissement de l'acte.
- L'acte perlocutoire, ou acte effectué par le fait de dire quelque chose.

Exemple :

Qu'as-tu fait ce matin ?

³⁸Austin, cité par C. K. ORECCHIONI (2003) : Op. Cit., p. 15.

³⁹C. K. ORECCHIONI remarque en outre : Certains énoncés, en revanche, étant dépourvus de tout contenu propositionnel, se réduisent à leur valeur illocutoire, comme les interjections, ou certains rituels tels que les salutations.

J'effectue un acte locutoire dans la mesure où je combine des sons et des mots, auxquels vient s'associer un certain contenu sémantique (identifiable au contenu propositionnel) ; j'effectue aussi un acte illocutoire dans la mesure où cette suite a pour but avoué d'obtenir du destinataire une certaine information ; j'effectue enfin un acte perlocutoire si cette énonciation sert des fins plus lointaines et cachées, comme embarrasser l'interlocuteur, ou lui de manifester de l'intérêt.

Souvent reprise, diversement interprétée, la triade austinienne pose bien des problèmes, en ce qui concerne surtout l'endroit où il convient de faire passer la frontière entre « illocutoire » et « perlocutoire ».

Une première interprétation consiste à expulser le perlocutoire de l'énoncé lui-même, en l'assimilant aux effets réellement obtenus par l'énonciation de l'énoncé. Si L dit A d'aller fermer la porte, l'acte illocutoire d'ordre aura par exemple pour effet perlocutoire que A s'exécute et aille fermer la porte, cet effet comportemental pouvant s'accompagner de divers effets cognitifs et psychologiques (sentiment d'humiliation, d'agacement ou de satisfaction). Le texte d'Austin autorise une telle interprétation, ainsi que celui de Searle dans un passage tel que celui-ci :

« Si l'on considère la notion d'acte illocutionnaire, il faut aussi considérer les conséquences, les effets que de tels actes ont sur les actions, les pensées ou les croyances, etc. Par exemple, si je soutiens un argument je peux persuader, ou convaincre mon interlocuteur ; si je l'avertis de quelque chose, je peux l'amener à faire ce que je lui demande ; si je lui fournis une information je peux le convaincre, l'éclairer, l'édifier, l'inspirer, lui faire prendre conscience. Les expressions notées en italique ci-dessus désignent des actes perlocutionnaires »⁴⁰

Mais on peut aussi considérer que la perlocutoire réside déjà dans l'énoncé, sous la forme d'effets voulus ou « prétendus » (intended) — et c'est alors que les choses se compliquent, car les valeurs illocutoires sont elles aussi « prétendues » par l'énoncé(elles correspondent à l'intention que le locuteur manifeste à travers la formulation de son énoncé). Pour distinguer les deux types de valeurs, on aura alors recours à la notion de règle, ou de convention :

⁴⁰Austin John L., Op. Cit., p. 62.

« (Les actes illocutionnaires) sont déterminés par des règles spécifiques du discours (c'est une règle que les énoncés de telle forme, prononcés de telle façon, s'ils sont adressés, dans tel type de circonstance, à des auditeurs déterminés obligent ces auditeurs à répondre ; leurs énonciation, si les conditions requises sont réalisées, constitue alors l'acte illocutionnaire de question). Les actes perlocutionnaires en revanche font intervenir des lois dans le champ d'application déborde de beaucoup le discours. »⁴¹

Par exemple ils font intervenir des ressorts psychologiques ou cognitifs relevant des systèmes de croyances, des mécanismes de la persuasion, ou du fonctionnement des affectes⁴².

Plus concrètement, certains tests ont été proposés pour discriminer ce qui relève de l'illocutoire et du perlocutoire :

Le test de trytoproposé par Leech(1983,p.204):

1. She tried to persuade me to accompany her
2. She tried to ask me to accompany her

En (1), try implique que l'énoncé n'a pas atteint sa visée perlocutoire ; en (2), c'est l'acte locutoire et non illocutoire qui pour telle ou telle raison n'a pas pu avoir lieu: try peut porter sur un acte perlocutoire comme « persuader », mais non sur un acte illocutoire comme « demander ».

Le test de peut-être proposé par J-Anscombe (1980, p.67) :

- 1- Je vais peut-être te vexer, mais Pierre travaille mieux que toi.
- 2- Je vais peut-être te faire un reproche, mais Pierre travaille mieux que toi.

L'énoncé (2) est à coup sûr plus bizarre que (1), ce qui tend à prouver que dans « Pierre travaille mieux que toi », la valeur de reproche relève de l'illocutoire (elle est incontestablement inscrite dans l'énoncé), alors que la valeur de « vexation » n'est qu'un effet secondaire, et nettement plus aléatoire, que l'énoncé est susceptible de produire sur A.⁴³

A cet effet, Austin déclare : « Premièrement, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite(...) ; deuxièmement, ces actes sont en général rendus

⁴¹Ducrot O., « Introduction aux Actes de langage », p.16.

⁴²C. K. ORECCHIONI (2003):Op.Cit., p. 23.

⁴³ Ibid., p. 24.

possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et conformément à ces règles qu'ils se réalisent. »⁴⁴

Il appelle *illocutionary force* (en français force illocutoire) la composante de l'énoncé qui lui donne sa valeur d'acte. A cet effet, il cite les exemples suivants :

1. -Jean fume beaucoup.
2. Jean fume-t-il beaucoup ?
3. Fume beaucoup, Jean ?
4. Plût au ciel que Jean fumât beaucoup !

Nous remarquons que les quatre énoncés ont le même contenu propositionnel dont le sujet de référence est (Jean) et le même prédicat (fumer beaucoup), cependant, ils s'opposent par leurs forces illocutoires, respectivement, on aura :

- a. Assertion ;
- 2- Interrogation (question) ;
- 3- Ordre ;
- 4- Expression de souhait.

2.2.3. Actes de langage et forces illocutoires

Searle appelle force illocutoire l'élément dans l'énoncé qui lui donne sa valeur d'acte. Cette force agit dans le contenu propositionnel de l'énoncé. Observons ces trois énoncés :

- Olivier lit beaucoup.
- Olivier lit-il beaucoup ?
- Lis beaucoup, Olivier.

On peut dire que ces trois énoncés possèdent le même contenu propositionnel (sujet – Olivier / prédicat – lire beaucoup). Ils ont cependant des forces illocutoires différentes : le locuteur n'aligne pas seulement des mots de la langue française mais il dit effectivement quelque chose. Un locuteur, en énonçant la première phrase, fait une assertion. Dans la seconde, il pose une question (interrogation), alors que dans la troisième, il donne un ordre.

Il est donc important de distinguer les actes de langage, qualifiés aussi d'acte illocutoire, et les forces illocutoires. Les premiers concernent les différentes actions qu'on peut accomplir par le langage (l'action d'ordonner par exemple) et les deuxièmes correspondent, dans une certaine proposition, à la composante qui rend possible à l'énoncé de fonctionner

⁴⁴ J. R. SEARLE (1972), « *Les actes de langage* », Hermann, coll. Savoir, Paris, p. 52.

comme un acte particulier. L'énoncé « lis beaucoup, Olivier » possède une force illocutoire d'ordre.

En analysant des propositions semblables, Searle en tire la conclusion que, lorsqu'un locuteur énonce l'une de ces phrases, il accomplit au moins trois actes distincts:

- a.**Enoncer des mots (morphèmes, phrases) – effectuer des actes d'énonciation ;
- b.**Référer et prédiquer – effectuer des actes propositionnels ;
- c.**Affirmer, poser une question, donner un ordre, etc. – effectuer des actes illocutionnaires.

Ces actes ne sont pas vus comme des actes indépendants que les locuteurs exécutent simultanément, comme on pourrait simultanément boire, écouter de la musique et écrire. Searle à ce propos écrit :

« Lorsqu'on accomplit un acte illocutoire, on accomplit par le fait même des actes propositionnels d'énonciation. Il ne faudrait pas non plus déduire de ceci que les actes d'énonciation et les actes propositionnels sont aux actes illocutionnaires ce qu'acheter un billet et monter dans un train sont au fait de partir faire un voyage en train. Il ne s'agit pas de moyens servant à une fin. Je dirais plutôt que les actes d'énonciation sont aux actes propositionnels et illocutionnaires ce que, par exemple, écrire un « X » sur un bulletin de vote est au fait de voter. »⁴⁵

La notion d'acte perlocutoire proposée par Austin est très importante. Si le locuteur insiste sur un argument, il peut persuader ou convaincre son auditeur. S'il l'avertit de quelque chose, il peut l'effrayer ou l'inquiéter. S'il lui demande quelque chose, il peut l'amener à faire ce qu'il lui demande. Il est important de remarquer que sans l'acte perlocutoire, la persuasion n'aura pas lieu. Comme il signale que ce n'est pas toujours de la même façon que le discours aura lieu.

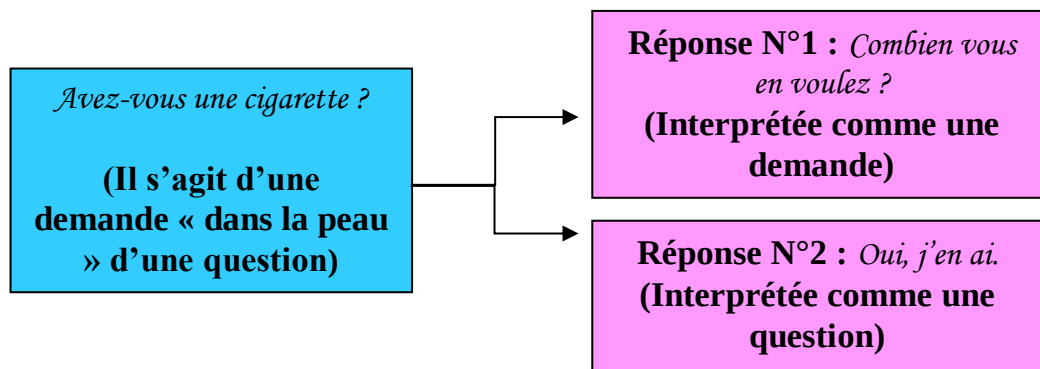
Normalement nous attendons que le locuteur prononce une proposition et signifie exactement ce qu'il a voulu dire. C'est-à-dire le locuteur a l'intention de produire un effet illocutionnaire chez le récepteur et celui-ci reconnaît cette intention grâce à des connaissances déjà existantes dans la proposition. Pourtant, ce mécanisme apparemment simple n'a pas

⁴⁵SEARLE, 1972, Op. Cit., p. 61.

toujours lieu et parfois le discours est compris différemment. Quelques éléments comme l'ironie, les insinuations, les allusions et les métaphores empêchent cette perfection de la compréhension et mènent la signification vers d'autres chemins.

D'après lui toujours, dans certains cas, quand le locuteur émet un énoncé, il signifie ce qu'il a voulu dire en y ajoutant d'autres informations. Il donne comme exemple l'énoncé « *Je veux que tu fasses cela* »⁴⁶. Cet énoncé peut être interprété incidemment comme une assertion, alors qu'il a voulu d'abord signifier une demande ou plutôt un ordre qui nécessite, de facto, une exécution.

Dans ces cas et autres, la proposition octroie une force illocutionnaire qui indique un type d'acte illocutoire, mais qui peut aussi indiquer un autre type d'acte illocutoire. C'est un acte réalisé indirectement à travers les formes linguistiques typiques d'autres actes.



Cette phrase a deux forces illocutionnaires, car un acte est réalisé sous la forme d'un autre acte typique. Searle qualifie ce phénomène « d'acte de langage indirect ». Devant ces phrases qui peuvent signifier effectivement deux choses liées aux deux forces illocutoires existantes, on se demande comment il est possible pour le sujet parlant de dire quelque chose en signifiant beaucoup plus que ce que la phrase propose, et comment l'allocutaire peut comprendre cette subtilité ?

Marmaridou explique (2000 : 167) que la structure cognitive des actes de langage peut donner lieu à des effets de prototypes dans cette catégorie, de sorte que le discours le plus proche du prototype est attaché à son caractère conventionnel, tandis que les actes de langage moins proches du prototype sont plutôt soumis à des normes de nature socioculturelle. De cette façon, les actes de langage indirects sont établis sur la base d'une convention sociale et de savoirs communs partagés par les interlocuteurs.

Searle avait déjà suggéré que certaines phrases pouvaient être expliquées par le fait qu'elles concernent des conditions de félicité d'actes de langage employés indirectement, mais

⁴⁶-« I want you to doit » (Searle 1995:168).

il avoue que ces suggestions sont incomplètes et il essaie de développer de nouvelles propositions explicatives. En dépit de ces incertitudes, une chose est certaine : dans les actes de langage indirects, le locuteur communique plus que ce qu'il dit, et grâce à des connaissances partagées, locuteur et allocutaire peuvent se comprendre. Searle rappelle que l'existence de certains principes de la conversation coopérative (Grice), tout comme le contexte, sont essentiels pour expliquer les actes de langage indirects.

Searle a trouvé quelques points pour que l'auditeur comprenne ce que le locuteur a voulu dire en disant « peux-tu atteindre le sel ? ». Ainsi, on peut poser cette question, mais on ne peut pas dire « Le sel est fait de chlorure de sodium » pour remplacer la première phrase, car notre aptitude à passer le sel est une condition préparatoire pour passer effectivement le sel. Pourtant, il est évident que la question n'est pas auto-suffisante, car ce ne sont pas toutes les questions sur nos capacités qui concernent une demande. L'allocutaire a besoin de quelques indices pour savoir quand la phrase est seulement une question sur les capacités de l'autre, et quand elle est une demande / réquisition cachée derrière une question sur les habilités.

Le principal mécanisme d'interprétation qui permet le décodage des actes de langage indirects sont les célèbres maximes conversationnelles du linguiste Paul Grice (1975), qui selon lui, tout échange conversationnel entre un locuteur et un destinataire suppose un minimum d'entente, un minimum d'effort coopératif. L'échange entre les deux participants ne suit pas n'importe quelle voie, il implique le respect de règles communes. Grice soutient que les participants engagés dans un échange sont censés observer un principe de coopération. Il précise ce principe par quatre catégories de maximes dites « conversationnelles » :

a. Maximes de quantité

1. Que votre contribution soit aussi informative que nécessaire ;
2. Que votre contribution ne soit pas plus informative que nécessaire.

b. Maximes de qualité

1. Ne dites pas ce que vous croyez être faux ;
2. Ne dites pas les choses pour lesquelles vous manquez de preuves.

c. Maximes de relation

1. Être pertinent.

d. Maximes de manière

1. Éviter de vous exprimer de façon obscure ;

2. Éviter l'ambiguïté ;
3. Être bref ;
4. Être ordonné.

Le respect de ces maximes va orienter l'interprétation des énoncés lors de l'échange verbal. Le destinataire, supposant que son locuteur est coopératif, devra ajouter des informations au contenu littéral d'un énoncé pour comprendre ce qu'il communique. Grice nomme ces informations supplémentaires des « *implicatures* ». Elles se rencontrent classiquement lorsque le locuteur semble ne pas accomplir une des maximes :

X : Tu es allé voir la directrice ?

Y : J'ai travaillé à plein temps jeudi.

D'après le sens littéral de la réponse, le locuteur Y semble transgresser la maxime de relation et ne pas se conformer au principe de coopération. Pour faire disparaître la transgression de la maxime, le destinataire doit développer quelques « *implicatures* », et le locuteur doit prévoir que le destinataire est capable de les développer.

- Qui travaille à plein temps n'a pas de temps libre ;
- Qui n'a pas de temps libre peut être empêché d'aller voir quelqu'un ;
- Donc, Y n'est pas allé voir la directrice. (*implicature*).

Ces « *implicatures* » permettent que la communication n'échoue pas, même en cas de transgression des maximes. Il est important de noter que moins un acte de langage est conventionnel et connu, plus il aura besoin du contexte pour mettre en lumière sa force illocutoire.

Bref ; de leur « jeu » entre elles, jeu au sens ludique (de là vient en partie l'ironie d'un texte), ou de leur sens mécanique (leur « fiction », leur concurrence produit des effets). Cette définition du terme « *discours* » a son emploi dans les sciences du langage, notamment la pragmatique, qui a dégagé un certain nombre de caractéristiques et de lois de la communication, dont voici un aperçu :

- Certains entendent par *pragmatique*, surtout “*la praxis*”, c'est-à-dire la tâche d'intégration du comportement langagier dans une théorie de l'action.
- D'autres l'appréhendent dans un rapport avec la communication, voire toute espèce d'interaction entre les organismes vivants.

- Pour d'autres encore, la Pragmatique doit traiter principalement de l'usage des signes.
- Pour d'autres enfin, elle est la science de l'usage linguistique en contexte ou plus exactement l'usage des signes en contexte.
- La définition de la pragmatique qui semble la plus ancienne est celle de MORRIS (1938), présentée par ARMENGAUD (1985 : 5) «*La pragmatique est une partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers*»
- Pour DILLER et RÉCANATI (1979) «*la pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive*». Selon ces deux auteurs, le sens d'une unité linguistique ne peut se définir que par son usage dans le discours.
- La définition qui nous semble la plus satisfaisante de la pragmatique est celle que propose Francis JACQUES (1979) : «*la pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif et social*».

Le langage est conçu comme un ensemble intersubjectif de signes dont l'usage est déterminé par des règles partagées.

Il s'agit de l'ensemble des conditions de possibilité du discours, c'est-à-dire des relations qui s'établissent entre les signes et leurs usagers d'une part et d'autre part, entre les phrases et les locuteurs.

Les concepts fondamentaux de la Pragmatique sont :

Le concept d'acte

- ✚ Le langage ne sert ni simplement, ni seulement à représenter le réel, mais à accomplir des actes.
- ✚ Parler c'est agir sur autrui.
- ✚ Cette conception met en avant les effets que les discours exercent sur les locuteurs-auditeurs.
- La pragmatique a donc deux tâches :
 - ✚ définir les actes de langage c'est-à-dire caractériser les traits du contexte,
 - ✚ déterminer quelle proposition est exprimée par un énoncé donné.

Le concept de contexte

- Le contexte, c'est la situation concrète dans laquelle le discours est émis; il englobe tous les paramètres que sont : le lieu, le temps, l'identité et la nature des relations qui unissent les partenaires.
- En un mot, il s'agit de tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer un discours.
- L'objet de la pragmatique serait de traiter des rapports les plus généraux entre l'énoncé et l'énonciation, entre les phrases et leurs contextes de production.
- Le contexte englobe les individus existant dans le monde réel :
 - ✓ identité des interlocuteurs,
 - ✓ environnement physique et social,
 - ✓ lieu et temps où les propos sont tenus.

Le concept de performance

- Par performance, il faut entendre l'accomplissement de l'acte en contexte, tout en ayant l'idée que :
 - ✓ soit la compétence des locuteurs (savoirs partagés, règles grammaticales) s'y actualise,
 - ✓ soit qu'on puisse envisager l'idée d'une intégration dans l'acte de parler de la notion plus compréhensible de compétence communicative.
 - ✓ Du confluent pluridisciplinaire dans lequel s'est constituée la pragmatique, on peut retenir trois courants principaux de pensée:
- 1- La pragmatique apparaît comme l'une des composantes de la sémiotique ; elle étudie les symboles indexicaux, c'est-à-dire des expressions dont le sens est tel que leur référence varie avec les circonstances de leur usage.

La relation du signe et de l'interprète est prise en considération dans la mesure où elle affecte la relation entre le sujet et l'objet.

- 2- l'approche pragmatique est aussi tributaire de la théorie des actes de langage développée par AUSTIN et SEARLE.

La théorie des actes de langage prend son point de départ dans la conviction que l'unité minimale de la communication humaine, c'est l'accomplissement de certains types d'actes

(illocutoires et perlocutoires) que nous allons développer maintenant car elle est fondatrice de la théorie de l'action et est partie majeure de la Pragmatique.

- Pour conclure, on peut dire que la pragmatique linguistique
 - ✓ définit le sens d'un acte de langage par sa fonction communicative,
 - ✓ donne une image du sens centrée sur sa fonction énonciative.

Il ressort que l'acte de parole est un acte de nature particulière, qui est l'acte d'énonciation.

APPLICATION

Exercice 1

Extrait :

1. "Jean fume beaucoup."
2. "Jean fume-t-il beaucoup ?"
3. "Fume beaucoup, Jean ?"
4. "Plût au ciel que Jean fumât beaucoup !"

Questions :

1. Identifiez la force illocutoire de chaque phrase (assertion, interrogation, ordre, expression de souhait).
2. Pour chaque phrase, expliquez le type d'acte de langage qu'elle accomplit en vous appuyant sur la théorie d'Austin et Searle.
3. En quoi la distinction entre acte locutoire, illocutoire et perlocutoire peut-elle éclairer votre analyse de ces énoncés ?

Exercice 2

Extrait :

1. "Je vais peut-être te vexer, mais Pierre travaille mieux que toi."
2. "Je vais peut-être te faire un reproche, mais Pierre travaille mieux que toi."

Questions :

1. Quelle est la différence entre l'acte illocutoire et perlocutoire dans ces deux phrases ?
2. En vous appuyant sur le test de "peut-être" proposé par J. Anscombe, expliquez pourquoi l'énoncé (2) semble plus étrange que l'énoncé (1).
3. Quel est l'effet perlocutoire attendu dans l'énoncé (1) par rapport à l'énoncé (2) ?

Exercice 3

Extrait :

1. A : "Tu veux bien me passer le sel ?"
2. B : "Le sel est sur la table."

Questions :

1. Quels principes de coopération sont violés dans cet échange ?
2. Dédisez les implicatures possibles à partir de la réponse de B, en appliquant les maximes de Grice.
3. Que signifie la violation implicite de la maxime de relation ici ? Qu'est-ce que cela implique pour l'interprétation du discours ?

Exercice 4

Extrait :

1. "Peux-tu atteindre le sel ?"

Questions :

1. Quelle est l'interprétation principale de cet acte ? S'agit-il d'une simple question sur les capacités de l'interlocuteur ou d'une demande implicite ?
2. En vous appuyant sur les principes de la pragmatique de Searle et la théorie des actes de langage indirects, analysez comment l'énoncé fonctionne comme une demande déguisée.
3. Selon Searle, comment le contexte aide-t-il à comprendre cette demande indirecte ?

Exercice 5

Extrait :

1. "Je promets de revenir demain."
2. "Tu es mon ami."

Questions :

1. Selon la classification de Searle, quel type d'acte illocutoire chaque phrase représente-t-elle ?
2. Comparez les deux énoncés en termes de contenu propositionnel et de force illocutoire.
3. Dans le cas de l'énoncé "Tu es mon ami", discutez de son statut comme acte illocutoire et de la possibilité d'y associer un acte perlocutoire.

Exercice 6

Extrait :

1. A : "Tu es allé voir la directrice ?"
2. B : "J'ai travaillé à plein temps jeudi."

Questions :

1. Selon les principes de Grice, comment l'interlocuteur A pourrait interpréter la réponse de B ?
2. En vous appuyant sur la notion de "contexte" dans la pragmatique, quelle information doit être partagée entre A et B pour que la réponse de B ait du sens ?
3. En quoi le contexte social et situationnel influence-t-il l'interprétation des actes de langage dans cet échange ?

Exercice 7

Extrait :

1. "Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain."

2. "Je baptise ce bateau le Queen Elizabeth."

Questions :

1. Identifiez les actes de langage performatifs dans ces exemples en utilisant la théorie d'Austin.
2. Quelle condition de félicité doit être remplie pour que ces énoncés soient considérés comme performatifs ?
3. Expliquez en quoi ces phrases diffèrent d'énoncés descriptifs, en vous basant sur la distinction d'Austin entre "constatatif" et "performant".

Exercice 8

Extrait :

1. "Il faut que tu viennes avec nous."
2. "Tu viendras avec nous, non ?"

Questions :

1. Quelle est la force illocutoire des deux énoncés ? S'agit-il d'un ordre, d'une question, ou d'une autre forme d'acte illocutoire ?
2. Discutez de l'effet perlocutoire probable que ces deux énoncés auront sur l'auditeur, en fonction du contexte social et de la relation entre les interlocuteurs.
3. L'énoncé "Tu viendras avec nous, non ?" peut-il être interprété comme une manière indirecte de donner un ordre ? Justifiez votre réponse.

Exercice 9

Extrait :

1. A : "Tu sais, je n'ai plus de sucre chez moi."
2. B : "Ah, je vais acheter du sucre tout de suite."

Questions :

1. Selon la théorie des actes de langage indirects, quel est l'acte illocutoire caché dans l'énoncé de A ?
2. Comment B interprète-t-il l'énoncé de A, et quel acte perlocutoire en résulte ?
3. Discutez de l'importance du contexte pour que la communication soit réussie dans ce type d'échange.

Exercice 10

Extrait A : « Tu pourrais fermer la fenêtre, il fait un peu froid ici. »

B : « Je suis un peu occupé, là. »

Questions :

1. Quelle est la force illocutoire de l'énoncé de A ? (Est-ce une demande, une suggestion, une demande déguisée, etc. ?)
2. Quel acte de langage B réalise-t-il avec sa réponse ? Répondez en termes d'acte illocutoire (acquiescement, refus, mise en évidence d'un obstacle, etc.).
3. Quelle est l'implicature de la réponse de B ? En quoi la réponse de B laisse-t-elle entendre une information implicite sur sa capacité à répondre à la demande de A ?
4. En tenant compte du contexte, qu'est-ce que l'énoncé de A pourrait réellement signifier au-delà de la simple demande de fermer la fenêtre ?

Exercice 11

Extrait : A : « Tu viens avec nous ce soir ? »

B : « J'ai un examen demain. »

Questions :

1. Quelle maxime de Grice est violée par B, et pourquoi ? (Pensez aux maximes de quantité, qualité, relation et manière.)
2. Quelle implicature B transmet-il avec cette réponse ? (Quel message sous-jacent A est-il censé comprendre ?)
3. Est-ce que l'énoncé de B est une réponse appropriée à la question de A ? Pourquoi ?

4. Qu'est-ce que le contexte social ou la relation entre A et B peut ajouter à l'interprétation de cette réponse ?

Exercice 12

Extrait : A : « Je promets de revenir demain. »

B : « D'accord, j'attends ton retour. »

Questions :

Quelle est la force illocutoire de l'énoncé de A ? Quel acte de langage réalise-t-il ?

1. L'énoncé de A est-il performatif ? Justifiez votre réponse en expliquant pourquoi il constitue un acte de langage et non simplement une énonciation d'un fait.
2. Quelle réponse perlocutoire B pourrait-il avoir attendue de la part d'A, compte tenu de la promesse faite ?
3. Quel rôle joue le contexte (ici, la promesse de revenir demain) dans la réussite de cet acte de langage ?

Exercice 13

Extrait : A : « Je suis vraiment désolé pour ton échec. »

B : « Merci, ça fait du bien de l'entendre. »

Questions :

1. Quel type d'acte illocutoire A réalise-t-il avec son énoncé ?

Quelles émotions ou réactions A cherche-t-il à susciter chez B avec son énoncé ? Comment ce type d'acte illocutoire peut-il avoir un effet thérapeutique ?

2. En quoi la réponse de B montre-t-elle que l'acte de langage de A a eu l'effet escompté ?
3. Quelle différence y a-t-il entre un acte expressif comme celui d'A et un acte assertif ?
Donnez un exemple d'acte assertif dans un autre contexte.

2.3. L'approche sémiotique

2.3.1. La sémiologie de la communication

Elle est née avec Eric Buyssens qui sera l'un des ses premiers partisans. Des linguistes comme Georges Mounin, (*Introduction à la sémiologie*, Ed. Minuit, Paris, 1970), Luis J. Prieto, (*Messages et signaux*, P.U.F., Paris, 1966, « *La sémiologie* », in A. Martinet, *Le langage*, Coll. La Pléiade, 1968), Jeanne Martinet (*Clefs pour la sémiologie*, Seghers, Paris, 1973) ont travaillé à définir une sémiologie de la communication et à constituer ses principes et ses fondements.

Les signes évocateurs à eux-mêmes de sens, sont explicables par les fonctions qu'ils remplissent dans les différentes sociétés où ils existent et dans lesquelles ; ils feront l'objet de la sémiologie. " *La sémiologie peut se définir comme l'étude des procédés de communication, c'est-à-dire des moyens utilisés pour influencer autrui reconnu comme tels par celui qu'on veut influencer*".⁴⁷

Donc, pour E. Buyssens, la sémiologie est une étude qui vise la communication par les moyens qu'elle utilise afin d'influencer et agir sur autrui comme objectif de première tâche que doit accomplir cette science. " *Le point de vue sémiologique nous oblige à revenir à la fonction primordiale des langages : agir sur autrui*", en parlant, en agissant.⁴⁸ La langue ne sert pas à révéler le monde mais à influencer l'autre.

Par conséquent, faire part de la communication intentionnelle, de ce qui précède pour E. Buyssens ainsi que pour J. Prieto, « *la sémiologie doit s'occuper des faits perceptibles associés à un certain état de conscience, réaliser ce fait pour qu'un autre individu comprenne le but de ce comportement et reconstitue dans sa propre conscience ce qui se passe dans celle du premier* ». ⁴⁹ Dire c'est faire, le sens est un mode d'action sur autrui ; parler est une forme d'action afin de changer une situation ; agir sur l'autre, c'est un désir d'agir sur autrui. G. Mounin voit aussi que la sémiologie n'est présente que seulement dans le cas de la communication.

⁴⁷ E. Buyssens, *La communication et l'articulation linguistique*, Presse universitaire de Bruxelles, 1967, p.11.

⁴⁸ Idem, p.12.

⁴⁹ L.J. Prieto, op. cit., p.94

Alors nous pouvons résumer ce qu'on vient de citer comme suit : il y a processus sémiologique quand il y a :

- Intention de communication de la part du locuteur ;
- Intention reconnue par le récepteur du message.

« On ne peut jamais être pris dans un processus de communication à son insu, ni émetteur, ni comme récepteur ». ⁵⁰Cela montre que la sémiologie de la communication est en pivot sur deux axes principaux :

- un premier axe linguistique, ou verbal, explicité dans le schéma de communication de R. Jakobson, dont la condition quasi-nécessaire est le fait qu'il y ait le même code entre l'émetteur et son récepteur avec une transmission du message dotée d'une certaine simplicité et clarté.

Par ailleurs, chaque élément composant ce célèbre schéma est suivi d'une fonction qu'il doit accomplir

- L'approche sémiotique résulte du confluent de deux courants principaux de pensée : la sémiologie née d'un projet de Ferdinand De SAUSSURE et la sémiotique qui s'est constituée en discipline avec l'œuvre de PEIRCE.
- Dans le premier cas, la sémiologie est annoncée par De SAUSSURE, mais celui-ci agit en linguiste et non en philosophe. Il a besoin de la sémiologie pour y inscrire la linguistique :

“La langue est un système de signes exprimant des idées et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires...”.

La langue est seulement le plus important de ces systèmes.

- Selon Ferdinand De SAUSSURE, on peut concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ; elle sera nommée la sémiologie.
- La linguistique n'est qu'une partie de cette science plus générale.

⁵⁰E. Buyssens, op.,cit, p.20

- L'apport direct de de SAUSSURE à la sémiologie non linguistique s'est limité à ces phrases, mais elles ont joué un grand rôle.
- Cette définition de la sémiologie de de SAUSSURE fera l'objet d'une polémique à partir de laquelle naîtront deux tendances :
 - ✓ d'une part ceux qui soutiennent que la sémiologie englobe la linguistique
 - ✓ et d'autre part ceux qui pensent qu'elle n'est qu'une partie de la linguistique.

- Roland BARTHES souligne par exemple l'actualité des recherches en sémiologie à une époque de développement de la communication de masse.

Mais la “pauvreté” des champs d’application de la sémiologie (code de la route, sémaphore) amène BARTHES à noter que chaque ensemble sémiologique important demande à passer par la langue “*tout système sémiologique se mêle de langage*”.

Ainsi la sémiologie serait une branche de la linguistique et non l'inverse.

- Pour Georges MOUNIN, la sémiologie est l'étude de tous les systèmes de signes autres que les langues naturelles.
- D'autre part, la sémiotique reprend le projet de la sémiologie de de SAUSSURE ; mais à la différence, elle refuse de privilégier le langage et la société.
- Donc, la sémiotique s'assigne comme objet d'être la théorie générale des modes de signifier.
- Le terme *sémiotique*, dans son emploi moderne, est d'abord utilisé par PEIRCE.
- La sémiotique qu'envisage cet auteur est une science des signes et va marquer le point de départ des travaux en pragmatique formelle dont l'objet sera de traiter des rapports entre l'énoncé des phrases et leurs contextes d'énonciation.
- La sémiotique, selon Peirce, désigne la théorie des signes et est un autre nom de la logique :

« *La logique, dans son sens général, comme je crois l'avoir montré, n'est qu'un autre nom de la sémiotique [...], la doctrine quasi nécessaire ou formelle des signes.* »
(*Collected papers in Ecrits sur le signe*, p. 120).

- Mais, la logique formelle des signes est différente des autres sciences :

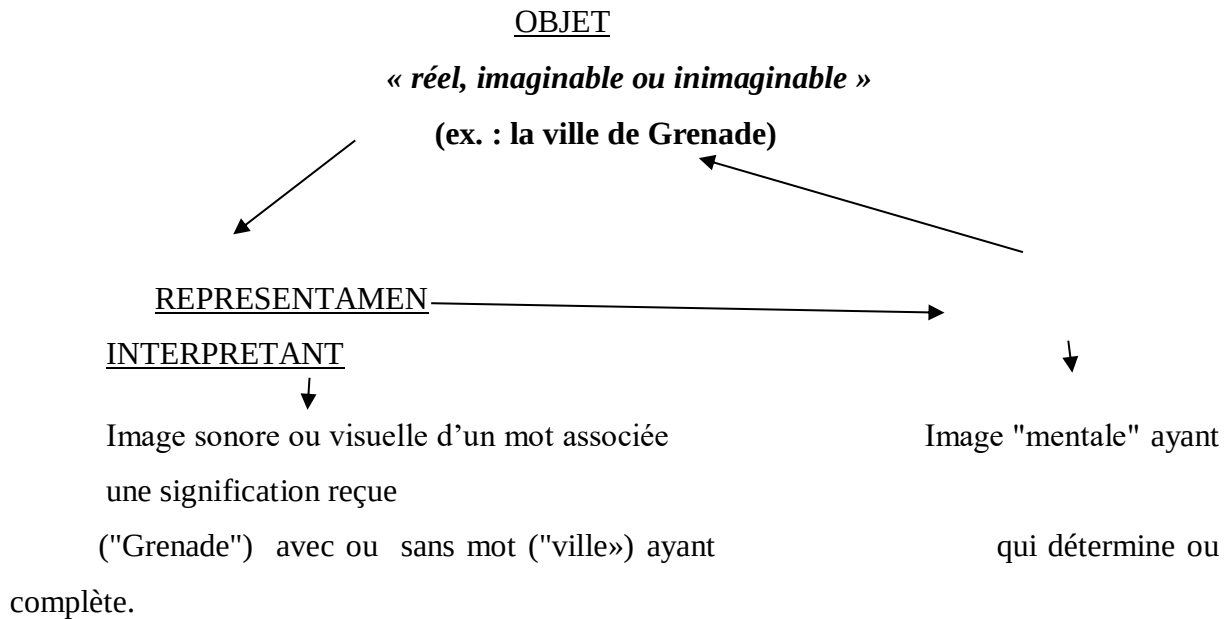
« elle diffère nettement des sciences particulières du fait qu'elle vise à découvrir ce qui doit être et non simplement ce qui est dans le monde réel. » (p.120)

En d'autres termes, la sémiotique est une analyse logique des signes non pas en tant que la recherche de la simple correspondance entre le signe et le réel mais plutôt comme processus qui vise à découvrir le mode de relation entre le signe et le réel.

C'est pourquoi, pour Peirce, devenir signe, c'est forcément entrer dans un processus triadique ainsi qu'il le précise dans cette définition :

« Un signe, ou representamen, est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. Il s'adresse à quelqu'un, c'est à dire crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent ou peut-être un signe plus développé. Ce signe qu'il crée, je l'appelle l'interprétant du premier signe. Ce signe tient lieu de quelque chose : de son objet. Il tient lieu de cet objet, non sous tous rapports, mais par référence à une sorte d'idée que j'ai appelée quelquefois le fondement du representamen. » (p. 121)

- Dans cette conception triadique du signe comme "representamen", il convient de distinguer :
 - ✓ le signifiant, c'est à dire le support matériel du signe,
 - ✓ le signifié ou ce qui est représenté par le signe
 - ✓ et enfin l'interprétant qui se doit d'être explicité car il a été l'objet de nombreux contresens.
 - ✓ Cette relation triadique peut se schématiser ainsi :



- une signification indéterminée ou incomplète.
- En France, sous l'impulsion de Claude LEVIS-STRAUSS, Roland BARTHES et GREIMAS, la sémiologie s'est tournée vers l'étude des formes sociales qui fonctionnent "à la manière du langage" (systèmes de parenté, mythe, mode...) et vers l'étude du langage littéraire.
- Les sémioticiens ont imprimé un nouvel élan aux recherches en assignant à la sémiotique l'étude narrative du texte comme pratique signifiante. La sémiotique se définit alors comme l'étude des pratiques signifiantes prenant pour domaine le texte.

2.4. L'école française d'analyse de discours

- Dans les années soixante, un mouvement fondateur de la pratique française de l'analyse de discours animé par DUBOIS et SUMPFF ouvre le numéro treize de la revue *Langages*, intitulé "*analyse de discours*", avec la traduction de l'article "Discourse Analysis" de HARRIS paru aux États-Unis en 1952 :
 - ✚ Naissance de l'analyse de discours des chercheurs français au croisement de la linguistique structurale, de la psychanalyse de LACAN et du marxisme d'ALTHUSSER, avec des questionnements (idéologiques) et des objets particuliers (théorie du pouvoir, luttes sociales et politiques).
 - ✚ Les événements de mai 1968 cristallisent les préoccupations des chercheurs sur le discours politique.

- ✚ Les thèses de HARRIS constituent le projet sémiotique de GREIMAS (1966) qui porte sur le repérage et l'examen des règles logico-sémantiques qui échappent au cadre formel de la phrase, et favorisent la mise sur pied de la revue *Semiotica*.
- ✚ La formation de la *Société d'Etude de la Linguistique Française* compte parmi ses animateurs Jean DUBOIS, J.C. CHEVALIER, Henri MITTERAND, etc. L'année 1962 qui voit naître la revue *Langages* apporte un élan novateur à des chercheurs comme BARTHES, POTTIER, QUEMADA.
- ✚ Parallèlement aux recherches de l'équipe de DUBOIS à l'Université de Paris, l'École Normale de Saint-Cloud développe autour de Maurice TOURNIER la lexicométrie politique, méthode fondée sur l'analyse statistique des données. La revue *Mots* constitue le principal organe de diffusion de cette approche.
- ✚ A l'université de Paris VII, en association avec le laboratoire de psychologie sociale du CNRS, Michel PÊCHEUX, influencé par la théorie d'ALTHUSSER, élabore une théorie du langage à partir de l'analyse automatique du discours.
- ✚ En 1969 Michel FOUCAULT, dans son ouvrage *Archéologie du savoir* ouvre de nouvelles voies à l'analyse de discours, en s'interrogeant sur les rapports entre pratiques discursives et pratiques sociales.
- ✚ L'analyse du discours politique en France a emprunté des approches variées (Cf. D. MAINGUENEAU, 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours*):
 - Une approche lexicale qui part de l'hypothèse qu'il existe un rapport entre appartenance politique et vocabulaire (lexicométrie, analyse automatique, sémantique) ;
 - Une approche syntaxique, inspirée du distributionnalisme de Harris, qui s'intéresse aux constructions des unités et à leur lien avec la signification que prennent les mots.

Exercice 1

Extrait :

A : « Si tu veux, je peux t'aider avec ton projet. »

B : « Merci, mais je préfère le faire seul. »

Questions :

1- Quels sont les éléments du schéma de communication de Jakobson qui sont présents dans cet extrait ? Identifiez le rôle de l'émetteur, du récepteur, du message, et du code. Quelle fonction chaque élément remplit-il dans cette situation ?

2-Selon Eric Buyssens, la sémiologie est une étude qui explore la communication par les moyens utilisés pour influencer autrui. Dans ce contexte, quelle est l'intention de communication de A et de B ? Comment chaque interlocuteur utilise-t-il la langue pour agir sur l'autre ?

Si l'on applique la perspective sémiotique de Peirce à cet échange, pouvez-vous identifier les trois éléments du signe triadique (signifiant, signifié, et interprétant) ? Donnez un exemple de chacun dans cet extrait. Comment le signe "je peux t'aider" évolue-t-il dans la conscience du récepteur B ?

Exercice 2

Extrait:

A : « Nous devons absolument finir ce rapport d'ici demain. »

B : « D'accord, je m'y mets tout de suite. »

Questions :

1. Identifier le signe triadique :

Selon la théorie des signes de Peirce, un signe est composé de trois éléments : le signifiant, le signifié, et l'interprétant. Dans cet échange, identifiez ces trois éléments pour l'énoncé de A (« Nous devons absolument finir ce rapport d'ici demain »).

2. Expliquer la dynamique triadique :

Comment A utilise-t-il le signe dans cet échange pour influencer B ? Quel est le rôle de l'interprétant dans la perception de B ? Quelles sont les implications du «signifiant» et du « signifié » dans cette situation de communication ?

3. La fonction d'agir selon Buyssens :

Eric Buyssens affirme que le langage agit sur autrui, que « dire c'est faire ». Dans cette perspective, quel acte illocutoire A accomplit-il en prononçant l'énoncé ? Quel acte illocutoire réalise B en répondant par « D'accord, je m'y mets tout de suite » ?

4. Analyse sémiotique du contexte :

En prenant en compte les principes sémiotiques de Peirce et de Kerbrat-Orecchioni, analysez comment les significations culturelles et sociales des deux interlocuteurs influencent leur manière de répondre dans cette situation. Quels éléments extralinguistiques pourraient être en jeu dans la communication ?

Exercice 3

Extrait:

A : « Il est un peu tard pour commencer ce projet, non ? »

B : *soupir* « Oui, mais on n'a pas le choix. »

Questions :

1. En analysant ce dialogue, comment la communication non verbale (le soupir) modifie-t-elle l'interprétation de la réponse de B ? Comment peut-on comprendre le soupir dans une perspective sémiotique ?
2. Selon Peirce, un signe doit produire un interprétant dans l'esprit du récepteur. Que signifie le soupir pour A dans cette situation ? Quel est l'effet de ce signe sur la dynamique de la communication ?
3. Le soupir peut-il être vu comme un acte sémiotique à part entière ? Si oui, expliquez son rôle dans l'influence d'A. Quel message implicite B cherche-t-il à transmettre par ce geste non verbal ?

Exercice 4

Extrait:

A : « Tu as vu comment ils ont décoré la salle ? »

B : « Oui, c'est vraiment intéressant. »

Questions :

1. Analyser les systèmes sémiotiques :

Dans cet échange, quels systèmes de signes sont mis en jeu (par exemple, le langage verbal, le langage visuel, les codes culturels de décoration) ? Quels éléments extralinguistiques influencent la manière dont B répond à A ?

2. Interprétation culturelle :

En s'appuyant sur les travaux de Georges Mounin et Eric Buyssens, quel rôle joue la culture dans l'interprétation du signe « décoration » ? Pourquoi cette « décoration » est-elle interprétée comme « intéressante » par B ? Quelle pourrait être une autre interprétation si le contexte culturel ou personnel de B était différent ?

3. Relation entre code linguistique et idéologie :

En prenant l'exemple de la décoration, en quoi la réponse de B peut-elle être vue comme influencée par son propre code idéologique ou ses préférences culturelles ? Cela peut-il créer des divergences d'interprétation entre A et B ?

Exercice 5

Extrait

A : « Pourquoi ne soutiens-tu pas la nouvelle politique sociale ? »

B : « Parce qu'elle favorise l'inégalité entre les classes sociales. »

Questions :

1. En utilisant le schéma de communication de Jakobson, identifiez les six facteurs impliqués dans cet échange. Quelle fonction chaque élément remplit-il (émetteur, récepteur, message, contexte, code, et contact) ?
2. En vous appuyant sur l'approche sémiotique de Greimas et l'analyse de la signification sociale des mots, comment le choix des termes dans la réponse de B (inégalité, classes sociales) peut-il être interprété comme un acte de résistance ou de critique sociale ?
3. En appliquant la notion de *représentamen* et d'*interprétant* (selon Peirce), comment la phrase de B peut-elle être perçue différemment selon l'idéologie du récepteur ? Que représente le signe "inégalité" pour différents auditoires ?

Exercice 6

Extrait:

A : « Le peuple doit se soulever contre l'injustice. »

B : « Mais cela pourrait entraîner plus de violence. »

Questions :

1. Utilisez l'approche lexicale (lexicométrie) pour analyser l'usage des termes "peuple", "soulever", "injustice", et "violence". Comment ces mots pourraient-ils signaler une affiliation idéologique ou un positionnement politique ?
2. Quelle fonction du langage est dominée par la réponse de B ? Exprimez cette fonction en termes de Jakobson et justifiez comment le message de B vise à clarifier ou à modérer l'intention d'A.
3. Selon Peirce, l'acte de parler produit un signe qui peut être interprété différemment selon le contexte. Comment les termes utilisés par A et B pourraient-ils être interprétés par un récepteur appartenant à un autre contexte socio-politique ?
4. En appliquant la perspective de Foucault, comment cet échange pourrait-il être compris comme une manifestation d'une lutte pour le pouvoir ? Comment la manière dont A et B formulent leurs arguments contribue-t-elle à façonner les rapports de pouvoir dans le discours ?

Exercice 7

Extrait

A : « La liberté d'expression est essentielle dans une démocratie. »

B : « Mais quelle liberté d'expression si les médias sont contrôlés par l'État ? »

Questions :

1. Utilisez le schéma de Jakobson pour analyser cet échange. Quel est le message véhiculé par A et B, et quel est le rôle de chaque acteur dans la communication ?
2. Selon Roland Barthes, les discours politiques et sociaux créent des "mythes". Comment la phrase de A (« liberté d'expression est essentielle dans une démocratie ») peut-elle être perçue comme un mythe dans le contexte français ?

3. Identifiez dans la réponse de B les trois éléments du signe triadique (représentamen, signifié, interprétant). En quoi cette réponse renforce-t-elle un certain point de vue critique sur la liberté d'expression dans le contexte politique actuel ?
4. D'après la perspective de Foucault, quel rapport existe entre les pratiques discursives (les idées exprimées par A et B) et les pratiques sociales (la gestion de la liberté d'expression dans un contexte démocratique) ?

Extrait 1 : Ferdinand de Saussure – *Cours de linguistique générale* (1916)

« La langue est un système de signes qui expriment des idées. C'est donc un système de valeurs, c'est-à-dire que chaque signe n'a de sens que par rapport aux autres signes. [...] Un concept qu'il représente). Ce lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire. [...] L'étude des signes dans leur fonctionnement au sein de la société, c'est ce qu'on appellera plus tard la sémiologie. »

Questions :

1. Selon Saussure, en quoi un signe est-il un « système » ? Qu'est-ce que cela implique pour l'étude du langage et des signes ?
2. Expliquez la distinction que fait Saussure entre « signifiant » et « signifié ». Pourquoi cette distinction est-elle fondamentale pour la sémiologie ?
3. Comment le lien entre le signifiant et le signifié est-il décrit par Saussure ? Pourquoi le qualifie-t-il d'arbitraire ?
4. Quelle est la différence entre « langue » et « parole » dans la conception saussurienne du langage ? Pourquoi cette distinction est-elle importante dans l'étude des signes ?

Extrait 2 : Charles Sanders Peirce – *Collected Papers* (1931-1958)

« Un signe, ou representamen, est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. Il s'adresse à quelqu'un, c'est-à-dire crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent, ou peut-être un signe plus développé. Ce signe qu'il crée, je l'appelle l'interprétant du premier signe. Il y a ainsi trois éléments dans le processus sémiotique : le representamen, l'objet, et l'interprétant. Le signe tient lieu de son objet non sous tous les rapports, mais sous un rapport déterminé. »

Questions :

1. Décrivez le modèle triadique du signe selon Peirce. Quels sont les trois éléments clés de ce modèle, et comment interagissent-ils ?
2. En quoi l'approche de Peirce diffère-t-elle de celle de Saussure ? Quelle importance Peirce accorde-t-il à l'interprétant dans le processus sémiotique ?
3. Pourquoi Peirce insiste-t-il sur le fait qu'un signe ne représente pas son objet sous tous les rapports ? Qu'est-ce que cela implique pour l'analyse des signes dans la communication ?
4. Comment le concept de "représentation" est-il lié à la notion de signification dans la sémiotique de Peirce ?

Extrait 3 : Roland Barthes – *Mythologies* (1957)

« Le mythe est une forme de discours qui consiste à faire de l'histoire une nature. Ce qui était une réalité historique devient un objet naturel, universel et permanent. Le mythe, selon une fonction particulière, ne fait pas que transmettre un sens, il dévoie ce sens pour en produire un autre qui devient à son tour une réalité sociale et culturelle. Par exemple, l'image d'un soldat dans une publicité n'est pas simplement l'image d'un homme en uniforme : elle devient un signe qui évoque l'ordre, la sécurité, le patriotisme, des valeurs qui appartiennent à un certain discours social. »

Questions :

1. Selon Barthes, qu'est-ce qu'un mythe, et comment le mythe fonctionne-t-il dans le contexte de la communication ?
2. Comment le mythe transforme-t-il une réalité historique en une « nature » ? Donnez des exemples concrets à partir du texte de Barthes ou d'autres domaines (publicité, politique, etc.).
3. Qu'entend-on par « déviation du sens » dans l'analyse barthésienne du mythe ? Pourquoi cela est-il important pour l'analyse des signes ?
4. Quelle est la relation entre la sémiotique et l'analyse des mythes dans la société contemporaine, selon Barthes ?

Extrait 4 : Algirdas Julien Greimas – *Sémantique structurale* (1966)

« Toute activité de communication implique une structure de significations, et cette structure se manifeste à travers des actions, des situations et des actants. Le texte ou le discours ne sont pas seulement des suites de mots, mais une organisation complexe de signes et de relations qui doivent être analysées selon un certain nombre de règles sémantiques. Un des objectifs de la sémiotique est de montrer comment les unités de sens se relient pour former un tout signifiant dans le texte. Ce réseau de significations n'est pas statique, il se met en place par l'interprétation de chaque acte de communication. »

Questions :

1. Qu'entend Greimas par la notion d'« actant » dans la sémiotique ? En quoi cette notion est-elle cruciale pour l'analyse du discours ?
2. Quelle est l'importance de l'analyse des « relations sémantiques » dans l'approche de Greimas ? Comment cette analyse permet-elle de comprendre le sens dans un texte ?
3. En quoi la sémiotique de Greimas s'éloigne-t-elle de la linguistique traditionnelle ? Quels sont les apports de son approche aux sciences sociales ?
4. Dans quelle mesure la sémiotique greimassienne peut-elle être appliquée à l'analyse des récits dans des domaines autres que la littérature (publicité, politique, cinéma, etc ?

Extrait 5 : Claude Lévi-Strauss – *La pensée sauvage* (1962)

« Les mythes, comme les autres systèmes de signes, sont les véhicules de significations collectives. Ils permettent à une société de donner sens à ses expériences et de structurer sa vision du monde. En analysant les mythes comme un langage, il est possible de décoder des relations et des structures. Par exemple, les mythes amérindiens ne sont pas seulement des récits : ce sont des systèmes de signes qui, lorsqu'ils sont interprétés correctement, révèlent des oppositions, des hiérarchies et des structures de pensée propres à une culture. »

Questions :

1. Comment Lévi-Strauss analyse-t-il les mythes en tant que systèmes de signes ? Quelle est la relation entre mythes et culture dans son approche ?
2. Quelle est l'importance des « oppositions » dans l'analyse des mythes ? Comment ces oppositions permettent-elles de comprendre les structures sociales ?

3. En quoi l'approche de Lévi-Strauss se rapproche-t-elle de la sémiotique ? Quelles sont les similitudes et différences entre les deux approches ?
4. Comment les mythes, selon Lévi-Strauss, fonctionnent-ils dans le cadre de l'idéologie sociale et de la structure de pensée d'une culture donnée ?

2.5. L'approche communicationnelle

Comprendre un discours et saisir l'intention qui y est véhiculée ne se limite pas simplement à extraire ou reconstituer des informations pour les intégrer dans un savoir préexistant. Il s'agit avant tout d'identifier la fonction de ces informations au sein de la situation discursive où elles sont produites. Tout discours possède des caractéristiques textuelles qui se déploient dans des contextes de communication spécifiques. Ainsi, chaque discours est influencé par des circonstances de communication particulières, qui sont elles-mêmes le fruit d'un ensemble de composantes à identifier. Dès lors, il devient possible d'établir une relation entre ces composantes et les caractéristiques des discours qui en résultent.

2.5.1. Le schéma de la communication selon JAKOBSON

Le schéma de Jakobson est un modèle décrivant les différentes fonctions du langage. Il a été développé à la suite des études de Karl Bühler, dont le modèle se limitait aux fonctions émotive, conative et référentielle.

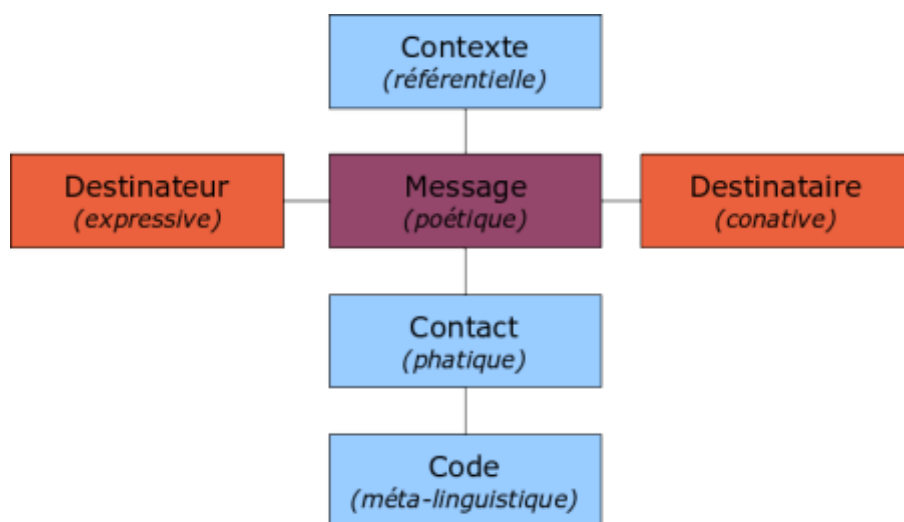


Schéma de la communication verbale, d'après Jakobson⁵¹

⁵¹ D'après Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

A chacun des six facteurs inaliénables à la communication correspondent six fonctions du langage (mises entre parenthèses). En conséquence, il l'a modifié de la manière suivante :

Schéma N°1

Emetteur — — — — Message — — — —> Récepteur (R. Jakobson)

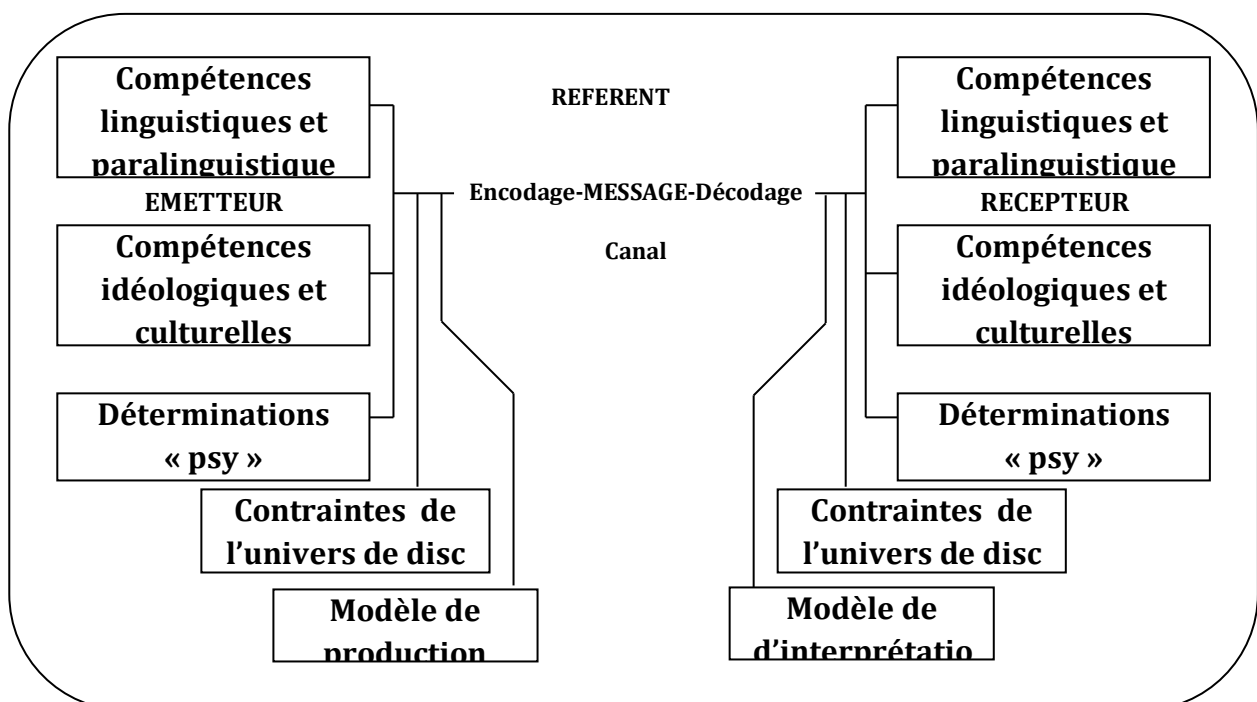
(Actif) (Passif)

Dans ses travaux il s'efforce à décrire la communication humaine, en prenant en considération les éléments exposés dans ce schéma. Pour lui, « *tout acte de parole met en jeu un message et quatre éléments qui sont liés : l'émetteur, le récepteur, le thème du message (le référent) et le code utilisé. La relation entre ces quatre éléments est variable.* »

Néanmoins, ce schéma a été critiqué par la suite, revu et corrigé par E. Benveniste sous prétexte qu'il n'y a aucune coopération entre ses interlocuteurs, c'est que le rapport qui unit les deux protagonistes de la communication est plus que pragmatique et exécutif, il faut qu'il y ait échange et participation, caractérisé par un aspect passif de la part du récepteur. On remarquera donc que ce schéma est centré sur une structure d'échange et de permutation des rôles.

Schéma de la communication de C. Kerbrat Orecchioni

Schéma N°2



C. Kerbrat-Orecchioni préconise une nouvelle orientation fait que chaque acte de communication est un acte inédit antérieurement et unique proprement à ses interlocuteurs.

Tout d'abord, toute une langue est appropriée et partagée par tous les utilisateurs de la même communauté Linguistique qui exercent en même temps leur pratique de langue, néanmoins les deux protagonistes d'une conversation même s'ils appartiennent à la même communauté linguistique ne peuvent pas s'exprimer de la même manière tout simplement ils n'ont pas la même idéologie linguistique, culturelle, politique, économique et c'est ce qui remet en jeu une inégalité de leur compétence, qui s'identifie avec « l'archi français d'une « archi-locuteur- allocutaire »

De ce fait, la communication est un jeu de réajustement permanent qui touche de code linguistique

A ce sujet, Orrechioni déclare qu' « en parlant à un nouvel interlocuteur, chacun essaye toujours délibérément ou involontaire.

En outre, en 1975, P.Bousolier s'y arrêter avec force sur cette idée « langue commune » joue un rôle idéologique bien précis : elle sert à masquer pour l'apparence euphorisante d'une harmonie imaginaire l'existence de tensions, d'affrontements et d'oppressions bien réels »²

Cette idée également renforce la distinction qu'à dégagée O.Ducrot autre sens signification, il déclare : « J'appelle signification une valeur sémantique attachée à la phrase, et » sens », celle de l'énoncé, c'est-à-dire l'ensemble des actes de langage (...) que le locuteur prétend accomplir au moyen de son « énonciation » : le sens de l'énoncé constitue ainsi une présentation partielle de l'énonciation par l'énonciateur ». ¹

En effet la langue a comme un objectif principal la communication entre les différents membres de la communauté linguistique ayant une propre interprétation idéologique.

En fait, les mots construisent une composante lexicale où se rencontrent le plus massivement les divergences idiolectales, ils sont dotés de significations spécifiques au service d'une création de multiples situations d'échanges d'idées, cependant, ces mots incarnent aussi de nombreux sens selon la situation d'énonciation visée.

²Boundien.

¹C.K.O : op.cit,1999,p 17.

Cela, s'établit pour assurer ce que Cathrine Orecchioni appelait une intercompréhension partielle.

Par ailleurs, l'émetteur doit forger son idéologie et ses idées et c'est à ses récepteurs

L'approche communicationnelle ou fonctionnelle trouve ses racines dans la réflexion de Roman Jakobson (1960) sur le fonctionnement de la communication linguistique. Jakobson a proposé un modèle qui réduit la diversité des échanges sociaux à une structure de communication reposant sur plusieurs paramètres présents dans tout acte communicatif : l'émetteur, le destinataire, le contexte, le canal de transmission, le cadre linguistique et le message. À ces six éléments, Jakobson associe six fonctions principales : la fonction référentielle, la fonction émotive, la fonction conative, la fonction phatique, la fonction poétique et la fonction métalinguistique.

Jakobson souligne qu'il serait difficile de trouver des messages qui remplissent exclusivement l'une de ces fonctions. La richesse d'un message ne réside pas dans la prédominance d'une fonction, mais dans la hiérarchie qui organise ces fonctions. La structure verbale d'un message est en effet déterminée par la fonction dominante. Avec l'émergence des travaux des pragmatistes et des interactionnistes (comme GOFFMAN, GUMPERZ, HYMES, BACHMANN, etc.), ainsi que l'analyse du discours en France, la configuration des situations de communication et des interactants a été approfondie, intégrant des compétences idéologiques et culturelles.

La thèse de Jakobson a cependant été critiquée sur la question du "code", notamment en raison du fait que, dans les langues naturelles, il n'existe pas toujours de règles de correspondance stables et biunivoques entre signifiant et signifié. Catherine Kerbrat a enrichi cette théorie en élargissant les sphères de l'émetteur et du récepteur, en y intégrant des compétences au-delà des seules compétences linguistiques et paralinguistiques. Selon elle, deux types de compétences supplémentaires jouent un rôle crucial dans les processus d'encodage et de décodage :

- Les compétences psychologiques et psychanalytiques, qui influent sur les processus de communication.

- Les compétences culturelles (ou encyclopédiques), qui englobent les savoirs implicites que l'émetteur et le récepteur détiennent sur le monde, ainsi que les systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel (compétence idéologique).

Ces compétences interagissent étroitement avec la compétence linguistique, rendant leur spécificité difficile à cerner tout en accentuant les divergences dans les usages. Le modèle de communication verbale proposé par Kerbrat prend en compte ces autres compétences, qui s'articulent autour de la compétence linguistique et des divers facteurs médiant la relation entre langue et parole. Cet amendement met en évidence des caractéristiques spécifiques de la communication verbale, qui n'est pas simplement une "transmission d'informations", mais une activation de savoirs et de comportements.

2.5.2. La compétence communicative chez HYMES

La notion de "compétence", comprise comme l'ensemble des capacités d'un locuteur à prédire et à interpréter des énoncés, trouve ses origines dans la théorie compétence/performance de Chomsky. Hymes (1982), partant du principe que les aptitudes d'un locuteur ne se limitent pas à la seule maîtrise de la langue, a développé la notion de "compétence communicative", qui désigne l'ensemble des capacités permettant à un locuteur de communiquer efficacement dans des situations spécifiques. Cette vision de la compétence communicative s'oppose au générativisme chomskien, jugé désormais trop restrictif. En effet, pour Chomsky, la question réside moins dans la capacité à produire un nombre infini de phrases grammaticalement correctes que dans la capacité à utiliser ces phrases de manière cohérente et appropriée dans un large éventail de contextes. La maîtrise pratique de la grammaire est inutile sans une compréhension des conditions dans lesquelles ces règles doivent être appliquées.

La compétence communicative comprend donc l'ensemble des moyens verbaux et non verbaux mobilisés pour assurer le succès de la communication. Son acquisition nécessite non seulement la maîtrise des éléments paraverbaux et non verbaux, mais aussi la compréhension des règles qui régissent l'appropriation contextuelle des énoncés. Par exemple, cela inclut les règles conversationnelles qui régissent l'alternance des tours de parole, au-delà des seules contraintes linguistiques.

Le système communicatif se compose de "contraintes sociales" et de "règles linguistiques", formant un dispositif complexe où savoirs linguistiques et savoirs socioculturels se conjuguent. Cela confère à la communication langagière la nature d'un résultat qui résulte de l'adéquation réussie entre un ensemble de compétences.

La théorie de la compétence communicative se distingue de celle de la compétence/performance de Chomsky sur deux points majeurs. Premièrement, la compétence communicative est adaptable, se modifiant en fonction du contexte et de l'interaction avec le partenaire. Deuxièmement, selon Hymes, les compétences des interactants sont nécessairement hétérogènes. En conséquence, au cours de la conversation, ces différences sont progressivement atténuées, ce qui permet aux interlocuteurs de construire, étape par étape, une compétence conversationnelle commune, tout en négociant et ajustant en permanence leurs conceptions des normes conversationnelles. Pour Hymes, communiquer, c'est mettre en commun ce qui n'est pas immédiatement partagé. Autrement dit, ce sont les variations d'usage (l'hétérogénéité des répertoires) qui interagissent : similitude des répertoires linguistiques, savoirs partagés, normes, etc.

Dans la perspective de Chomsky, le locuteur-auditeur est un idéal qui appartient à une communauté homogène, tandis que Hymes (1982) met l'accent sur la diversité des compétences, tant d'une communauté à l'autre que même au sein d'une même communauté pour un même locuteur. La communauté linguistique, ainsi, se révèle être hétérogène, avec des variations observables tant au niveau individuel qu'entre différentes communautés.

APPLICATIONS

Extrait 1

"Chers concitoyens, aujourd'hui nous sommes à un carrefour décisif de notre histoire. Le monde évolue à une vitesse folle, et nous devons faire face à de nouveaux défis économiques, sociaux et environnementaux. Il est temps de prendre des décisions courageuses pour l'avenir de notre pays. Ensemble, nous pouvons transformer ces défis en opportunités."

— Discours d'un président lors d'un rassemblement politique.

Questions :

1. **Fonction référentielle** : Quelle information est transmise dans ce discours ?
2. **Fonction émotive** : Quelle émotion l'orateur cherche-t-il à transmettre à son auditoire ?
3. **Fonction conative** : Quelle action l'orateur cherche-t-il à inciter chez les citoyens ?
4. **Fonction phatique** : Comment l'orateur établit-il la relation avec son auditoire ?
5. **Fonction métalinguistique** : Le discours contient-il des clarifications ou des explications sur des termes ou des concepts ?
6. **Fonction poétique** : Quelle est la structure du discours ? Y a-t-il des éléments de style qui attirent l'attention (par exemple, répétition, rythmique) ?

Extrait 2

"Découvrez la nouvelle Smartphone X. Plus rapide, plus fin, plus puissant. Avec son écran ultra HD, ses fonctionnalités innovantes et sa batterie longue durée, il vous accompagne toute la journée sans faiblir. Offrez-vous l'expérience du futur, dès aujourd'hui."

— Publicité pour un téléphone intelligent.

Questions :

1. **Fonction référentielle** : Quelle est l'information principale véhiculée dans cette publicité ?
2. **Fonction émotive** : Quels sentiments la publicité cherche-t-elle à susciter chez le spectateur ?
3. **Fonction conative** : Quel comportement la publicité tente-t-elle de provoquer chez le récepteur ?
4. **Fonction phatique** : La publicité cherche-t-elle à établir une connexion ou une relation avec le public ? Si oui, comment ?
5. **Fonction métalinguistique** : Y a-t-il des éléments explicatifs ou techniques dans cette publicité qui clarifient les caractéristiques du produit ?
6. **Fonction poétique** : Le choix des mots ou de la présentation visuelle de la publicité joue-t-il un rôle particulier dans l'attractivité du message ?

Extrait 3

Personne 1 : "Alors, comment ça va ?"

Personne 2 : "Ça va, ça va. Tu sais, toujours la même routine, boulot, maison. Et toi ?"

Personne 1 : "Pareil, mais bon, je pense à partir en vacances la semaine prochaine."

Personne 2 : "Ah, c'est cool ! Tu vas où ?"

Personne 1 : "Je pars à la montagne, histoire de déconnecter un peu."

Questions :

1. **Cadre** : Où et quand se déroule cette conversation ? Quelle est l'atmosphère générale ?
2. **Participants** : Qui sont les participants de cette conversation et quel est leur rôle ?
3. **Finalité** : Quel est l'objectif de cette conversation ?
4. **Canal** : Comment cette conversation est-elle transmise (orale, écrite, face-à-face, etc.) ?
5. **Normes d'interaction** : Quelles normes sociales guident cette conversation ? (ex : prise de parole, politesses)
6. **Règles d'interprétation** : Comment les interlocuteurs interprètent-ils les messages et comment cela influence-t-il la conversation ?

Extrait 4

Extrait :

Chef : "Bonjour, Jean. Comment avance le projet ?"

Jean : "Bonjour, chef. Nous avons terminé la phase de conception, mais il nous reste quelques ajustements à faire avant la présentation."

Chef : "D'accord, je compte sur vous pour finaliser ça d'ici la fin de la semaine."

Jean : "C'est noté, chef. On va s'assurer que tout soit prêt."

Chef : "Parfait, tiens-moi au courant si tu as besoin de quelque chose."

Questions :

1. **Echanges confirmatifs** : Quel est le rôle de la salutation dans cette conversation ?
2. **Echanges réparateurs** : Y a-t-il un moment où un échange réparateur intervient ? (ex : clarification d'une tâche ou d'une demande)
3. **Gestion des tours de parole** : Comment les tours de parole sont-ils gérés dans cette interaction ? Qui parle en premier, et comment les interlocuteurs prennent-ils la parole ?
4. **Respect de la face (Goffman)** : Y a-t-il des éléments dans la conversation qui montrent un respect de la "face" de l'autre ? (ex : ton de voix, formulation des demandes)
5. **Finalité** : Quelle est l'objectif de cette interaction ? Est-ce principalement informatif, décisionnel, ou autre ?

Extrait 5

"Aujourd'hui est un jour spécial. Si vous travaillez dur, si vous persévérez, vous atteindrez vos objectifs. Ne laissez personne vous dire que vous n'êtes pas capable. Croyez en vous-mêmes, et le succès sera au bout du chemin."

— Discours d'un coach sportif ou d'un conférencier motivationnel.

Questions :

Fonction référentielle : Quel type d'information est communiqué ici ? (ex : objectif à atteindre, méthode à adopter)

- 1- **Fonction émotive** : Quelle émotion l'orateur cherche-t-il à susciter chez ses auditeurs ?
- 2- **Fonction conative** : Quel comportement ou quelle action l'orateur incite-t-il à adopter ?
- 3- **Fonction phatique** : Le discours établit-il une relation avec l'audience ? Comment ?
- 4- **Fonction poétique** : Y a-t-il des éléments de style dans le discours ? (répétition, métaphores, etc.)
- 5- **Fonction métalinguistique** : Le discours contient-il des éléments qui expliquent ou clarifient le message ?

Extrait

6

Personne 1 : "Excusez-moi, je voulais vous demander où est la station de métro la plus proche ?"

Personne 2 : "Ah, vous devez aller tout droit, puis tourner à droite. C'est juste après le café, vous ne pouvez pas la manquer."

Personne 1 : "Merci beaucoup !"

Personne 2 : "Avec plaisir, bon courage !"

Questions :

Cadre : Où cette interaction a-t-elle lieu (espace public, contexte informel, etc.) ?

1. Participants : Quels sont les rôles des deux participants (le locuteur et le récepteur) ?
2. Finalité : Quel est l'objectif de cette interaction ?
3. Canal : Quel est le mode de communication utilisé dans cette situation (oral, direct) ?
4. Normes d'interaction : Quelles règles sociales sont observées dans cette interaction (politesse, usage des formules de courtoisie) ?

Règles d'interprétation : Comment le locuteur interprète-t-il les indications reçues, et comment cela influence-t-il la communication ?

2.6. L'approche conversationnelle

L'émergence de la sociolinguistique a ouvert la voie à une nouvelle compréhension du langage, désormais perçu comme une activité d'interaction sociale. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'analyse conversationnelle, née aux États-Unis. Cette approche résulte de la convergence de trois courants majeurs : l'interactionnisme symbolique, l'ethnographie de la communication et l'ethnométhodologie.

2.6.1. L'interactionnisme symbolique

L'interactionnisme symbolique, tel que défini par MEAD, s'intéresse à l'étude des échanges individuels comme des comportements symboliques, issus d'un processus d'interaction

sociale. Ce courant, qui a vu le jour dans les années 1980, est à l'origine d'une série de travaux microsociologiques portant sur les mécanismes de l'interaction, au cours desquels la réalité sociale se construit, se négocie et se modifie. Comme le soulignent BACHMANN et ses collègues (1981), cités par Rodolphe GHIGLIONE (1991 : 18), "les événements sociaux ne sont pas considérés comme des produits extérieurs aux pratiques sociales, mais comme des processus que les acteurs accomplissent au quotidien".

Ainsi, diverses relations d'interaction se tissent entre les individus dans leur vie quotidienne. Les concepts d'interaction et de quotidien orientent la réflexion d'Erving Goffman (1974), qui analyse les conversations quotidiennes sous l'angle du respect de la face. Ce principe est régi par un ensemble de conventions et de règles que chaque locuteur utilise pour préserver son image sociale et, simultanément, celle de ses interlocuteurs. Goffman (1974 : 21) conclut : "La face est donc un objet sacré, et il s'ensuit que l'ordre expressif nécessaire à sa préservation est un ordre rituel."

Goffman distingue deux types d'échanges dans les conversations :

- **Les échanges confirmatifs**, qui concernent les séquences d'ouverture et de clôture des interactions, souvent structurées de manière binaire (par exemple, les salutations).
- **Les échanges réparateurs**, qui permettent aux participants de rétablir l'équilibre de l'interaction, de poursuivre l'échange, et parfois de clore l'incident, tout en rétablissant l'équilibre rituel.

Pour Goffman, chaque conversation peut être vue comme une série de mouvements où une proposition initiale entraîne une réaction de l'interlocuteur. Son analyse conversationnelle a une vocation sociologique, visant à décrire les rituels qui structurent les échanges quotidiens.

2.6.1.1. L'ethnographie de la communication

L'ethnographie de la communication se concentre sur l'étude des relations entre le langage et les contextes sociaux de son utilisation. En complément de la notion de compétence linguistique chère à Chomsky, Hymes introduit celle de compétence communicative, qui permet à un locuteur de produire des énoncés adaptés aux contextes sociaux. L'ethnographie de la communication postule que deux types de compétences sont nécessaires :

1. La compétence linguistique, qui permet de produire des énoncés grammaticalement corrects.
2. La compétence sociale, qui permet de produire des énoncés appropriés dans un contexte social donné.

Cette compétence sociale repose sur quatre dimensions principales :

- La compétence linguistique propre à un locuteur et à sa "communauté de parole".
- Les types discursifs qui sont plus ou moins codifiés (comme les débats, interviews, chansons, etc.).
- Les règles d'interprétation, qui permettent de donner une valeur communicative à certains énoncés dans un contexte social spécifique.
- Les normes sociales, qui structurent les interactions.

L'approche du discours exige ainsi une méthodologie qui prend en compte à la fois le contenu de ce qui est dit et le contexte dans lequel cela se dit. Hymes (1984) propose une grille d'analyse des situations de communication, qui comprend plusieurs catégories :

- Le cadre de l'interaction, qui englobe les paramètres spatio-temporels et l'ambiance psychologique de la conversation, les participants et leurs relations.
- La finalité, qui désigne le but de l'activité de parole, ainsi que le canal utilisé (oral ou écrit, direct ou non).
- Les normes d'interaction, qui régissent les comportements non linguistiques comme les comportements spatiaux, la gestualité, et le para-verbal.
- Les règles d'interprétation, qui permettent de donner du sens aux comportements communicatifs en fonction du contexte.

2.6.1.2. L'ethnométhodologie des conversations quotidiennes

L'ethnométhodologie s'intéresse au sujet social, créateur de l'acte communicatif et de la réalité sociale quotidienne, à travers ses savoirs, ses représentations et ses stratégies discursives pour atteindre certains objectifs. Plutôt que d'analyser un acte de langage pris isolément, cette approche examine les suites interactionnelles, en s'intéressant aux compétences mises en œuvre dans un processus d'accomplissement des activités conversationnelles qui se déroulent au sein de la société.

Heritage (1984) définit quatre postulats méthodologiques, en partant de l'hypothèse que l'organisation et l'action sociales peuvent être analysées en termes d'organisations structurales, dictées par des conventions et des institutions. L'interaction est alors vue comme une mise en scène entre interlocuteurs qui obéissent à un principe de causalité circulaire : les comportements d'un locuteur influencent ceux de l'autre, et vice versa. C'est à travers cette relation coordonnée que le sujet parlant met en œuvre une procédure interactionnelle définie par des rôles et des règles précises, et que les interlocuteurs appliquent, selon leur compétence communicative.

Les quatre postulats d'Heritage sont :

1. L'interaction est structurellement organisée.
2. Les contributions des intervenants sont orientées en fonction du contexte.
3. Le détail de l'interaction est régi par ces deux procédés.
4. C'est en analysant les données naturelles que l'on peut le mieux appréhender les interactions.

À titre d'exemple, les travaux de Schegloff et Sacks (1973 et 1974) ont étudié les procédures d'ouverture et de fermeture des conversations, ainsi que l'organisation générale des échanges. Selon ces auteurs, les procédures d'ouverture et de fermeture se déroulent chacune en deux étapes :

- **Procédure d'ouverture** : Comprend une première étape d'ouverture, souvent composée d'une paire adjacente d'énoncés, comme une salutation ou un appel/réponse dans une conversation téléphonique.
- **Procédure de clôture** : Inclut une étape préparatoire où l'un des locuteurs utilise des formules pour signifier la fin de la conversation, suivie d'une clôture formelle avec des énoncés conventionnels (par exemple, des salutations de clôture).

L'organisation des conversations est régie par un principe d'alternance des tours de parole, où chaque locuteur construit son tour de parole pour permettre une transaction verbale fluide. L'alternance est facilitée par des éléments transitionnels, et tout le processus est gouverné par des règles de coordination qui régissent les transitions entre les interlocuteurs.

C'est en grande partie grâce à la sociolinguistique que l'approche interactionniste a pris son essor aux États-Unis, préparant ainsi le terrain pour le développement de l'analyse conversationnelle en France et en Suisse.

APPLICATIONS

Exercice 1

Extrait

Personne 1 : "Salut, comment ça va ?"

Personne 2 : "Ça va bien, et toi ?"

Personne 1 : "Ça va. Quoi de neuf ?"

Personne 2 : "Pas grand-chose, juste un peu de travail. Et toi ?"

Personne 1 : "Pareil, mais un peu fatigué."

Personne 2 : "Ouais, je comprends. Ça fait une longue semaine."

Questions :

1. Echanges confirmatifs : Comment la conversation commence-t-elle et se termine-t-elle ? Identifiez les éléments de la conversation qui servent à établir la relation entre les participants.
2. Gestion des tours de parole : Comment les tours de parole sont-ils organisés dans cette interaction ? Est-ce un échange fluide ou y a-t-il des moments où l'un des participants prend plus de temps pour répondre ?
3. Respect de la face (Goffman) : Les participants respectent-ils la "face" de l'autre ? Comment cela se manifeste-t-il dans les échanges ?
4. Conventions sociales : Quelle norme sociale régit cet échange ? Par exemple, l'usage des salutations ou des expressions de politesse.
5. Normes d'interaction : Quelles règles régissent la façon dont les participants interagissent ? Est-ce qu'ils suivent un ordre implicite dans les questions et réponses ?

Exercice 2

Extrait :

Chef : "Jean, peux-tu me donner une mise à jour sur le projet ?"

Jean : "Bien sûr. Nous avons terminé la première phase et commencé à travailler sur l'analyse

des données. Cependant, il y a quelques obstacles à résoudre avant de pouvoir avancer."

Chef : "Quels obstacles ? Peux-tu être plus précis ?"

Jean : "Le principal problème est la coordination avec l'équipe marketing, qui a pris plus de temps que prévu pour finaliser certains éléments."

Chef : "D'accord, et que proposes-tu pour résoudre ce problème ?"

Jean : "Je vais organiser une réunion avec eux dès demain pour clarifier les attentes et accélérer les choses."

Questions :

1. Echanges confirmatifs : Quels sont les moments où des échanges confirmatifs (comme la confirmation d'une tâche ou d'une demande) sont utilisés dans cette conversation ?
2. Echanges réparateurs : Jean précise-t-il un problème ou une difficulté après un échange incomplet ? Identifiez le moment où il répare ou clarifie un élément.
3. Tour de parole : Qui contrôle le flux de la conversation ? Comment les tours de parole sont-ils pris et quel est l'impact sur le déroulement de l'échange ?
4. Respect de la face (Goffman) : Comment le chef gère-t-il la "face" de Jean dans cette conversation ? Est-ce que l'échange reste respectueux et collaboratif, ou y a-t-il des moments de tension ?
5. Régulation des interactions : Comment le chef régule-t-il la conversation pour maintenir une communication efficace ? Quels éléments montrent que les participants suivent des règles implicites de comportement dans un contexte professionnel ?

Exercice 3

Extrait

Agent : "Bonjour, vous êtes en ligne avec le service client, comment puis-je vous aider ?"

Client : "Oui, bonjour. J'ai un problème avec ma commande. Elle n'est pas arrivée à temps."

Agent : "Je suis désolé pour ce contretemps. Pouvez-vous me donner votre numéro de commande, s'il vous plaît ?"

Client : "Bien sûr, c'est le 123456."

Agent : "Merci. Un instant, je vérifie cela pour vous... Voilà, votre commande a été envoyée en retard à cause d'un problème logistique. Je vais vous envoyer un bon de réduction pour compenser cet inconvénient."

Client : "Merci pour votre aide."

Questions :

1. Echanges confirmatifs : Identifiez les moments où l'agent et le client échangent des informations confirmant l'action ou le problème. Par exemple, comment l'agent confirme-t-il la situation du client ?
2. Echanges réparateurs : Y a-t-il un moment où l'agent répare un malentendu ou un problème dans la conversation (par exemple, en expliquant une situation) ?
3. Tour de parole : Comment les tours de parole sont-ils pris entre l'agent et le client ? Quel est le rôle de chaque participant dans la gestion du dialogue ?
4. Respect de la face : Comment l'agent préserve-t-il la "face" du client, notamment en montrant de l'empathie face à son problème ?
5. Normes d'interaction : Quelles conventions sociales sont suivies dans cette conversation professionnelle ? Par exemple, la courtoisie, les excuses, la manière de répondre au problème.

Exercice 4

Extrait :

Client : "Excusez-moi, vous avez ce modèle en taille 38 ?"

Vendeur : "Un instant, je vérifie cela pour vous... Oui, nous en avons en taille 38, mais seulement en bleu. Est-ce que cela vous conviendrait ?"

Client : "Ah, je cherchais plutôt du noir. Vous n'avez pas ce modèle dans cette couleur ?"

Vendeur : "Désolé, mais ce modèle est uniquement disponible en bleu pour l'instant. Cependant, je peux vous montrer d'autres modèles noirs, si cela vous intéresse."

Client : "Oui, montrez-moi, s'il vous plaît."

Questions :

1. Echanges confirmatifs : Identifiez les moments où les échanges confirment la situation entre le vendeur et le client. Par exemple, l'agent confirme-t-il la disponibilité d'un produit ?
2. Echanges réparateurs : Y a-t-il un moment où un échange réparateur se produit ? Par exemple, lorsque le vendeur propose une alternative (autres modèles noirs).
3. Gestion des tours de parole : Qui prend la parole en premier dans l'échange ? Comment est-ce que le vendeur et le client gèrent le flux de la conversation ?

4. Respect de la face (Goffman) : Comment le vendeur préserve-t-il la "face" du client, notamment en étant courtois et en proposant une solution alternative ?
5. Normes d'interaction : Quelles normes sociales (politesse, relations vendeur-client, etc.) régissent cette interaction ? Comment les deux participants suivent-ils des règles implicites dans cette conversation commerciale ?

Exercice 5

Extrait :

Personne 1 : "Salut, comment ça va ? Tu fais quoi ce week-end ?"

Personne 2 : "Salut ! Eh bien, je vais rendre visite à ma famille, ils habitent à la campagne. Et toi, tu as des projets ?"

Personne 1 : "Je vais partir en randonnée, j'ai besoin de m'évader un peu."

Personne 2 : "Super ! Profites-en bien. Tu sais, la randonnée, c'est un peu comme la méditation pour moi."

Personne 1 : "Ah, je n'y avais pas pensé de cette manière, mais je vais essayer de m'imprégner de la nature."

Questions :

1. Echanges confirmatifs : Comment la conversation commence-t-elle et quelles informations sont confirmées dans cet échange ?
2. Echanges réparateurs : Il semble qu'il n'y ait pas de malentendu dans cette conversation, mais les participants proposent-ils des ajouts ou des clarifications qui enrichissent l'échange ?
3. Respect de la face : Comment les participants respectent-ils la face de l'autre (soutien, validation des choix, etc.) ?
4. Normes d'interaction : Identifiez les normes sociales qui régissent cet échange informel. Quels éléments montrent l'adaptabilité des participants en fonction des règles culturelles ?
5. Gestion des tours de parole : Comment les participants alternent-ils leurs interventions ? Quel est l'impact de cette alternance sur la fluidité de la conversation ?

2.7. L'approche interactionnelle en France et en Suisse

Les analyses conversationnelles se développent principalement à Genève (ROULET et al.) et à Lyon (KERBRAT ORECCHIONI et al.), s'appuyant sur des fondements théoriques issus des conversationnistes américains.

Le discours est désormais appréhendé comme un processus de négociation, ce qui permet d'explorer sa structure et son fonctionnement. Le modèle élaboré par E. ROULET (1985) et son équipe propose une compréhension du discours en établissant des liens entre divers énoncés. Cette structure prend en compte différents niveaux d'analyse (interaction, structures, enchaînements) et, surtout, les relations entre ces niveaux. L'analyse se divise en deux composantes : l'analyse hiérarchique et l'analyse fonctionnelle.

L'analyse hiérarchique examine trois niveaux fondamentaux : l'acte de langage, qui constitue la plus petite unité produite par un locuteur et correspond à un tour de parole ; l'échange, qui représente la plus petite unité d'une interaction, composée d'au moins deux actes de parole émis par différents locuteurs. Chaque constituant de l'échange est une intervention, qui peut être simple (formée d'un seul acte de langage) ou complexe, impliquant plusieurs transactions de différents locuteurs dans une situation de dialogue.

Les relations entre ces divers éléments, et en particulier les liens entre les interventions, font l'objet de l'analyse fonctionnelle, qui vise à mettre en lumière la fonction illocutoire de chaque élément d'un échange, ainsi que les fonctions interactives reliant les constituants de chaque intervention. Les fonctions interactives permettent d'expliquer le rôle argumentatif d'un constituant dans le cadre d'une intervention complexe.

Les recherches menées par l'école de Genève, fondées sur le modèle proposé par ROULET, se concentrent d'une part sur l'étude des stratégies déployées par les interlocuteurs et d'autre part sur l'établissement des conditions d'enchaînement et d'interprétation qui régissent l'articulation du discours.

Deux principes conditionnent les contraintes permettant d'analyser la structure et le fonctionnement du discours : la complétude interactionnelle et la complétude interactive. Le premier principe stipule que tout discours doit satisfaire aux rituels d'ouverture, de clôture et de satisfaction pour parvenir à un double accord permettant de conclure la négociation.

L'analyse du discours est ainsi envisagée selon deux axes : celui de la négociation, centré sur la recherche d'un accord, et celui de l'interprétation, qui met l'accent sur les critères de cohésion et de cohérence. Il convient de noter que la poursuite d'un discours n'est pas toujours garantie, un interlocuteur pouvant solliciter un renseignement durant l'échange. De ce fait, la continuité du dialogue nécessite parfois des négociations secondaires pour aboutir à une conclusion. La complétude interactive est atteinte à la suite d'échanges soigneusement négociés.

L'approche conversationnelle, qui intègre les notions de cohérence et de pertinence, a été particulièrement développée par Jacques MOESCHLER, s'inspirant de la théorie cognitive de la communication formulée par SPERBER et WILSON (1986), dont il emprunte le concept de pertinence. La pertinence conditionnelle illustre le fait que ce qui relie les éléments des paires adjacentes n'est pas une règle de formation, mais plutôt l'établissement d'attentes spécifiques auxquelles il convient de répondre. La cohérence n'est pas considérée comme un principe organisationnel de la conversation, mais comme l'effet résultant d'un ensemble d'attentes interactionnelles. L'objectif pour le chercheur est d'analyser les procédures d'attentes mises en œuvre par les participants d'une conversation. Une implication théorique pour l'analyse conversationnelle réside dans le fait que, lors de chaque énoncé, certaines attentes sont prévisibles.

L'analyse conversationnelle s'est principalement développée à Lyon sous la direction de Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Pierre BANGE et Jacques COSNIER. Cette équipe a introduit une dimension significative dans l'analyse conversationnelle. Leur approche pluricodique leur a permis d'élargir le cadre traditionnel de l'analyse intrinsèque des unités linguistiques en intégrant des aspects acoustiques et mimogestuels souvent négligés. L'hypothèse de base de cette équipe repose sur le constat que le flux conversationnel est constamment géré par les activités coordonnées du locuteur et de l'interlocuteur. Les échanges verbaux sont ainsi décrits comme une construction progressive assurée par les interactions conjointes et coordonnées des participants. Une telle perspective exige une description et une comparaison de l'ensemble des régulateurs sonores et visuels.

Le concept de régulation mutuelle englobe les activités par lesquelles le locuteur et le récepteur, en feed-back, maintiennent et orientent le cours de l'interaction. Cette régulation peut se manifester de manière non verbale par des moyens expressifs (regard, sourire),

moteurs (hochements de tête) ou vocaux (murmures), ainsi que de manière verbale par des régulateurs tels que « oui », « d'accord », ou « c'est vrai ». Ces régulateurs, qui ponctuent la production verbale, servent de repères pour l'auditeur. Dans une conversation, il semble que le locuteur demande au récepteur de le confirmer dans son rôle, sollicite l'autorisation de poursuivre et vérifie que l'auditeur reste engagé dans le déroulement du dialogue.

Les concepts de régulation et de co-action occupent une place centrale dans les travaux de l'équipe lyonnaise. Ce groupe de recherche a su intégrer les dimensions mimo-gestuelles et acoustiques dans l'approche interactionnelle, enrichissant ainsi l'analyse des comportements des interlocuteurs au cours des échanges conversationnels.

2.8. Dialogisme et polyphonie chez Bakhtine

Le concept de dialogisme, qui connaît un essor notable en France depuis une quinzaine d'années, est issu des travaux du philosophe soviétique Mikhaïl Bakhtine (1929). Bakhtine rejette l'idée de considérer la langue comme un système abstrait, affirmant que la conscience individuelle de l'énonciation est inadéquate. Son adoption du dialogisme place l'interaction verbale au cœur de toute théorie linguistique. Cette approche a rencontré un vif succès en raison de sa capacité à appréhender la langue tant dans ses fonctions communicationnelles que dans sa structuration du réel. Selon Bakhtine, l'essence même de parler réside dans la communication, et communiquer équivaut à interagir.

Contrairement à la dichotomie entre intérieur et extérieur, Bakhtine reformule cette relation en affirmant que "ce n'est pas l'activité mentale qui organise l'expression, mais au contraire c'est l'expression qui organise l'activité mentale, qui la modèle et détermine son orientation" (1977 : 122-123).

De cette réflexion découle la conclusion que "le centre nerveux de toute énonciation, de toute expression, n'est pas intérieur, mais extérieur : il est situé dans le milieu social qui entoure l'individu" (1977 : 134).

Cela implique que l'expression ne doit pas être envisagée comme un acte isolé, mais plutôt comme une activité sociale co-dépendante, façonnée par un ensemble de relations dialogiques. Pour Bakhtine, "le dialogue, au sens étroit du terme, constitue certes une des formes les plus importantes de l'interaction verbale. Toutefois, on peut élargir le sens du mot

'dialogue' pour y inclure tout échange verbal, indépendamment de sa nature" (1977 : 136). Chaque énonciation, aussi significative qu'elle puisse sembler, représente seulement une portion d'un continuum de communication verbale.

Ainsi, toute production monologique, quelle qu'elle soit, est intrinsèquement dialogique, puisqu'elle est influencée par des productions antérieures. Elle est nécessairement perçue comme une parole adressée, qui répond à des attentes, implique des efforts d'adaptation et d'anticipation, et peut s'intégrer dans un circuit de dialogue et de commentaire. La notion de dialogisme s'avère donc être une composante fondamentale de la dimension interactive du langage. Même les monologues, en tant que communications unilatérales, peuvent être considérés comme des matériaux interactifs, en partie parce qu'ils intègrent le dialogisme inhérent à toute activité verbale.

Dans la théorie de Bakhtine, la question du dialogue suggère que tout discours, quel qu'il soit, se manifeste comme une reprise ou une modification, qu'elle soit consciente ou non, de discours antérieurs. Ces relations interdiscursives émanent du fait que toute forme de conscience ou de connaissance s'exprime à travers l'activité discursive, de sorte que chaque discours "répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe les réponses et les objections potentielles, et cherche un soutien" (ibidem).

En d'autres termes, "la véritable substance de la langue ne se compose pas d'un système abstrait de formes linguistiques, ni d'une énonciation-monologue isolée, ni de l'acte psychophysiologique de sa production, mais du phénomène social de l'interaction verbale, réalisée à travers l'énonciation et les énonciateurs. L'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue" (Bakhtine 1977 : 136).

Pour Bakhtine, toute forme monologique ne l'est que par son apparence extérieure ; cependant, sur le plan sémantique et stylistique, elle est essentiellement dialogique. Même si elle n'est pas intrinsèquement dialogique, tout discours unilatéral intègre généralement plusieurs voix, correspondant à autant d'énonciateurs distincts. "Le discours naît dans le dialogue comme sa vivante réplique" (1978 : 103).

La théorie du dialogisme englobe donc la notion de polyphonie. La polyphonie, ou dialogisation intérieure, désigne un phénomène où un même locuteur produit un discours intégrant plusieurs voix. Bakhtine caractérise cette forme particulière de discours comme une

"construction hybride", la décrivant ainsi : "nous qualifions de construction hybride un énoncé qui, selon ses indices grammaticaux et compositionnels, appartient au seul locuteur, mais où se mêlent en réalité deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, deux 'langues', deux perspectives sémantiques et sociologiques" (1978 : 125-126). Cela implique que les discours monologiques "simulent" l'échange et reproduisent les formes du dialogue.

2.9. L'approche sociolinguistique

La sociolinguistique est un domaine d'étude qui explore la diversité des usages linguistiques au sein d'une communauté linguistique. Elle s'intéresse à un large éventail de phénomènes, notamment les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse des discours, les jugements des communautés sur leur ou leurs langues, ainsi que la planification et la standardisation linguistiques. Depuis environ vingt ans, la sociolinguistique englobe également l'étude du langage dans son contexte socioculturel. Elle considère que son objet d'étude ne doit pas se limiter à la langue en tant que système de signes ou à la compétence linguistique comme un ensemble de règles, mais inclure aussi les dimensions sociales et contextuelles du langage. C'est dans cette optique que certains chercheurs, tels que Gumperz, Labov, Goffman et Bourdieu, ont élargi le champ de la sociolinguistique.

2.9.1. La sociolinguistique interactionnelle de Gumperz : une approche interprétative du discours

Gumperz est l'un des chercheurs qui a revitalisé l'approche sociolinguistique du discours en mettant l'accent sur l'étude des liens entre la perception des signes de surface et leur interprétation (1989 : 5). Il remplace la grammaire du locuteur idéal de Chomsky par une "grammaire de la communauté linguistique", et aborde la diversité linguistique au sein d'une population en fonction de catégories sociales majeures telles que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, la position économique, l'origine ou la race. Dans cette perspective, Gumperz développe une sociolinguistique de l'auditeur interprétant, qui s'intéresse en particulier aux malentendus conversationnels.

Il distingue, d'une part, l'effet de sens de l'interprétation et, d'autre part, l'effet de communication. Selon lui, l'interprétation est toujours liée à des inférences

conversationnelles, et les échanges verbaux doivent être vus comme donnant lieu à des inférences contextuelles, plutôt qu'étant simplement organisés en séquences d'actes de discours. Pour Gumperz, les divergences d'interprétation proviennent du fait que les participants à une interaction peuvent appartenir à des univers symboliques différents, même s'ils parlent la même langue et partagent des compétences linguistiques similaires. Les malentendus qui surgissent au cours de la conversation sont dus aux différentes façons dont les indices discursifs sont perçus. Ainsi, chaque indice suggère une interprétation spécifique qui, à son tour, fait ressortir d'autres indices non perçus auparavant par l'auditeur.

La contextualisation, qu'il définit comme l'utilisation par les locuteurs et auditeurs de signes verbaux et non verbaux pour lier ce qui se dit à un moment et un lieu donné à leurs connaissances du monde (1989 : 9), est au cœur de sa théorie. Gumperz montre que la prosodie (intonation, pauses, accentuation, etc.) joue un rôle crucial dans l'interprétation des messages, car elle permet de découper le flux verbal en unités de sens et de signaler les attitudes et les sentiments des interactants. De même, le choix du code linguistique, comme l'alternance codique, les variables sociolinguistiques ou les métaphores, est une partie importante de la contextualisation du discours.

2.9.2. L'approche variationniste de Labov

Labov, quant à lui, adopte une approche variationniste, considérant que toute production linguistique manifeste des régularités qui peuvent être analysées à travers des variables sociales. Il soutient que l'étude du langage doit se faire sur le terrain, en mettant l'accent sur les variables sociales qui influencent les usages linguistiques. Selon Labov (1976), l'appartenance à une communauté linguistique permet de maîtriser différents sous-systèmes linguistiques. Ces variations peuvent être stylistiques, concernant l'usage d'un même locuteur, ou sociales, concernant les usages linguistiques de différents locuteurs au sein d'une communauté.

Labov a introduit des concepts et des méthodes avancées pour étudier les interrelations entre les variables linguistiques et leur environnement social. Son travail a permis de mieux comprendre les comportements linguistiques, les habitudes phonétiques et les variations en fonction des milieux sociaux. Cette approche a ouvert de nouvelles perspectives pour l'étude

des changements linguistiques, souvent perçus comme inaccessibles à une analyse systématique.

Labov distingue deux types de règles discursives : celles d'interprétation et celles de mise en séquences conversationnelles, qui relient les actions verbales. Ces règles sont indépendantes des propositions affirmées et dépendent des conventions sociales tacites, des rôles des locuteurs, et des relations sociales entre les participants.

2.9.3. Bourdieu : Les rituels sociaux

Pour Bourdieu (1982), chaque acte de langage, qu'il soit oral ou écrit, a pour but de rappeler l'autorité de celui qui l'émet. Le style, qu'il soit syntaxique, lexical ou phonétique, sert à imposer la représentation de l'importance de l'acteur social, en consolidant sa crédibilité. L'acte de communication est un acte symbolique qui repose sur un code culturel, et les interactions linguistiques sont aussi des interactions sociales qui reflètent les rapports de force entre les locuteurs et leurs groupes respectifs.

Bourdieu considère que toute action, y compris le discours, est le produit d'un ensemble complexe de causes sociales, telles que l'habitus linguistique, c'est-à-dire la disposition sociale acquise à parler d'une certaine manière, et la capacité linguistique de produire des discours. La réussite d'un acte d'autorité dans la communication dépend de la capacité de l'orateur à adapter ses talents oratoires à une situation donnée, en jouant sur les rituels sociaux qui régissent l'échange. Ainsi, la communication politique se comprend comme un ensemble de rituels sociaux régis par des conditions systématiques et interdépendantes qui définissent les rapports de force dans l'échange.

APPLICATIONS

Extrait 1 : Discours politique formel (extrait d'un discours de Macron en 2017)

"La France doit renouer avec le travail. Le travail est au cœur de la dignité humaine, il est notre bien commun, il est ce qui nous relie et ce qui nous construit. Les réformes que je propose sont nécessaires pour redonner à notre économie les moyens de la croissance. Ce n'est pas un choix idéologique, c'est une nécessité pragmatique pour notre avenir."

Questions :

1. Comment le discours de Macron se caractérise-t-il en termes de registre linguistique ?
2. Quels sont les éléments de son discours qui témoignent d'une volonté de parler à un large public, en particulier aux citoyens français ?
3. Quelle est la fonction sociale de ce discours, et comment le choix du vocabulaire (par exemple "dignité humaine", "notre bien commun") participe-t-il à construire une image politique et sociale ?
4. Quelle différence peut-on observer entre ce discours formel et une conversation informelle ?
5. Quel rôle jouent les termes utilisés pour justifier les réformes proposées (ex. "nécessité pragmatique") dans la légitimation de son action politique ?

Exercice 1

Contexte : Dans certaines communautés, les usages linguistiques varient selon l'âge et le sexe des locuteurs. Par exemple, certaines expressions peuvent être plus courantes chez les jeunes que chez les personnes âgées, et des différences peuvent également apparaître entre les genres dans l'utilisation de certaines formes linguistiques.

Objectif : Analyser la variation linguistique en fonction de l'âge et du sexe en comparant deux groupes de locuteurs (jeunes et adultes, ou hommes et femmes).

Instructions :

1. Choisissez un extrait d'un discours (une conversation, un texte écrit, un discours public, etc.) qui comporte des dialogues entre des hommes et des femmes, ou des jeunes et des adultes.
2. Identifiez les différences linguistiques qui pourraient être influencées par l'âge ou le sexe des locuteurs. Par exemple, l'utilisation de termes argotiques, de phrases formelles, ou de certaines structures grammaticales.
3. Analysez comment ces différences sont liées aux facteurs sociaux de l'âge et du sexe.

Questions :

1. Quelles différences linguistiques avez-vous observées entre les jeunes et les adultes (ou entre les hommes et les femmes) dans l'extrait choisi ?
2. Ces différences sont-elles liées à des stéréotypes sociaux ou à des rôles de genre ? Expliquez.
3. Comment les choix linguistiques des locuteurs reflètent-ils leur statut social, leur âge ou leur sexe ?
4. Dans quelle mesure ces variations peuvent-elles être perçues comme des marqueurs d'identité sociale ?
5. Comment les locuteurs ajustent-ils leur langage en fonction du groupe auquel ils appartiennent ?

Exercice 2

Contexte : Le niveau d'éducation influence souvent les choix linguistiques. Les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé peuvent utiliser un registre de langue plus formel, tandis que celles ayant un niveau d'éducation plus bas peuvent privilégier des formes plus familières ou informelles.

Objectif : Étudier la relation entre le niveau d'éducation des locuteurs et leurs choix linguistiques (registre, structure grammaticale, etc.).

Instructions :

1. Recueillez des exemples de discours provenant de personnes ayant différents niveaux d'éducation (par exemple, un discours d'un diplômé universitaire et un discours d'une personne ayant un niveau scolaire plus bas).
2. Comparez les deux discours en termes de vocabulaire, de structure de phrases, d'usage des temps verbaux, etc.
3. Identifiez les éléments qui pourraient être attribués à un niveau d'éducation particulier.

Questions :

1. Quels types de différences linguistiques avez-vous notées entre les personnes ayant un niveau d'éducation élevé et celles ayant un niveau d'éducation plus faible ?
2. Les différences observées sont-elles liées à la formalité ou à l'informalité du registre ? Expliquez.

3. En quoi la structure des phrases et le choix du vocabulaire reflètent-ils l'éducation des locuteurs ?
4. Comment ces variations linguistiques peuvent-elles influencer la perception des locuteurs dans une société donnée ?
5. Pensez-vous que la variation linguistique est perçue comme une forme de prestige dans certains contextes sociaux ? Justifiez.

Exercice 3

Contexte : Les locuteurs issus de différentes origines sociales ou ethniques peuvent présenter des différences linguistiques notables. Ces différences peuvent se manifester par l'usage d'accents, de termes ou d'expressions spécifiques à un groupe social ou ethnique.

Objectif : Observer et analyser la variation linguistique en fonction de l'origine sociale et ethnique des locuteurs.

Instructions :

1. Écoutez un extrait audio ou lisez un texte dans lequel plusieurs locuteurs issus de différentes origines sociales ou ethniques interviennent.
2. Identifiez et notez les éléments linguistiques spécifiques à chaque groupe social ou ethnique, tels que l'accent, le lexique, les tournures de phrases, etc.
3. Analysez la manière dont ces différences peuvent être interprétées dans un contexte social donné.

Questions :

1. Quelles différences linguistiques avez-vous identifiées entre les locuteurs d'origines sociales ou ethniques différentes ?
2. En quoi ces différences peuvent-elles être perçues comme des marqueurs d'identité sociale ou ethnique ?
3. Les variations linguistiques liées à l'origine ethnique ou sociale sont-elles stigmatisées dans certains contextes ? Justifiez.
4. Comment l'accent ou l'usage de termes spécifiques à un groupe peut-il renforcer les liens sociaux au sein de ce groupe ?

5. À votre avis, comment la société peut-elle réagir face à ces différences linguistiques dans les interactions sociales quotidiennes ?

Exercice 4

Contexte : Le registre linguistique change en fonction du contexte. Dans des situations formelles, les locuteurs tendent à utiliser un langage plus structuré et plus standardisé, tandis que dans des contextes informels, ils optent pour un langage plus décontracté et parfois plus familier.

Objectif : Comparer l'usage de la langue dans des contextes formels et informels et analyser les différences dans les choix linguistiques.

Instructions :

1. Choisissez deux extraits de discours : l'un provenant d'une situation formelle (par exemple, un discours politique, une présentation académique) et l'autre d'une situation informelle (une conversation entre amis, une discussion sur les réseaux sociaux).
2. Comparez le vocabulaire, les structures syntaxiques, l'intonation (si possible) et l'utilisation de termes spécifiques dans chaque extrait.
3. Expliquez comment ces différences reflètent le contexte de chaque situation.

Questions :

1. Quelles sont les principales différences linguistiques entre le discours formel et le discours informel ?
2. Pourquoi les locuteurs choisissent-ils d'utiliser un registre plus formel dans certains contextes et un registre plus informel dans d'autres ?
3. Comment la variation dans le registre linguistique reflète-t-elle les rôles sociaux et les attentes dans chaque situation ?
4. Est-ce que le changement de registre entre formel et informel peut affecter la compréhension entre les interlocuteurs ? Expliquez.
5. Selon vous, dans quelles situations un locuteur pourrait-il volontairement choisir de changer de registre linguistique pour signaler un changement de statut ou de relation sociale ?

Exercice 5

Contexte : La classe sociale influence les choix linguistiques des locuteurs. Par exemple, certaines classes sociales peuvent privilégier des formes de langage plus précises et normées, tandis que d'autres peuvent avoir des usages plus familiers, voire des variantes locales ou régionales.

Objectif : Analyser comment la classe sociale influence les choix linguistiques.

Instructions :

1. Analysez un discours public ou un extrait de conversation dans lequel les locuteurs viennent de milieux sociaux différents.
2. Identifiez les différences dans les choix linguistiques en fonction de la classe sociale des locuteurs. Cela peut concerner le lexique, les expressions idiomatiques, l'usage des temps verbaux, etc.
3. Reliez ces différences aux stéréotypes sociaux ou aux rôles associés à chaque classe.

Questions :

1. Quelles différences linguistiques avez-vous observées entre les locuteurs issus de différentes classes sociales ?
2. Comment ces différences linguistiques influencent-elles la perception sociale des locuteurs ?
3. Existe-t-il des stéréotypes associés à ces différences ? Si oui, comment influencent-ils les interactions sociales ?
4. La variation linguistique en fonction de la classe sociale peut-elle conduire à des malentendus ou à des inégalités de communication ? Expliquez.
5. Pensez-vous que l'utilisation d'un langage plus formel ou plus informel peut affecter la manière dont un locuteur est perçu par ses pairs ? Justifiez.

Extrait

1

Personne 1 : "Ouais, t'as vu la nouvelle série sur Netflix ?"

Personne 2 : "Grave, c'est trop stylé ! J'adore, surtout le perso principal, il déchire !"

Personne 1 : "Ah ouais, c'est clair, il a trop de flow. T'as vu la dernière scène ? C'était un truc de ouf !"

Questions :

1. Quelle est la différence de registre entre cet extrait de conversation et celui du discours politique précédent ?
2. Comment les expressions comme "grave", "trop stylé", "déchire", ou "un truc de ouf" témoignent-elles d'un langage informel et familier ?
3. Pourquoi, selon vous, les locuteurs choisissent-ils d'utiliser ces expressions dans une conversation informelle entre amis ?
4. Comment ces formes linguistiques peuvent-elles être interprétées comme des marqueurs d'appartenance à un groupe social ou culturel spécifique ?
5. Quels éléments dans cet extrait reflètent une certaine homogénéité sociale, et comment l'argot ou les expressions familières renforcent-elles cette cohésion ?

Extrait 3

Maman : "Tu veux vraiment aller à cette fête ce soir ? Tu sais que je préfère que tu restes à la maison et que tu étudies pour tes examens."

Enfant : "Mais maman, tout le monde y va ! Ça va être trop bien, je promets de ne pas rentrer trop tard."

Maman : "Je t'ai déjà dit que tes examens sont plus importants. Si tu veux être prêt pour ton avenir, tu dois savoir faire des choix."

Questions :

1. Comment la mère utilise-t-elle la langue pour exercer une autorité et transmettre une norme sociale à son enfant ?
2. Quelles différences de registre ou de ton peuvent-on observer entre la mère et l'enfant ?
3. Comment le choix du vocabulaire et de l'argumentation dans la réponse de la mère ("si tu veux être prêt pour ton avenir, tu dois savoir faire des choix") reflète-t-il sa position sociale et son rôle parental ?
4. Quelles stratégies de persuasion la mère utilise-t-elle pour inciter son enfant à privilégier l'étude sur la fête ?
5. Comment la conversation met-elle en lumière la relation de pouvoir et les rôles sociaux entre une mère et son enfant ?

Extrait 4 : Dialogue dans une situation professionnelle (variation de classe sociale et statut professionnel)

Extrait :

Chef : "Je vous demande de bien vouloir examiner le rapport et de m'envoyer vos retours avant la fin de la journée. Nous devons préparer la réunion de demain avec les actionnaires, et il est essentiel que tous les documents soient parfaits."

Employé : "Pas de souci, je vais m'en occuper. J'ai juste quelques points à vérifier pour être sûr que tout soit conforme."

Questions :

1. Quel est le registre linguistique utilisé par le chef dans cet extrait, et pourquoi ce registre est-il approprié à la situation professionnelle ?
2. Comment l'employé répond-il au chef, et quels choix linguistiques utilisent-ils pour respecter la hiérarchie professionnelle ?
3. Comment le vocabulaire formel et les structures de phrases dans ce dialogue signalent-ils des relations de pouvoir dans le contexte professionnel ?
4. Pourquoi le chef utilise-t-il des expressions comme "nous devons préparer" et "il est essentiel" ? Quel est l'impact de ces expressions sur l'autorité qu'il exerce sur ses subordonnés ?
5. En quoi le langage utilisé par l'employé reflète-t-il une certaine humilité ou soumission à l'autorité du chef ?

Références

- Adam, J.-M. (1992). *Les textes : types et prototypes*. Paris : Nathan.
- Adam, J.-M. (2011). *La linguistique textuelle : une théorie des genres et des discours*. Paris : Armand Colin.
- Austin, J. L. (1962). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Éditions du Seuil.
- Bakhtine, M. (1979). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale* (Vol. 1). Paris : Gallimard.
- Benveniste, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale* (Vol. 2). Paris : Gallimard.
- Charaudeau, P. (1983). *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique*. Paris : Hachette.
- Charaudeau, P. (2005). *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann.
- Ducrot, O. (1984). *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Grice, P. (1989). *Studies in the Way of Words*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris : Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D. (1996). *L'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin.
- Pêcheux, M. (1975). *Les vérités de La Palice : linguistique, sémantique, philosophie*. Paris : Maspero.
- Searle, J. R. (1969). *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge: Cambridge University Press.